

**COMITÉ CENTRAL PERMANENT DE L'OPIUM**

# **Rapport au Conseil économique et social sur l'activité du Comité en 1955**

**établi en exécution de la Convention du 19 février 1925  
sur les stupéfiants, et de la Convention du 13 juillet 1931  
pour limiter la Fabrication et régler la Distribution  
des Stupéfiants, amendées par le Protocole  
du 11 décembre 1946**



**NATIONS UNIES  
GENÈVE  
1955**



**COMITÉ CENTRAL PERMANENT DE L'OPIUM**

# **Rapport au Conseil économique et social sur l'activité du Comité en 1955**

établi en exécution de la Convention du 19 février 1925  
sur les stupéfiants, et de la Convention du 13 juillet 1931  
pour limiter la Fabrication et réglementer la Distribution  
des Stupéfiants, amendées par le Protocole  
du 11 décembre 1946



**NATIONS UNIES  
GENÈVE  
1955**

**E/OB/11**  
**Novembre 1955**

**Publication des Nations Unies**

*Numéro de vente* : **1955. XI. 4**

Prix: **\$ 0.70** (U.S.); 5/- sterling; **2.75** francs suisses  
(ou l'équivalent en monnaie du pays)

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE :	
Composition du Comité . . . . .	5
Sessions du Comité en 1955 . . . . .	5
Représentation du Comité à des conférences et commissions internationales . .	5
I. CONTRÔLE DU MOUVEMENT LICITE DES STUPÉFIANTS :	
1. Rôle du Comité . . . . .	6
2. Réception des statistiques . . . . .	6
3. Statistiques de l'opium . . . . .	7
4. Statistiques des feuilles de coca . . . . .	7
5. Statistiques de la fabrication . . . . .	7
6. Statistiques de la consommation . . . . .	7
7. Application du contrôle . . . . .	7
8. Cas spéciaux :	
a) Iran . . . . .	8
b) Italie . . . . .	9
c) Paraguay . . . . .	9
II. TENDANCES DU MOUVEMENT LICITE DES STUPÉFIANTS EN 1954 :	
1. Remarques générales . . . . .	9
2. Matières premières :	
a) Opium . . . . .	9
b) Paille de pavot . . . . .	10
c) Feuilles de coca . . . . .	11
d) Cannabis (« chanvre indien ») . . . . .	11
3. Drogues manufacturées :	
a) Morphine . . . . .	12
b) Diacétylmorphine . . . . .	12
c) Codéine . . . . .	13
d) Dionine . . . . .	13
e) Autres dérivés d'alcaloïdes de l'opium . . . . .	13
f) Cocaïne brute . . . . .	13
g) Cocaïne . . . . .	13
h) Stupéfiants synthétiques . . . . .	14
III. TRAFIC ILLICITE . . . . .	14
IV. NOUVEAUX STUPÉFIANTS . . . . .	16
V. NOMBRE INSUFFISANT DES RATIFICATIONS DU PROTOCOLE DU 19 NOVEMBRE 1948 .	16

	Pages
VI. PROTOCOLE DE 1953 SUR L'OPIMUM ET PROJET DE CONVENTION UNIQUE . . . . .	16
VII. CONCLUSIONS . . . . .	16
* * *	
<i>Annexe A.</i> — I. Pays et territoires qui ont fourni toutes leurs statistiques pour 1954 . . .	19
II. Statistiques trimestrielles et annuelles manquantes, relatives à 1954 . . .	20
<i>Annexe B.</i> — TABLEAUX SYNOPTIQUES:	
Note explicative . . . . .	23
Tableau schématique montrant les phases successives de la production de la matière première à la consommation du produit fini, et références aux tableaux synoptiques	25
Tableau I. — Opium brut: production, utilisation et exportation déclarées par les pays producteurs . . . . .	26
Tableau II. — Feuilles de coca: production, utilisation et exportation déclarées par les pays producteurs . . . . .	28
Tableau III. — Fabrication de la morphine . . . . .	29
Tableau IV. — Fabrication de la cocaïne . . . . .	32
Tableau V. — Transformation de la morphine . . . . .	34
Tableau VI. — Fabrication des drogues visées par les Conventions de 1925 et/ou 1931	38
Tableau VII. — Exportation, par les pays fabricants, des drogues visées par les Conventions de 1925 et/ou 1931 . . . . .	42
Tableau VIII. — Fabrication et consommation de l'opium préparé (opium à fumer) .	44
Tableau IX. — Consommation des principaux stupéfiants visés par les Conventions de 1925 et/ou 1931 . . . . .	45
Tableau X. — Commerce international (importations-exportations) des stupéfiants en 1954:	
Note explicative . . . . .	57
1. Opium brut . . . . .	58
2. Morphine . . . . .	60
3. Codéine . . . . .	62
4. Ethylmorphine (dionine) . . . . .	64
5. Diacétylmorphine . . . . .	66
6. Feuilles de coca . . . . .	67
7. Cocaïne . . . . .	68
8. Péthidine . . . . .	70
9. Méthadone . . . . .	72
Tableau XI. — Confiscations effectuées à la suite d'importations ou d'exportations illicites en 1954 . . . . .	73

## PRÉFACE

Se référant aux dispositions pertinentes des Conventions internationales du 19 février 1925 et du 13 juillet 1931 sur les stupéfiants, amendées par le Protocole du 11 décembre 1946, le Comité central permanent de l'Opium a l'honneur de présenter au Conseil économique et social et aux Parties Contractantes à ces traités le rapport ci-après sur son activité en 1955. A ce rapport sont annexés des tableaux synoptiques montrant les principales phases du mouvement des stupéfiants en 1954 et au cours des quatre années précédentes.

### *Composition du Comité*

Depuis la publication, en novembre 1954, du dernier rapport du Comité, le Conseil économique et social a élu le D<sup>r</sup> C. K. Liang, en remplacement du D<sup>r</sup> Emilio D. Espinosa, membre démissionnaire. En conséquence, la composition actuelle du Comité est la suivante :

#### D<sup>r</sup> Fouad ABOU ZAHR (Liban)

Ancien directeur général p.i. de l'Hygiène et de l'Assistance publique libanaise; médecin chef de l'Hôpital Al Ahli, Saïda, Liban;

#### Professeur Hans FISCHER (Suisse)

Professeur de pharmacologie à l'Université de Zurich; membre de la délégation suisse à la IX<sup>e</sup> Conférence de la Commission internationale de police criminelle, en qualité d'expert pour les questions de stupéfiants; nommé par l'Organisation mondiale de la santé membre de l'Organe de contrôle des stupéfiants;

#### Sir Harry GREENFIELD, C.S.I., C.I.E. (Royaume-Uni)

Administrateur de banque et de sociétés; ancien président du « Central Board of Revenue » du Gouvernement de l'Inde à Delhi; représentant de l'Inde à la Commission des stupéfiants des Nations Unies en 1946; Vice-Président du Comité central permanent de l'Opium de 1948 à 1952 et Président depuis 1953;

#### D<sup>r</sup> Chi-kwei LIANG (Chine)

Professeur de chimie toxicologique au Kuo-fang Medical College de Taipei, ancien directeur du Bureau des stupéfiants, Ministère de l'intérieur, République de Chine, représentant de la Chine à la Commission des stupéfiants des Nations Unies en 1953 et 1954, et représentant suppléant à la Conférence de 1953 sur l'opium;

#### M. Herbert L. MAY (Etats-Unis)

Membre du Comité central permanent de l'Opium depuis la création de cet organisme en 1928 et son Président de 1946 à 1952; membre de l'Organe de contrôle des stupé-

fifiants depuis sa création en 1933 et son Président de 1948 à 1953; ancien homme d'affaires; ancien avocat;

#### M. Mohamed E. RAHMAN (Inde)

Fonctionnaire retraité du Service des douanes de l'Inde; dernier poste occupé: receveur des douanes (Selection grade); membre du Conseil du port de Bombay et administrateur *ex-officio* de l'« Eastern Shipping Corporation », Bombay; a également exercé les fonctions de membre du Comité des tarifs de l'Inde et de Contrôleur principal des exportations;

#### Professeur Paul REUTER (France)

Professeur à la Faculté de droit de Paris; membre du Comité central permanent de l'Opium depuis 1948 et Vice-Président depuis 1953;

#### D<sup>r</sup> Ramón SÁNCHEZ CORNEJO (Chili)

Chef du laboratoire de chimie de la Direction générale du Service de santé et du Laboratoire de l'Institut médico-légal de Santiago; expert en matière de stupéfiants.

A sa 66<sup>e</sup> session, en juin 1955, le Comité a réélu Président Sir Harry GREENFIELD, et Vice-Président le Professeur Paul REUTER, pour une année chacun; il a désigné M. Herbert L. MAY comme membre de l'Organe de contrôle des stupéfiants, pour la même période.

### *Sessions du Comité en 1955*

Le Comité a tenu sa 66<sup>e</sup> session du 13 au 17 juin, et sa 67<sup>e</sup> session du 7 au 11 novembre 1955. En outre, le Comité a tenu deux sessions communes avec l'Organe de contrôle: la 13<sup>e</sup>, du 20 au 24 juin, et la 14<sup>e</sup>, du 31 octobre au 4 novembre 1955.

Le Secrétaire général des Nations Unies a été représenté à ces sessions, en juin par M. B. Celinski, de la Division des stupéfiants du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, et en octobre-novembre par M. G. E. Yates, directeur de cette division. L'Organisation mondiale de la santé a été représentée aux 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> sessions communes par le D<sup>r</sup> H. Halbach.

### *Représentation du Comité à des conférences et commissions internationales*

Le Comité a été représenté par M. Herbert L. May, assisté du Secrétaire, à la 10<sup>e</sup> session de la Commission des stupéfiants du Conseil économique et social (New-York, avril-mai 1955); et par le Secrétaire à la 20<sup>e</sup> session du Conseil économique et social (Genève, juillet-août 1955) et à la 6<sup>e</sup> session du Comité d'experts des drogues toxicomanogènes, Organisation mondiale de la santé (Genève, octobre 1955).

## I. CONTRÔLE DU MOUVEMENT LICITE DES STUPÉFIANTS

### 1. *Rôle du Comité*

Le but des Conventions internationales sur les stupéfiants est de faire disparaître, dans toute la mesure du possible, l'usage abusif de ces substances et le trafic illicite auquel elles donnent lieu. Les gouvernements qui ont participé aux conférences internationales où ces Conventions furent élaborées ont estimé qu'il convenait en premier lieu d'exercer un contrôle strict sur toutes les transactions licites de stupéfiants, de la production à la consommation, en passant par chacune des phases intermédiaires, afin d'assurer que les approvisionnements soient strictement limités aux besoins légitimes et ne soient en aucun cas détournés vers le marché illicite. Les Conventions ont confié au Comité l'exercice de ce contrôle; elles prescrivent en détail la nature des renseignements que les Parties contractantes sont tenues de soumettre à son examen. En procédant à cet examen, le Comité doit pouvoir vérifier si les besoins licites d'un pays ou d'un territoire donné justifient toujours les quantités de stupéfiants dont il a effectivement disposé, si les stocks déclarés correspondent bien à la différence entre les quantités fournies ou produites et les quantités utilisées, et si les exportations sont dûment arrivées à destination. Le Comité dispose également de sanctions, qu'il peut appliquer lorsque des pays manquent à certaines de leurs obligations ou risquent de devenir des centres de trafic illicite.

Les renseignements statistiques et autres demandés aux gouvernements jouent donc un rôle essentiel, et il est indispensable que tous ces renseignements soient fournis ponctuellement et soient exacts et sans lacunes. C'est pourquoi, dans ses rapports annuels, le Comité expose les cas où ces exigences n'ont pas été remplies.

### 2. *Réception des statistiques*

Le Comité fournit aux gouvernements neuf formulaires différents (quatre trimestriels et cinq annuels), où sont stipulés en détail les renseignements attendus, qui doivent parvenir dans les délais stipulés par les Conventions. En 1954, 92 %

de ces formulaires ont été ainsi renvoyés au Comité, proportion qui témoigne d'une légère amélioration par rapport à celle des années précédentes. Les principales lacunes enregistrées pour 1954 sont les suivantes, les chiffres entre parenthèses indiquant le nombre des relevés qui, sur le total de neuf, ne sont pas parvenus au Comité:

#### a) *Territoires métropolitains :*

*Amérique.* — Nicaragua (9), Panama (5), Brésil (4), Honduras (4), Paraguay (2);

*Afrique.* — Libéria (7), Libye (5);

*Asie.* — Mongolie (9), Népal (9), Yémen (8), Afghanistan (4), Arabie séoudite (2), Syrie (2);

*Europe.* — République démocratique allemande (4).

#### b) *Territoires non autonomes :*

Portugais (14 sur 72);

Italiens (6 sur 9).

La Bolivie, la Bulgarie, la République Dominicaine, le Pakistan, la Corée du Sud, Koweït et l'Uruguay, qui figuraient dans cette liste l'an dernier, ont fourni tous les relevés requis pour 1954. En revanche, le Brésil, la Libye et l'Arabie séoudite, qui avaient fourni toutes leurs statistiques pour 1953, ne l'ont pas fait pour 1954, et en conséquence figurent sur la liste ci-dessus. Ce bilan se solde par un léger progrès puisque 14 pays figurent dans la liste cette année, contre 18 l'an dernier, et le nombre des relevés manquants est tombé de 121 à 94.

Néanmoins, le Comité regrette de devoir constater qu'année après année les pays suivants ne lui envoient pas toutes les statistiques requises par les Conventions de 1925 ou de 1931 :

**Afghanistan,  
République démocratique allemande,  
Honduras,  
Nicaragua,  
Panama,  
Syrie.**

En fait, le Nicaragua n'en a fourni aucune pour 1954.

Des quelque dix pays qui ne sont parties ni à la Convention de 1925 ni à celle de 1931, huit ont collaboré plus ou moins étroitement aux travaux du Comité.

### 3. *Statistiques de l'opium*

Tous les pays où la production d'opium brut est licite ont fourni les statistiques pertinentes pour 1954, mais, en fait, les chiffres ainsi fournis ne portent généralement que sur les quantités dont les services officiels des divers pays ont pris possession; ils représentent donc bien la production licite, mais non pas nécessairement la production totale. Il est notoire en effet que, dans certains pays, les cultivateurs de pavot réussissent à éluder le contrôle de l'Etat et à conserver une partie de leur récolte par devers eux. L'opium ainsi retenu n'entre donc pas dans le circuit licite et on verra, au chapitre II, paragraphe 2 a), du présent rapport quelle peut être l'importance de ces détournements dans un seul pays producteur. Certains indices donnent en outre à penser que de l'opium est récolté dans des pays où sa production n'est pas autorisée.

En ce qui concerne le commerce international et l'utilisation licites de l'opium, les renseignements fournis au Comité sont à peu près complets et, dans l'ensemble, exacts.

### 4. *Statistiques des feuilles de coca*

L'an dernier, le Comité faisait savoir que le Pérou avait commencé à lui fournir des statistiques de sa production; en 1955, la Bolivie l'a fait à son tour en déclarant sa récolte de 1954, si bien que, pour cette année, et pour la première fois dans l'histoire du Comité, tous les pays connus comme producteurs de feuilles de coca ont déclaré le chiffre de cette production. Il y a lieu d'ajouter cependant que les données en question ne sont en général que des estimations. Tel est aussi le cas pour les chiffres relatifs à la consommation non médicale des feuilles de coca.

### 5. *Statistiques de la fabrication*

En 1954, tous les pays fabricants, à la seule exception de la République démocratique allemande, ont fait parvenir ces statistiques au Comité.

Les renseignements de ce pays font défaut depuis plusieurs années.

### 6. *Statistiques de la consommation*

La plupart des pays fournissent ces statistiques, qui ne font défaut depuis plusieurs années que pour les quatre pays suivants:

**République démocratique allemande,  
Libéria,  
Nicaragua,  
Panama.**

L'absence de ces statistiques ne fait pas que diminuer l'efficacité du contrôle du Comité; elle entrave aussi l'exercice des fonctions dévolues à l'Organe de contrôle par la Convention de 1931, et qui consistent à examiner ou établir les évaluations relatives à la consommation future.

### 7. *Application du contrôle*

Depuis la date de son précédent rapport, le Comité a demandé des éclaircissements dans 73 cas de divergences constatées entre les déclarations des pays exportateurs et importateurs de stupéfiants. Les 48 études terminées jusqu'ici ont révélé que les divergences ne sont pas dues à des fuites dans le trafic illicite, mais seulement à des erreurs dans les chiffres fournis. En outre, dans un certain nombre de cas, les stocks déclarés par les gouvernements ne correspondaient pas aux soldes qui, selon les calculs du Comité, auraient dû être disponibles dans leur pays. Dans 37 cas de ce genre, la différence était suffisamment grande pour justifier qu'une demande d'éclaircissement soit adressée aux gouvernements intéressés, et 16 de ces demandes ont déjà permis d'obtenir des explications entièrement satisfaisantes. Les démarches analogues qui n'avaient pas encore donné de résultat à la date où le Comité a publié son rapport de l'an dernier ont pour la plupart abouti en 1955. Aucune d'entre elles n'a révélé de détournements vers le trafic illicite.

En résumé, les statistiques examinées cette année ont fait apparaître moins de divergences que dans le passé, 110 demandes d'éclaircissement seulement ayant été nécessaires en 1955, contre 131 en 1954. De même, 13 cas de dépassement des limites de fabrication ou d'importation ont dû être notifiés à des gouvernements en 1955, contre 43 en 1954.

Plusieurs facteurs concourent à cette amélioration : des statistiques plus exactes, des évaluations de besoins qui serrent la réalité de plus près, et un contrôle plus strict de la fabrication et des importations.

La plupart des gouvernements ont donné suite sans tarder aux demandes du Comité et ont fait connaître les résultats de leurs enquêtes. La collaboration des autorités compétentes des pays exportateurs a été particulièrement précieuse ; ces autorités ont, en effet, été fréquemment appelées à donner des renseignements pour aider les pays importateurs dans leurs recherches. Certains pays n'envoient cependant d'explications au Comité qu'après en avoir été priés à plusieurs reprises. La Bolivie, la Tchécoslovaquie et l'Italie n'ont répondu qu'à certaines des questions qui leur étaient posées.

Les pays suivants n'ont donné aucune suite aux demandes de renseignements du Comité :

**Libéria,  
Nicaragua.**

Le Comité tient à déclarer qu'il est toujours disposé à aider les gouvernements, autant qu'il est en son pouvoir, à exécuter les dispositions des Conventions qui sont de sa compétence. Si des difficultés venaient à surgir qui ne pourraient être résolues de façon satisfaisante que par des consultations directes, il ne négligera rien pour que ces consultations puissent avoir lieu entre des représentants des autorités nationales compétentes et des membres de son Secrétariat, soit à Genève, soit, en cas de besoin, dans le pays intéressé.

## 8. Cas spéciaux

### a) *Iran*

Dans son précédent rapport, le Comité déclarait que le Gouvernement iranien avait accepté que des consultations aient lieu à Téhéran entre des fonctionnaires spécialisés de son administration et un membre du Secrétariat du Comité, en vue d'aboutir à une méthode statistique qui éliminerait les nombreuses divergences et difficultés rencontrées dans l'examen des statistiques iraniennes de l'opium. Le Secrétaire du Comité a donc passé trois semaines, du 29 juin au 21 juillet 1955, auprès des services compétents de l'Iran, et le Comité tient à déclarer combien il est sensible

aux égards qui lui ont été prodigués au cours de son séjour dans ce pays. En fait, l'objet de ces consultations s'est sensiblement élargi, les autorités iraniennes ayant elles-mêmes abordé plusieurs autres aspects de la question de l'opium.

Le Comité a notamment appris que le Gouvernement iranien avait l'intention de soumettre au Parlement un projet de loi tendant à prohiber totalement la culture du pavot à opium et à mettre fin à l'usage non médical de l'opium. En fait, cet usage était prohibé depuis longtemps déjà. De renseignements parvenus ultérieurement au Comité, il appert que ce projet a été adopté à l'unanimité par le Parlement le 30 octobre 1955.

Le 4 août 1955, immédiatement après que le Sénat eut ratifié ce projet, le Dr Jehan S. Saleh, Ministre de la santé publique, a tenu à Téhéran une conférence de presse au cours de laquelle il a fait, entre autres, les déclarations suivantes :

- i) La superficie consacrée au pavot à opium représente la 1/350 partie des terres cultivables du pays ;
- ii) La récolte totale d'opium varie de 700 à 1.200 tonnes par an, et les exportations au cours des dix dernières années ont été en moyenne de 90 tonnes par an \* ;
- iii) Le nombre des opiomanes en Iran est de 1.500.000 ; environ 2.000 kg. d'opium sont fumés quotidiennement ; cette toxicomanie entraîne chaque année le décès prématuré d'environ 100.000 personnes, 5.000 suicides, et laisse 50.000 enfants environ sans moyens d'existence.

Ces déclarations montrent que la gravité de la situation causée par le trafic illicite et l'opiomanie en Iran est franchement reconnue. Les faits rendus publics posent un problème qui n'est pas nouveau et qui a déjà sollicité à maintes reprises l'attention des organes internationaux chargés de ces questions. Il y a lieu de se réjouir de ce que le Gouvernement de l'Iran se soit maintenant montré pleinement conscient de la gravité du problème et ait décidé de l'aborder de front, mais il est évident qu'un grand nombre de difficultés devront être

\* Selon les renseignements fournis jusqu'ici par le Gouvernement de l'Iran au Comité, la production annuelle licite a été en moyenne de 140 tonnes et les exportations de 106 tonnes, au cours des dix années 1945 à 1954.

surmontées avant que les intentions manifestées par les pouvoirs publics de ce pays puissent être pleinement réalisées. Le Comité accueillera avec satisfaction tout acte positif visant à faire cesser une situation à ce point dangereuse, et suivra avec le plus vif intérêt les effets des mesures adoptées par le gouvernement pour mettre sa décision à exécution.

On trouvera d'autres commentaires sur les éléments de la situation actuelle en Iran dans les chapitres pertinents du présent rapport. »

#### b) *Italie*

Dans son rapport pour 1953, le Comité s'était montré surpris de constater que la licence de fabrication avait été rendue, après une brève période de suspension, aux établissements Schiapparelli, dans les bâtiments desquels avait eu lieu une importante fabrication illicite de diacétylmorphine,

et que le principal coupable n'avait pas encore été traduit en justice.

Depuis lors, la licence autorisant la firme en question à traiter des stupéfiants lui a été retirée, et Migliardi, inculpé de la fabrication illicite, a été condamné. Il est rassurant de savoir que les mesures appropriées ont maintenant été prises dans cette retentissante affaire.

#### c) *Paraguay*

Depuis plusieurs années, ce pays, qui est partie aux Conventions de 1925 et de 1931, avait cessé toute collaboration aux travaux du Comité. Des tentatives répétées ont été faites pour corriger cette situation et ont finalement donné des résultats en 1955: en effet, cette année, le Gouvernement du Paraguay a fourni la plupart des statistiques requises, non seulement pour 1954, mais encore pour plusieurs années antérieures.

## II. TENDANCES DU MOUVEMENT LICITE DES STUPÉFIANTS EN 1954

### I. REMARQUES GÉNÉRALES

Le présent chapitre donne une vue d'ensemble du mouvement licite des stupéfiants en 1954, fondée sur les renseignements que les gouvernements ont fournis au Comité en application des Conventions internationales de 1925 et de 1931 et du Protocole de 1948. La plupart de ces données sont reproduites dans les tableaux synoptiques annexés au présent rapport, et, pour faciliter la comparaison, elles sont accompagnées des chiffres relatifs aux quatre années précédentes.

Les remarques dont le Comité avait fait précéder son examen de la situation en 1953, publié dans son précédent rapport, restent valables pour 1954 et sont en conséquence reproduites ci-dessous:

« ... les renseignements dont le Comité dispose ne sont pas absolument complets: certaines statistiques manquent, d'autres sont défectueuses. Ces lacunes affectent la présente étude et leur étendue varie suivant qu'il s'agit des matières premières, c'est-à-dire l'opium, la feuille de coca et la cannabis, ou des stupéfiants fabriqués à partir de ces matières premières, ou encore des stupéfiants synthétiques. En ce qui concerne les matières premières, les renseignements sont moins complets et beaucoup moins

précis que ne le sont ceux qui se rapportent aux stupéfiants qui en sont tirés. Quant aux stupéfiants synthétiques visés par le Protocole de 1948, ce n'est que depuis 1951 que les Parties à ce Protocole ont l'obligation de fournir des renseignements à leur sujet... L'étude ci-après porte principalement sur la production et la consommation mondiales, les données dont dispose le Comité sur ces deux phases du mouvement des stupéfiants se prêtant particulièrement à des comparaisons qui, à leur tour, permettent de dégager les tendances. »

### 2. MATIÈRES PREMIÈRES

#### a) *Opium*

Dans son dernier rapport, le Comité signalait qu'en 1952 et 1953 la production licite d'opium avait été supérieure aux besoins, et qu'une accumulation d'opium en était résultée, principalement dans les pays producteurs, si bien qu'à la fin de 1953 l'opium disponible dans ces pays et dans les pays fabricants de morphine aurait permis de couvrir les besoins licites du monde pendant deux ans et demi.

En 1954, la production licite a été sensiblement réduite et la demande a augmenté, si bien qu'il a fallu prélever sur les stocks pour faire face aux

besoins. Les stocks existant à la fin de l'année suffisaient à assurer les besoins du monde pendant environ deux ans.

<sup>A</sup> Le Comité ne peut que continuer à éprouver une certaine inquiétude devant l'importance des quantités d'opium disponibles, étant donné que les gouvernements ne sont pas invariablement en mesure d'assurer que tout l'opium récolté leur est livré, et que leurs chiffres de production ne représentent en conséquence que les quantités achetées aux producteurs par les monopoles d'Etat. Les révélations faites au sujet de la situation en Iran ont prouvé cette année de façon positive que les craintes du Comité étaient parfaitement fondées. La quantité d'opium livrée au cours des dix dernières années par les cultivateurs iraniens au monopole d'Etat, et qui était déclarée représenter la production totale, a été en moyenne de 140 tonnes par an de 1945 à 1954. Or, selon les déclarations faites par le Ministre de la santé de l'Iran, au cours d'une conférence de presse tenue à Téhéran le 4 août 1955, la production réelle atteint de 700 à 1.200 tonnes par an. Il s'ensuit que les quantités produites en sus des livraisons faites au monopole d'Etat ont dû passer dans le trafic illicite. En outre, les indications qui se dégagent des confiscations d'opium dans le trafic illicite faites en diverses parties du monde montrent bien que des détournements analogues se produisent dans d'autres pays producteurs, sans toutefois que l'on puisse en évaluer le montant. <sup>14</sup>

Les constatations complémentaires suivantes se dégagent d'un examen détaillé des statistiques fournies au Comité. La production totale déclarée est tombée de 1.295 tonnes en 1953 à 773 tonnes en 1954, soit de 40%. Cette diminution se répartit entre tous les pays producteurs, à l'exception de l'URSS et du Pakistan. Les baisses les plus notables se sont produites en Turquie, de 321 à 71 tonnes; en Inde, de 629 à 438 tonnes, et en Iran, de 227 à 144 tonnes. En revanche, en URSS, la production est passée de 92 à 103 tonnes, et au Pakistan de 3,2 à 4,6 tonnes. Ce dernier pays développe sa production pour pouvoir faire face à la demande intérieure sans avoir à s'adresser à d'autres pays producteurs.

En 1954, contrairement à ce qui était arrivé en 1952 et en 1953, les besoins licites ont augmenté et ont dépassé la production. L'augmentation est due à une demande plus forte des pays fabricants

de morphine, comme on le verra au chapitre traitant de cette dernière substance. Les besoins dits quasi médicaux baissent régulièrement, à la suite notamment des mesures édictées par le Gouvernement de l'Inde pour éliminer totalement cet usage d'ici à 1959. Les besoins non médicaux *licites* représentent maintenant peu de chose par rapport à la demande à des fins médicales, alors qu'ils dépassaient cette dernière avant la guerre de 1939/45. En 1954, deux pays ont fourni au Comité des chiffres de leur consommation non médicale licite. Ce sont le Cambodge et la Thaïlande, où elle a été respectivement de 78 kg. et de 16.448 kg.; dans ce dernier pays, l'opium utilisé à cette fin semble provenir entièrement de saisies faites dans le trafic illicite. L'Inde ne fournit que des chiffres globaux pour l'opium fumé et pour celui qui sert à des fins quasi médicales, soit au total 83.505 kg. en 1954; les fins quasi médicales en ont absorbé de loin la plus grande partie.

Quant aux stocks, ils étaient, dans les pays producteurs, de 1.188 tonnes à la fin de 1954, contre 1.486 tonnes à la fin de 1953, et, dans les pays fabricants, de 261 tonnes à ces deux dates. Le stock mondial équivaut aux besoins de deux années environ; les quatre cinquièmes en sont donc détenus par les pays producteurs, et un cinquième par les pays fabricants. Les stocks des pays purement consommateurs représentent un élément relativement peu important du total mondial.

#### b) *Paille de pavot*

Comme on le sait, les Conventions internationales sur les stupéfiants ne s'appliquent pas à la paille de pavot, autre matière première de la morphine. La Convention de 1931 prévoit néanmoins que les gouvernements exerceront une surveillance rigoureuse sur les quantités de matières premières qui servent à la fabrication des stupéfiants, et que les fabricants seront appelés à fournir à leurs autorités nationales des rapports sur les quantités de matières premières qu'ils ont utilisées. C'est ainsi que les gouvernements font connaître au Comité les quantités de paille de pavot traitées pour obtenir de la morphine, de même que les quantités de morphine ainsi obtenues.

De fait, la paille de pavot a pris une place importante en tant que matière première de la morphine; elle a fourni 26% de la morphine produite dans le monde en 1953, et 22% en 1954. Il y a trois raisons

à cette diminution: 1<sup>o</sup> les pays dont la seule matière première est l'opium ont, dans l'ensemble, fabriqué plus de morphine en 1954 qu'en 1953; 2<sup>o</sup> la République fédérale allemande et l'Argentine, qui utilisent les deux matières premières, ont eu davantage recours à l'opium que dans le passé; 3<sup>o</sup> une baisse du rendement de la morphine fabriquée à partir de la paille, qui a été particulièrement sensible en Hongrie. Cette baisse du rendement peut être due soit au fait que certaines opérations d'extraction commencées en 1954 ne se sont terminées qu'en 1955, soit à l'emploi d'une paille plus pauvre en morphine. De toute façon, la situation devrait être suivie de près, et le Comité prie les gouvernements intéressés de rechercher la cause de toute baisse de rendement constatée dans la fabrication.

c) *Feuilles de coca*

Cette année — et pour la première fois — tous les pays qui, à la connaissance du Comité, produisent des feuilles de coca, ont pu lui indiquer le montant de leur récolte, ou une estimation de celle-ci. En effet, après le Pérou, qui a commencé à fournir des renseignements l'an passé, la Bolivie, le dernier pays qui ne l'avait pas fait jusqu'ici, a donné cette année une estimation de sa production pour 1954. D'après ces renseignements, la quantité totale de feuilles de coca produite dans le monde en 1954 s'est élevée à 13.113 tonnes environ. La part des quatre pays producteurs y est très inégale. Le Pérou vient en tête, avec 9.907 tonnes, suivi de la Bolivie avec 3.000 tonnes, de la Colombie avec 180 tonnes et de l'Indonésie avec 26 tonnes. La culture du cocaïer, qui avait été reprise dans la province chinoise de Taïwan (Formose) avait permis une première récolte de 200 kg. en 1953, mais aucune cueillette n'a été faite en 1954. Au Pérou, qui, on vient de le voir, est de loin le producteur le plus important, la quantité récoltée est passée de 9.502 tonnes en 1953 à 9.907 tonnes en 1954. En regard de cet accroissement, les variations annuelles — 15 tonnes au maximum — de la production en Colombie et en Indonésie sont de peu d'importance. Pour la Bolivie, aucune comparaison n'est possible, seul le chiffre de 1954 étant connu.

L'utilisation des feuilles de coca à des fins médicales, à savoir la fabrication licite de cocaïne, n'a absorbé qu'une fraction de la production:

moins de 700 tonnes sur 13.113 tonnes en 1954 pour le monde entier. Le solde, soit plus de 12.000 tonnes de feuilles, a été consommé à des fins non médicales, c'est-à-dire mâché par certaines des populations aborigènes de l'Amérique du Sud. En Colombie, toute la production est utilisée de cette manière; en Bolivie et au Pérou, il en va de même pour 90% de la production. Le solde de la production bolivienne est presque totalement exporté vers l'Argentine, seul pays non producteur où existe l'habitude de mâcher des feuilles. Quant au Pérou, il exporte le reste de sa récolte vers les pays fabricants de cocaïne. En Indonésie, où l'habitude de mâcher les feuilles n'existe pas, toute la récolte est exportée aux fins d'extraction de la cocaïne.

Les chiffres plus complets fournis au Comité pour 1954 confirment la déclaration faite dans son précédent rapport, à savoir que cette consommation non médicale est un facteur de production beaucoup plus important que les besoins médicaux en cocaïne du monde entier. Le Comité a donc appris avec satisfaction que les Gouvernements de l'Argentine, de la Bolivie et du Pérou avaient manifesté, à la 10<sup>e</sup> session de la Commission des stupéfiants (avril-mai 1955), leur volonté d'éliminer progressivement la mastication des feuilles de coca; les autorités de la Colombie suivent la même politique depuis plusieurs années. Il s'agit là d'une tâche de longue haleine, exigeant d'autant plus de persévérance que, d'après les statistiques de ces dernières années, cette consommation n'a guère tendance à diminuer dans l'ensemble.

Les feuilles de coca qui sont utilisées à des fins médicales servent presque exclusivement à la fabrication licite de cocaïne. Les tendances de cette utilisation sont donc parallèles à celles de la production de cocaïne, qui sont examinées au chapitre consacré à ce stupéfiant.

d) *Cannabis* (« chanvre indien »)

A part son emploi industriel pour la production de fibres et de graines, cette plante est employée dans la fabrication de préparations utilisées à des fins dites quasi médicales et, dans une proportion plus faible, à des fins médicales. Elle sert aussi à des usages non médicaux variés, donnant lieu à des toxicomanies répandues dans de nombreuses régions du monde.

La Convention de 1925 ne prévoit pas pour la

cannabis l'envoi de statistiques aussi complètes que pour les autres stupéfiants; seuls le commerce international, les confiscations effectuées lors d'importations ou d'exportations illicites, et la consommation et les stocks de préparations médicinales sont déclarés au Comité. La présente étude ne peut donc se rapporter qu'à l'utilisation médicale et quasi médicale des préparations.

En 1954, le Conseil économique et social avait demandé aux pays où les préparations à base de cannabis sont encore utilisées en médecine d'étudier la possibilité de mettre fin à cette pratique. Cette recommandation se fondait sur un avis du Comité d'experts des drogues toxicomanogènes (Organisation mondiale de la santé), selon lequel ces préparations n'ont plus de raison d'être utilisées en médecine et sont pratiquement désuètes. L'avenir montrera dans quelle mesure les gouvernements ont donné suite à cette recommandation. En 1953, selon les dernières statistiques parvenues au Comité, 1.300 kg. de ces préparations ont été utilisées dans le monde, dont plus de la moitié en Inde et au Pakistan, et le reste dans une vingtaine d'autres pays. Les renseignements dont le Comité dispose pour 1954 indiquent que l'utilisation des préparations de cannabis est tombée à 900 kg. Elle a complètement cessé en France et au Chili, et aussi au Pakistan, semble-t-il, et a baissé de moitié ou même davantage au Royaume-Uni, en Union Sud-Africaine, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Irlande, en Suède et en Norvège.

### 3. DROGUES MANUFACTURÉES

#### a) *Morphine*

Après avoir marqué un recul en 1953, la production mondiale a repris en 1954 sa courbe ascendante, passant de 74 à 84 tonnes. Aussi bien le taux de cette progression que le chiffre de 84 tonnes sont les plus hauts qui aient été enregistrés jusqu'ici. Le chiffre de production le plus élevé qui ait été atteint antérieurement était de 78 tonnes (en 1952). Les hausses les plus marquées se sont produites au Royaume-Uni, en URSS et dans la République fédérale allemande. Elles ont été compensées, dans une faible mesure, par des réductions aux Etats-Unis, en Espagne, en Hongrie et en Argentine.

L'augmentation de la production mondiale résulte de l'accroissement continu des besoins

en codéine, dont la production absorbe bon an mal an 80 à 90% de la morphine fabriquée. Aussi bien, le Comité avait-il laissé entendre l'an dernier que le recul de la production de morphine en 1953 ne pouvait être que passager.

En 1954, la quantité de morphine transformée en éthylmorphine, pholcodine et hydromorphone a augmenté elle aussi, et elle représente actuellement 8% de la production de morphine. Il s'ensuit que la quantité de morphine qui n'est pas transformée en d'autres stupéfiants ne représente plus qu'une faible fraction de la production totale — moins de 5% ces deux dernières années ou, en chiffres absolus, 3 tonnes. En revanche, la consommation mondiale de morphine a été de 5 tonnes pendant l'année, et le déficit a dû être comblé par prélèvement sur les stocks.

Ce chiffre de 5 tonnes est particulièrement intéressant étant donné qu'en 1936, par exemple, la consommation atteignait près de 9 tonnes et que la diminution s'est produite en dépit de l'accroissement de la population et du développement quasi général des services médicaux et des assurances sociales. On doit donc conclure que la morphine est utilisée beaucoup moins largement qu'avant la guerre dans la pratique médicale, et qu'elle est vraisemblablement remplacée par d'autres stupéfiants, dérivés de l'opium ou synthétiques, ayant des effets comparables.

#### b) *Diacétylmorphine*

Les dangers inhérents à l'utilisation de la diacétylmorphine en thérapeutique ont souvent été évoqués, en particulier par l'Organisation mondiale de la santé au cours de ces dernières années, et le Comité et l'Organe de contrôle en ont fait mention à plusieurs reprises dans leurs rapports annuels. L'opinion selon laquelle il y aurait lieu de remplacer la diacétylmorphine par des stupéfiants moins propres à engendrer la toxicomanie a régulièrement gagné du terrain, et de nombreux pays ont maintenant interdit son utilisation ou sont en voie de l'interdire, ou se sont déclarés disposés à en envisager l'interdiction. L'Organe de contrôle a consacré à l'étude de cette question un chapitre particulier de l'état des « Evaluations des besoins du monde en stupéfiants en 1956 »\*.

Trois pays ont encore fabriqué de la diacétylmorphine en 1954: le Royaume-Uni (120 kg.),

\* Document E/DSB/13.

la Belgique (8 kg.) et le Portugal (4 kg.), soit 132 kg. au total, ou 26 kg. de moins qu'en 1953. Les mesures d'interdiction envisagées dans le Royaume-Uni laissent entrevoir la possibilité d'une baisse encore plus marquée en 1956.

De son côté, la consommation mondiale est tombée de 206 kg. en 1953 à 158 kg. en 1954. Depuis 1951, la production a été encore plus faible, ce qui s'est traduit par une réduction progressive des stocks:

*Stocks de diacétylmorphine dans le monde*

1950	1951	1952	1953	1954
Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
633	529	392	302	276

c) *Codéine*

Aucun stupéfiant n'a vu croître sa consommation dans les mêmes proportions que la codéine. Au cours de la période de vingt années pour laquelle le Comité dispose de statistiques, cette consommation a quadruplé en suivant une progression constante, de 18 tonnes en 1935 à 68 tonnes en 1954, chiffre maximum atteint jusqu'ici. Cette tendance peut s'expliquer par l'accroissement de la population, le développement des services médicaux et les applications plus diverses que la pratique médicale a trouvées à ce stupéfiant.

Sa production a montré une tendance semblable, et en 1954 elle a absorbé non moins de 550 tonnes d'opium, soit près de 90% de la quantité produite licitement au cours de cette année (calculée à une consistance de 80 à 90%). De plus, on peut estimer que 85% de la morphine tirée de la paille de pavot sert aussi à la fabrication de codéine.

d) *Dionine*

Les chiffres de la consommation mondiale de dionine marquent ces dernières années une tendance à l'augmentation: 4.093 kg. en 1950, 5.478 kg. en 1953, 5.575 kg. en 1954.

La production mondiale, de 5.121 kg. en 1953 et de 5.191 kg. en 1954, est restée inférieure à la consommation, et ceci a entraîné des prélèvements sur les stocks.

e) *Autres dérivés d'alcaloïdes de l'opium*

Ces substances sont utilisées dans un grand nombre de pays et territoires, mais, dans la plupart d'entre eux, la consommation n'atteint pas

1 kg. par an, si bien que le chiffre de la consommation mondiale reste faible. La production, en revanche, est concentrée dans quelques pays, aussi est-il plus facile d'en observer les tendances. Le tableau ci-après montre, par ordre d'importance, les chiffres pour 1954 comparés à ceux de 1953 et de 1950. On verra que la production de tous ces stupéfiants, sauf la benzylmorphine, est en augmentation.

*Production mondiale*

Stupéfiant	1950	1953	1954
	Kg.	Kg.	Kg.
Dihydrocodéine . . . . .	?	592	1.020
Hydrocodone . . . . .	442	704	736
Pholcodine . . . . .	?	206	526
Oxycodone . . . . .	184	247	286
Acétyldihydrocodéinone . . . . .	75	90	147
Hydromorphone . . . . .	87	108	114
Benzylmorphine . . . . .	—	70	64
Acétyldihydrocodéine . . . . .	?	1	4

f) *Cocaïne brute*

La production de cocaïne brute au Pérou, qui avait cessé depuis plusieurs années, a repris en 1954; la quantité produite, soit 202 kg., sera probablement exportée vers des pays fabricants de cocaïne. Dans les autres pays producteurs, la cocaïne brute n'est qu'une étape du processus de fabrication de cocaïne.

g) *Cocaïne*

La production mondiale est passée de 1.995 kg. en 1953 à 2.428 kg. en 1954. Cette augmentation de plus de 20% est motivée par la demande plus forte des pays suivants: URSS, Chine (provinces continentales), Roumanie, Indonésie et Pologne. Les exportations vers ces pays, qui étaient de 216 kg. en 1953, ont atteint 670 kg. en 1954. L'écart le plus important ressort des chiffres de l'URSS (de 90 kg. à 450 kg.). Pour autant que les statistiques permettent de l'observer, les importations étaient destinées en partie à la consommation courante et en partie à la reconstitution des stocks. Les pays fournisseurs (la République fédérale allemande, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la France) ont de ce fait porté leur production de 1.021 kg. à 1.429 kg.

La consommation mondiale de cocaïne déclarée au Comité a suivi une progression beaucoup plus régulière que la production: 1.757 kg. en 1952,

1.893 kg. en 1953, et 1.966 kg. en 1954. L'augmentation a été le plus marquée en URSS, en Roumanie, en Indonésie et en Bulgarie.

h) *Stupéfiants synthétiques*

*Péthidine*

En 1954, la production mondiale a atteint 12,6 tonnes, soit 2 tonnes de plus qu'en 1953. Celle du Royaume-Uni suffirait dans une large mesure à expliquer cet accroissement: en effet, après être tombée à 0,8 tonne en 1953, elle est remontée en 1954 à 2,5 tonnes, chiffre du même ordre de grandeur que celui de 1952; ces variations ne sont pas dues à des fluctuations de la demande, mais bien à une action sur les stocks, qui avaient atteint un niveau jugé trop élevé à la fin de 1952.

La consommation mondiale, qui n'est pas influencée par des facteurs de ce genre, est un indice plus sûr de l'utilisation de ce stupéfiant. Elle a augmenté comme suit depuis 1951, première année pour laquelle le Comité ait disposé de renseignements à peu près complets:

1951	1952	1953	1954
Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
8,9	10,3	10,7	11,4

Le Comité analyse actuellement les chiffres de la consommation de péthidine et leur relation avec les chiffres de la consommation de morphine.

*Méthadone*

La consommation mondiale de méthadone, qui était de 489 kg. en 1953, a atteint 553 kg. en 1954. Au cours de la même période, la production est passée de 395 kg. à 609 kg. Le déficit de production constaté en 1953 a donc été partiellement compensé en 1954.

*Cétobémidone*

Jusqu'en 1953, ce stupéfiant était fabriqué en Suisse et au Danemark. En 1954, la Suisse a suspendu sa fabrication, ce qui a ramené la production mondiale de 110 kg. en 1953 à 24 kg. en 1954. Il n'apparaît pas que le Gouvernement suisse ait décidé d'interdire la production de la cétobémidone, comme l'avait recommandé le Conseil économique et social, et on peut supposer que la fabrication dans ce pays a cessé temporairement pour des raisons d'ordre purement technique.

La consommation mondiale de cétobémidone s'est élevée au total de 64 kg. en 1954. Elle n'a atteint ou dépassé 1 kg. que dans dix pays: la République fédérale allemande, l'Argentine, la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Italie, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse.

*Autres stupéfiants synthétiques*

La production des stupéfiants synthétiques autres que la péthidine, la méthadone et la cétobémidone est infime, soit qu'ils n'aient pas gagné la faveur générale du corps médical, soit qu'ils n'aient pas encore dépassé la phase des recherches scientifiques ou cliniques, étant de découverte récente.

Le tableau ci-après montre la production de ces stupéfiants, pour autant qu'elle ait atteint 1 kg.:

<i>Stupéfiant</i>	<i>Production mondiale</i>	
	1953 Kg.	1954 Kg.
Alphaprodine . . . . .	24	52
Phénadoxone . . . . .	41	38
Racémorphane/Lévorphanol . . . . .	42 (incomplète)	12
Isométhadone . . . . .	24	—

III. TRAFIC ILLICITE

Aux termes des articles 24 et 26 de la Convention de 1925, le Comité doit surveiller d'une façon constante le mouvement du marché international des stupéfiants et vouer en particulier son attention à toute possibilité d'accumulation exagérée de stupéfiants dans un pays quelconque et au risque qu'un tel pays ne devienne un centre de trafic illicite. Dans le cadre de ce contrôle, il reçoit, en exécution de l'article 22 de la Convention de

1925, des statistiques portant sur les quantités de stupéfiants confisqués à la suite d'importations ou d'exportations illicites et sur leur affectation. Il a également accès aux rapports annuels établis par les gouvernements en exécution de l'article 21 de la Convention de 1931 et aux rapports sur les cas de trafic illicite d'importance internationale que les Parties contractantes sont requises, aux termes de l'article 23 de cette Convention, de se

communiquer par l'entremise du Secrétaire général des Nations Unies et que la Commission des stupéfiants utilise dans l'exercice de sa mission générale de surveillance de l'application des Conventions et de la suppression du trafic illicite.

Les pays et territoires dans lesquels la somme des quantités confisquées lors d'importations ou d'exportations illicites a été particulièrement élevée au cours des deux années écoulées sont les suivants:

<i>Pays</i>	<i>Substance</i>	<i>1953</i> Kg.	<i>1954</i> Kg.
Thaïlande . . . . .	Opium brut . . . .	16.972	11.085
	Morphine . . . . .	18	11
Egypte . . . . .	Opium brut . . . .	?	1.892
	Cannabis . . . . .	?	4.933
Singapour . . . . .	Opium brut . . . .	2.620	1.685
	Cannabis . . . . .	73	365
	Morphine . . . . .	—	1
Bahrein . . . . .	Opium brut . . . .	361	1.007
	Résine de cannabis	—	49
Pakistan . . . . .	Opium brut . . . .	950	760
	Cannabis . . . . .	288	494
	Résine de cannabis	3.693	2.003
Fédération de Malaisie	Opium brut . . . .	1.546	526
	Cannabis . . . . .	83	30
Hong-Kong . . . . .	Opium brut . . . .	251	34
	Morphine . . . . .	8	7
	Diacétylmorphine .	10	7
Liban . . . . .	Opium brut . . . .	480	434
	Cannabis . . . . .	3.050	—
	Résine de cannabis	—	1.160
Syrie . . . . .	Opium brut . . . .	—	463
	Cannabis . . . . .	—	294
	Cocaïne brute . . .	—	2
Ceylan . . . . .	Opium brut . . . .	851	20
Etats-Unis . . . . .	Diacétylmorphine .	21	16
	Résine de cannabis	1.202	1.085*
Japon . . . . .	Morphine . . . . .	1	4
	Diacétylmorphine .	10	8
Macao . . . . .	Morphine . . . . .	—	1*
	Diacétylmorphine .	—	10*
Indonésie . . . . .	Diacétylmorphine .	—	10
Chine ** . . . . .	Morphine . . . . .	9	—
	Diacétylmorphine .	—	7
Argentine . . . . .	Feuilles de coca .	18.198	3.664
Maroc (Prot. français)	Cannabis . . . . .	18.624	16.562
Swaziland . . . . .	Cannabis . . . . .	1.180	1.699
France . . . . .	Cannabis . . . . .	2.301	1.453*
	Morphine . . . . .	57	—
	Diacétylmorphine .	38	—

\* Y compris les quantités confisquées autrement qu'à la suite d'importations ou d'exportations illicites.

\*\* Statistiques incomplètes.

Il vaut la peine de signaler que, dans aucun pays ou territoire, la quantité totale de stupéfiants « synthétiques » confisquée en 1954 à la suite d'importations ou d'exportations illicites n'a atteint 1 kg.

On se gardera d'attacher trop d'importance aux variations qui se produisent d'une année à l'autre. Le volume des confiscations ne peut pas être considéré comme un indice sûr de l'importance de ce trafic. En effet, le nombre et l'importance des confiscations peuvent varier suivant que la vigilance des autorités policières ou douanières s'intensifie ou se relâche ou que ces autorités disposent de moyens d'investigation ou de répression plus ou moins efficaces, ou encore de la mesure dans laquelle des circonstances fortuites sont venues faciliter leur tâche.

La Commission des stupéfiants étudie le problème du trafic illicite dans tous ses aspects, et sa plus récente étude de la question constitue le chapitre X de son *Rapport au Conseil économique et social pour 1955\**.

Réserve faite pour le contenu du paragraphe ci-après, les renseignements examinés cette année par le Comité n'ont pas clairement désigné de pays comme centres bien définis de trafic illicite, justiciables des mesures prévues aux articles 24 ou 26 de la Convention de 1925.

Il y a lieu toutefois d'attacher une très grande importance aux récentes déclarations du Ministre de la santé de l'Iran, relatives à la production et à la consommation d'opium dans ce pays, et dont certains extraits ont été reproduits au Chapitre I, paragraphe 8, a), du présent rapport. Les faits qui s'y trouvent révélés confirment largement les craintes que le Comité éprouve depuis plusieurs années quant à l'efficacité du contrôle exercé sur la production d'opium en Iran et qu'il a exprimées dans plusieurs rapports antérieurs. Etant donné les responsabilités qui lui incombent en vertu de l'article 26 de la Convention de 1925, le Comité ne pourra que continuer à éprouver de vives préoccupations jusqu'au moment où des mesures administratives efficaces auront été prises pour assurer l'application de la loi récente visant à prohiber la culture du pavot dans tout le pays.

\* Document E/2768.

#### IV. NOUVEAUX STUPÉFIANTS

Depuis la publication du dernier rapport du Comité, les stupéfiants suivants ainsi que leurs sels ont été placés sous contrôle international:

- a) En vertu des dispositions de l'article 11 de la Convention de 1931:

Méthyl-6 dihydromorphine;  
Dihydrooxymorphinone;  
Ester myristique de la benzylmorphine.

- b) En vertu des dispositions du Protocole de 1948:

Diphényl-4,4 diméthylamino-6 hexanone-3;  
Bêta-diméthylamino-6 diphényl-4,4 heptanol-3 (bêta-méthadol);  
Diphényl-4,4 pipéridino-6 heptanone-3;  
Ester isopropylique et les autres esters de

l'acide méthyl-1 phényl-4 pipéridine carboxylique-4.

Ils sont soumis au régime applicable aux stupéfiants spécifiés à l'article 1<sup>er</sup>, paragraphe 2, du Groupe I de la Convention de 1931, à l'exception de l'ester myristique de la benzylmorphine, qui n'a encore fait l'objet d'aucune décision à cet égard.

A ce jour, l'application du Protocole de 1948 a entraîné la mise sous contrôle de 24 « nouveaux » stupéfiants: 14 en 1951; 1 en 1952; 5 en 1953; 4 en 1954, et des mesures sont actuellement en cours pour en soumettre cinq autres au même contrôle.

Le nombre des stupéfiants dont le Comité a pour tâche de surveiller le mouvement a ainsi plus que doublé depuis 1951, année au cours de laquelle le Protocole de 1948 a commencé d'être effectivement appliqué.

#### V. NOMBRE INSUFFISANT DES RATIFICATIONS DU PROTOCOLE DU 19 NOVEMBRE 1948

Le Comité constate avec regret qu'en dépit de deux appels adressés par le Conseil économique et social, le nombre des pays parties au Protocole de 1948 est encore très inférieur au nombre des

pays parties à la Convention de 1931, et qu'une seule adhésion nouvelle à cet instrument a été enregistrée au cours des douze derniers mois.

#### VI. PROTOCOLE DE 1953 SUR L'OPIUM ET PROJET DE CONVENTION UNIQUE

A ses sessions de juin et octobre 1955, le Comité central permanent de l'Opium a poursuivi conjointement avec l'Organe de contrôle l'examen des tâches qui seront dévolues aux deux organes par le Protocole de 1953 sur l'Opium lorsque cet instrument sera entré en vigueur. Sur la base d'études présentées par son Secrétariat, il a notamment examiné avec l'Organe de contrôle la question des

dates auxquelles devraient lui parvenir les diverses évaluations requises par ce Protocole.

En ce qui concerne le projet de Convention unique, le Comité central permanent de l'Opium et l'Organe de contrôle ont soumis conjointement à la Commission des Stupéfiants des textes d'articles se rapportant aux statistiques et aux évaluations.

#### VII. CONCLUSIONS

A peu d'exceptions près, les Parties contractantes aux Conventions de 1925 et de 1931 et au Protocole de 1948 ont satisfait aux obligations

découlant de ces instruments. Elles ont rendu compte de leur approvisionnement licite en stupéfiants, et si quelques détournements ont pu avoir

lieu, ils n'ont constitué qu'une fraction peu importante du trafic illicite, lequel est alimenté principalement par la production clandestine.

Dans son précédent rapport, le Comité exprimait l'avis que les stocks licites d'opium brut existant dans le monde à la fin de 1953, qui correspondaient alors aux besoins normaux pendant deux ans et demi, étaient indûment élevés. En 1954, la production a été réduite et la demande s'est légèrement accrue, si bien que ces stocks ne représentaient plus que les besoins de deux années environ.

La consommation à des fins médicales et scientifiques de la plupart des stupéfiants « manufacturés » a continué d'augmenter en 1954, comme au cours des années précédentes, probablement en raison de l'accroissement de la population et du relèvement des niveaux de vie. Ce fait n'a donc rien d'alarmant en lui-même; on peut d'ailleurs s'attendre que la consommation augmente encore, à mesure que les services sanitaires continueront à se développer. La responsabilité incombe cependant aux gouvernements de s'assurer que ces substances ne soient prescrites qu'à bon escient. Il n'est pas moins essentiel que la profession médicale soit pleinement consciente des dangers inhérents à l'utilisation de tout nouveau stupéfiant, synthétique ou autre, dès lors que ses propriétés toxicomanogènes ont été dûment reconnues, et cette nécessité retient actuellement l'attention de l'Organisation mondiale de la santé et de la Commission des stupéfiants.

Les fluctuations de la production ne sont pas toujours en rapport avec la demande, et les stocks viennent jouer un rôle compensateur. Ceci ne pose aucun problème si les excédents, lorsqu'il y a surproduction, se retrouvent dans les stocks de fin d'année et si ces derniers ne sont pas disproportionnés aux besoins. En ce qui concerne les seuls stupéfiants « manufacturés », ces deux conditions ont dans l'ensemble été remplies en 1954.

\* \* \*

Le Comité a été plus amplement renseigné en 1955 que dans le passé au sujet de l'opium et des feuilles de coca. Si l'on peut y voir une amélioration, en revanche les informations reçues confirment certaines déclarations antérieures du Comité, selon lesquelles, malheureusement, les quantités consommées à des fins non médicales licites et

illicites et à des fins quasi médicales sont infiniment plus importantes que les quantités requises à des fins strictement médicales et scientifiques.

Les déclarations du Ministre de la santé de l'Iran, dont des extraits sont reproduits dans le présent rapport, ont montré que des quantités énormes d'opium iranien sont consommées dans ce pays par les toxicomanes. En outre, il semble ressortir des rapports établis par les gouvernements sur les cas de trafic illicite que de l'opium originaire d'Iran et d'autres pays est détourné vers le marché illicite, bien que le contrôle exercé dans certains de ces pays soit censé être très strict. Il est évident que l'opium reste l'élément principal de la consommation illicite de stupéfiants: des millions d'individus s'y adonnent, en Asie surtout, et le trafic illicite dont il fait l'objet approvisionne aussi les laboratoires clandestins qui fabriquent la quasi-totalité de la morphine et de la diacétylmorphine utilisées par les toxicomanes.

A cet égard, immédiatement après l'opium viennent la résine de cannabis (hachich, charas, chira) et les feuilles et sommités de cette plante (ganja, bhang, dagga, kif, takrouri, marihuana et maconha); ceux qui s'y adonnent se comptent aussi par millions, et il s'en trouve dans toutes les parties du monde.

La mastication des feuilles de coca, habitude commune, elle aussi, à des millions d'individus, est localisée dans certains pays de l'Amérique du Sud. Les quantités ainsi consommées sont près de vingt fois supérieures à celles qui sont utilisées pour la fabrication licite de cocaïne. En 1954, les gouvernements intéressés, l'Organisation mondiale de la santé et la Commission des stupéfiants, mettant fin à une longue controverse, ont convenu que cette habitude constituait une forme de toxicomanie, même si elle n'en présente pas toutes les caractéristiques, et qu'il convenait de la faire disparaître.

En regard de ces constatations, il y a lieu de mentionner la récente décision du Gouvernement iranien tendant à prohiber la culture du pavot à opium et à mettre fin à la consommation non médicale de l'opium — en fait, cette dernière était déjà prohibée depuis longtemps. Les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan ont également introduit des mesures visant à supprimer graduellement toutes les formes de consommation d'opium qui

ne sont pas strictement médicales. Enfin, les pays de l'Amérique du Sud où existe l'habitude de mâcher la feuille de coca ont exprimé leur intention de la faire cesser progressivement.

Bien que la gravité du problème des toxicomanies par la morphine et ses dérivés, en particulier la diacétylmorphine, et par la cocaïne, ne soit pas minimisée par la comparaison, il n'en est pas moins vrai que les individus qui s'adonnent à ces stupéfiants, et que l'on rencontre un peu partout dans le monde, sont infiniment moins nombreux que ceux qui consomment habituellement l'opium, la cannabis ou les feuilles de coca; plus faible encore, à en juger par les rapports sur les cas de

trafic illicite, doit être le nombre des toxicomanes qui utilisent les stupéfiants « synthétiques ».

\* \* \*

Dans tous les pays, qu'ils soient producteurs de matières premières, fabricants ou simplement consommateurs de stupéfiants, un contrôle national efficace est la condition première d'une application satisfaisante des Conventions internationales. Chaque pays a toutefois ses problèmes particuliers, et ceux-ci ne peuvent être résolus qu'avec le concours permanent de l'opinion publique, dont dépend en dernière analyse le succès de tous les efforts déployés contre les diverses toxicomanies.

(Signé) Harry GREENFIELD,  
*Président.*

(Signé) Paul REUTER,  
*Vice-Président.*

(Signé) Louis ATZENWILER,  
*Secrétaire.*

Genève, le 11 novembre 1955.

---

ANNEXE A

I. PAYS ET TERRITOIRES QUI ONT FOURNI TOUTES LEURS STATISTIQUES  
POUR 1954

a) PAYS

Albanie	Espagne	Mexique
Allemagne, Rép. fédérale	Etats-Unis	Norvège
Argentine	Finlande	Nouvelle-Zélande
Australie	France	Pakistan
Autriche	Grèce	Pays-Bas
Bahrein	Haïti	Philippines
Belgique	Hongrie	Pologne
Bolivie	Inde	Portugal
Bulgarie	Indonésie	Roumanie
Cambodge	Irak	Royaume-Uni
Canada	Iran	Salvador
Ceylan	Irlande	Suède
Chili	Islande	Suisse
Chine*	Israël	Tchécoslovaquie
Colombie	Italie	Thaïlande
Corée du Sud	Japon	Turquie
Costa-Rica	Jordanie	Union Sud-Africaine
Cuba	Koweït	U.R.S.S.
Danemark	Laos	Uruguay
Dominicaine, République	Liban	Venezuela
Egypte	Luxembourg	Vietnam
Equateur	Mascate et Oman	Yougoslavie

b) TERRITOIRES NON AUTONOMES

Nouvelles-Hébrides franco-britanniques	<i>France (fin) :</i> Togo Tunisie	<i>Royaume-Uni (suite) :</i> Bornéo du Nord Brunéi Chypre Côte de l'Or et Togo Dominique Falkland Fédération de Malaisie Fidji (îles) Gambie Gibraltar Gilbert et Ellice Grenade Guyane Honduras Hong-Kong Jamaïque Kéni Malte Maurice et dép. Montserrat Nigéria et Cameroun Nyassaland Ouganda Rhodésie du Nord Rhodésie du Sud	<i>Royaume-Uni (fin) :</i> Saint-Christophe- Nièves Sainte-Hélène Sainte-Lucie Saint-Vincent Salomon (îles) Sarawak Seychelles Sierra-Leone Singapour Somalie Swaziland Tanganyika Tonga Trinité et Tobago Vierges (îles) Zanzibar
<i>Australie :</i> Nauru Norfolk (île) Papoua-Nouvelle- Guinée	<i>Nouvelle-Zélande :</i> Samoa occidental		<i>Administration inter- nationale :</i> Tanger
<i>Belgique :</i> Congo et Ruanda-Urundi	<i>Pays-Bas :</i> Antilles néerlandaises Nouvelle-Guinée Surinam		<i>Gouvernement mili- taire :</i>
<i>Etats-Unis :</i> Pacifique (îles du)	<i>Portugal :</i> Angola Guinée Inde Mozambique		<i>Etats-Unis :</i> Riou-Kiou (îles)
<i>France :</i> Afrique-Equatoriale Afrique-Occidentale Cameroun Côte des Somalis Inde Madagascar Maroc Nouvelle-Calédonie Océanie Saint-Pierre-et- Miquelon	<i>Royaume-Uni :</i> Aden et dép. Antigua Bahama (îles) Barbade Bassoutoland Bermudes Betchouanaland		

\* Les statistiques sont incomplètes.

## II. STATISTIQUES TRIMESTRIELLES ET ANNUELLES MANQUANTES, RELATIVES A 1954

Les statistiques trimestrielles doivent être envoyées au Comité au plus tard quatre semaines après la fin du trimestre auquel elles se réfèrent, et les statistiques annuelles trois mois (cinq mois en ce qui concerne la statistique des stocks)

après la fin de l'année à laquelle elles se réfèrent. La statistique relative à l'opium préparé (opium à fumer) est demandée aux seuls pays ou territoires où il est fabriqué et/ou consommé de l'opium préparé.

Les noms des pays et territoires qui n'ont fourni aucune statistique sont imprimés en caractères gras.

? = statistique manquante

Pays	Trimestrielles				Annuelles					
	Importations et exportations				Importations et exportations de drogues du groupe II (Conv. de 1931, Art. 1)	Consommation	Production et fabrication	Opium préparé	Stocks au 31 décembre	Confiscations
	1	2	3	4						
Afghanistan . . . . .	?	?					?			?
Allemagne (République démocratique) .					?	?	?		?	
Arabie séoudite . . . . .				?					?	
Birmanie . . . . .		?								
Brésil . . . . .						?	?		?	?
Ethiopie et Erythrée (Fédération) . . .		?*							?	
Guatemala . . . . .							?			
Honduras . . . . .					?		?		?	?
Libéria . . . . .			?	?	?	?	?		?	?
Libye . . . . .					?	?	?		?	?
<b>Mongolie (République populaire) .</b>	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
<b>Népal . . . . .</b>	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
<b>Nicaragua . . . . .</b>	?	?	?	?	?	?	?		?	?
Panama . . . . .					?	?	?		?	?
Paraguay . . . . .							?			?
Pérou . . . . .										?
Syrie . . . . .							?		?	
Yémen . . . . .	?	?	?		?	?	?		?	?
<i>Territoires non autonomes</i>										
Soudan anglo-égyptien . . . . .										?
<i>Italie :</i>										
Somalie . . . . .	?				?	?	?		?	?
<i>Portugal :</i>										
Iles du Cap-Vert . . . . .		?	?	?						
Macao . . . . .					?					
<b>Saint-Thomas et Prince . . . . .</b>	?	?	?	?	?	?	?		?	?
Timor . . . . .	?									

\* Erythrée.

ANNEXE B

**TABLEAUX SYNOPTIQUES**



## TABLEAUX I A IX

### NOTE EXPLICATIVE

1. *Portée.* — Les neuf tableaux synoptiques qui suivent montrent les principales phases du mouvement *licite* des stupéfiants, de la production des matières premières à la consommation des produits finis, au cours des années 1950, 1951, 1952, 1953 et 1954.

2. *Substances mentionnées dans les tableaux.* — Parmi les substances visées par les Conventions de 1925 et de 1931 et le Protocole de 1948, les suivantes sont les plus importantes en raison du volume de leur production, de leur commerce et de leur utilisation: *a)* opium et ses dérivés: opium, morphine, diacétylmorphine (héroïne), thébaïne, codéine, éthylmorphine (dionine); *b)* paille de pavot; *c)* feuilles de coca et cocaïne; *d)* stupéfiants synthétiques: péthidine et méthadone. Chacune de ces substances fait l'objet d'un tableau ou d'une colonne distincte.

Les autres dérivés de l'opium et les autres stupéfiants synthétiques, qui sont relativement moins importants à cet égard, ont été groupés dans deux colonnes, sous les rubriques respectives: «Autres» dérivés de l'opium, et «Autres» stupéfiants synthétiques, et une liste de ces substances est donnée au bas des tableaux contenant ces rubriques. Il va sans dire que, si l'un ou l'autre des stupéfiants synthétiques ainsi groupés prenait plus d'importance par la suite, les chiffres qui s'y rapportent seraient alors donnés séparément.

La cannabis (chanvre indien), dont ni la production ni les principales utilisations ne sont déclarées au Comité, n'a pas été mentionnée dans ces tableaux.

3. *Sources de la documentation.* — Les chiffres insérés dans ces tableaux ont été fournis par les gouvernements au Comité central permanent de l'Opium en vertu des dispositions des Conventions internationales du 19 février 1925 et du 13 juillet 1931, et du Protocole du 19 novembre 1948.

4. *Totaux.* — Tout total inscrit au bas des tableaux, s'il n'est accompagné d'aucun signe, représente le *total pour le monde entier*. Lorsque la plupart, mais non la totalité, des pays ont fourni des statistiques, le total a néanmoins été inscrit, accompagné de la mention «incomplet»; dans ce cas, les points d'interrogation qui figurent dans la colonne dont il s'agit montreront quels sont

les pays dont les statistiques font défaut. Lorsque trop de statistiques font défaut pour qu'un tel total ait une signification quelconque, un point d'interrogation a été inséré en lieu et place du total.

5. *Rapport entre la production et l'utilisation.* — En examinant le rapport entre la production ou la fabrication d'une part, et l'utilisation d'autre part, il y a lieu de tenir compte du fait que les quantités utilisées au cours d'une année donnée ne sont pas toujours entièrement produites ou fabriquées au cours de la même année; elles peuvent, en partie, avoir été tirées des stocks ou importées. Ceci explique que les chiffres relatifs à l'utilisation sont quelquefois supérieurs à ceux de la production ou de la fabrication.

6. *Rendement de la fabrication.* — On remarquera que le rendement de la fabrication varie d'une année à l'autre, quelquefois de façon considérable. Ceci provient souvent du fait que le rendement, au cours d'une année donnée, comprend une certaine proportion de produit fini obtenu à partir de matières premières qui sont entrées dans le processus de fabrication au cours de l'année précédente. Une moyenne portant sur plusieurs années successives donnera une indication beaucoup plus exacte des rendements effectifs.

7. *Unité de poids et symboles.* — L'unité de poids employée dans ces tableaux est le kilogramme; un espace blanc sépare les centaines des milliers. Le point d'interrogation signifie que le chiffre ou, selon le cas, les facteurs nécessaires pour en faire le calcul, font défaut. Le signe «—» signifie «néant» ou «quantité inférieure à un kilogramme». Pour les stupéfiants synthétiques, un espace blanc signifie que le pays ou territoire dont il s'agit n'avait pas l'obligation de fournir de chiffres et n'en a pas fourni.

8. *Comparabilité des statistiques relatives aux stupéfiants synthétiques.* — Les statistiques relatives aux stupéfiants synthétiques fournies par les différents pays et territoires, devraient être données en termes de base anhydre pour être comparables; cependant, tel n'est pas toujours le cas,

et il est probable que certaines d'entre elles sont exprimées en termes de sels.

9. *Nomenclature des pays et territoires.* — La nomenclature adoptée par l'Organisation des Nations Unies dans les documents *Nomenclature*

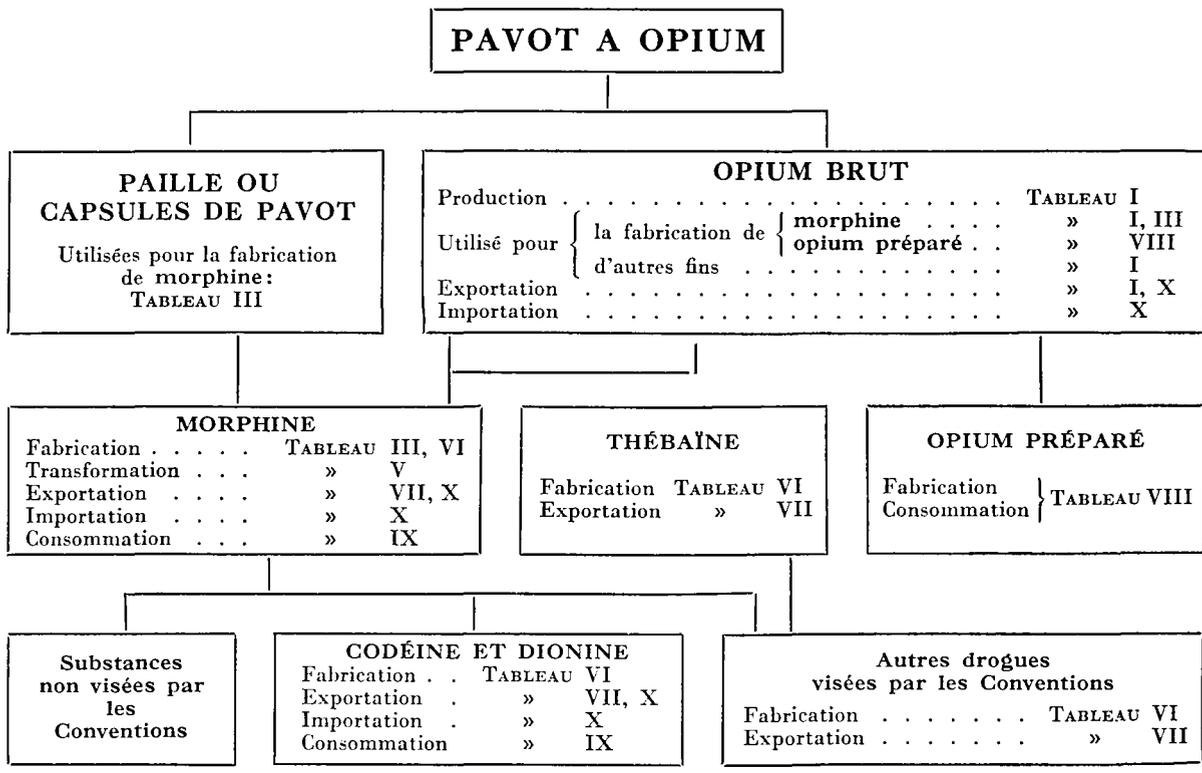
*of Geographic Areas* et *Population and Vital Statistics* (Publications des Nations Unies, Séries M. et A.) a été suivie. Elle n'implique pas que les Nations Unies reconnaissent le statut des territoires intéressés ou les noms employés pour les désigner.

10. *Désignation des stupéfiants.* — Les dénominations communes internationales (DCI) proposées ou recommandées jusqu'ici par l'Organisation mondiale de la santé ont été utilisées.

<i>Drogues</i>	<i>Dénominations communes internationales</i>
Dihydrooxycodéine . . . . .	Oxycodone
Dihydrocodéine . . . . .	Hydrocodone
Dihydromorphine . . . . .	Hydromorphone
Méthyl-dihydromorphine . . . . .	Métopon
B-morpholinyléthyl-4 morphine . . . . .	Pholcodine
Ester éthylique de l'acide méthyl-1 phényl-4 pipéridine carbo- xylique-4 . . . . .	Péthidine
Ethyl cétone (hydroxyphényl-3)-4 méthyl-1 pipéridyl-4 ou méthyl-1 métahydroxyphényl-4 propionyl-4 pipéridine . . . . .	Cétobémidone
Diphényl-4,4 méthyl-5 diméthylamino-6 hexanone-3 ou diméthyl- amino-6 méthyl-5 diphényl-4,4 hexanone-3 . . . . .	Isométhadone
Diphényl-4,4 morpholino-6 heptanone-3 ou morpholino-6 diphé- nyl-4,4 heptanone-3 . . . . .	Phénadoxone
Hydroxy-3 N-méthylmorphinane * . . . . .	{ Racémorphane (forme racémique) Lévorphanol (isomère lévogyre)
Méthoxy-3 N-méthylmorphinane . . . . .	{ Racéméthorphane (forme racémique) Lévométhorphane (isomère lévogyre)
Diméthylamino-3 di-(thiényl-2')-1,1 butène-1 . . . . .	Diméthylthiambutène
Ethylméthylamino-3 di-(thiényl-2')-1,1 butène-1 . . . . .	Ethylméthylthiambutène

\* Dans les tableaux qui suivent, ce stupéfiant est désigné sous le seul nom de « lévorphanol ».

TABLEAU SCHÉMATIQUE MONTRANT LES PHASES SUCCESSIVES DE LA PRODUCTION DE LA MATIÈRE PREMIÈRE A LA CONSOMMATION DU PRODUIT FINI, ET RÉFÉRENCES AUX TABLEAUX SYNOPTIQUES



**COCAÏER**

<b>FEUILLES DE COCA</b>		
Production . . . . .		TABLEAU II
Utilisées pour la	fabrication de cocaïne brute et de cocaïne . . . . .	» II, IV
		mastication . . . . . » II
Exportation . . . . .		» II, X
Importation . . . . .		» X

**COCAÏNE BRUTE (y compris l'ECGONINE)**

Fabrication . . . . .	TABLEAU IV
Utilisée pour la fabrication de cocaïne . . . . .	» IV
Exportation . . . . .	» VII, X
Importation . . . . .	» X

**COCAÏNE**

Fabrication . . . . .	TABLEAU IV, VI
Exportation . . . . .	» VII, X
Importation . . . . .	» X
Consommation . . . . .	» IX

<b>STUPÉFIANTS SYNTHÉTIQUES</b>		
Fabrication . . . . .		TABLEAU VI
Exportation . . . . .		» VII, X
Importation (Péthidine et Méthadone seulement) . . . . .		» X
Consommation (Péthidine et Méthadone seulement) . . . . .		» IX

**TABLEAU I. — OPIUM BRUT : PRODUCTION, UTILISATION  
ET EXPORTATION DÉCLARÉES PAR LES PAYS PRODUCTEURS**

Pays (par ordre alphabétique)	Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
		Production	Utilisation pour		Exportations			Total (4 + 6)	Total de l'utilisa- tion et des expor- tations (2+3+8)		
			la fabrica- tion de morphine	d'autres fins <sup>a</sup>	vers les pays fabricants de morphine	vers d'autres pays					
		Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	% du total col. 4	Kg.	% du total col. 6	Kg.	% du total col. 8	Kg.
BULGARIE . . . . .	1950	1 023	—	—	1 000	0,1	—	—	1 000	0,1	1 000
	1951	940	—	—	6 058	0,7	—	—	6 058	0,7	6 058
	1952	6 700	?	—	5 700	1,1	—	—	5 700	1,1	5 700 <sup>b</sup>
	1953	?	?	—	3 840	1	—	—	3 840	1	3 840 <sup>b</sup>
	1954	1 216	?	—	300	Négl.	—	—	300	Négl.	300 <sup>b</sup>
INDE . . . . .	1950	230 691 <sup>c</sup>	2 178 <sup>c</sup>	150 571 <sup>d</sup>	228 161	30,5	5 558	100	233 719	31	386 468
	1951	526 677 <sup>c</sup>	11 365 <sup>c</sup>	150 784 <sup>d</sup>	346 572	43,4	11 561	100	358 133	44,2	520 282
	1952	349 679 <sup>c</sup>	<sup>e</sup>	131 039 <sup>d</sup>	137 756	27,1	24 943	86,2	162 699	30,3	327 514
	1953	629 034 <sup>c</sup>	30 702 <sup>c</sup>	106 530 <sup>d</sup>	158 865	41,4	8 834	100	167 699	42,7	304 931
	1954	438 092 <sup>c</sup>	17 447 <sup>c</sup>	83 505 <sup>d</sup>	252 505	48,1	10 493	100	262 998	49,1	363 950
IRAN . . . . .	1950	480 912	—	—	240 274	32,1	—	—	240 274	31,8	240 274
	1951	32 238	—	—	266 535	33,4	—	—	266 535	32,9	266 535
	1952	130 624	—	—	196 104	38,6	4 007	13,8	200 111	37,2	200 111
	1953	226 865	—	—	40 096	10,4	—	—	40 096	10,2	40 096
	1954	144 246	—	—	55 997	10,7	—	—	55 997	10,5	55 997
LAOS ET VIETNAM . . .	1950	? <sup>f</sup>	—	?	26	Négl.	—	—	26	Négl.	26 <sup>b</sup>
	1951	? <sup>f</sup>	—	1 935	—	—	—	—	—	—	1 935
	1952	? <sup>f</sup>	—	1 846	—	—	—	—	—	—	1 846
	1953	? <sup>f</sup>	—	1 328	—	—	—	—	—	—	1 328
	1954	? <sup>f</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PAKISTAN . . . . .	1950	274	—	15 774	—	—	—	—	—	—	15 774
	1951	571	—	15 121	—	—	—	—	—	—	15 121
	1952	165	—	14 849	—	—	—	—	—	—	14 849
	1953	3 230	—	14 584	—	—	—	—	—	—	14 584
	1954	4 600	—	14 022	8	Négl.	—	—	8	Négl.	14 030
TURQUIE . . . . .	1950	184 836	—	—	265 070	35,4	—	—	265 070	35,1	265 070
	1951	357 750	—	—	172 955	21,7	—	—	172 955	21,4	172 955
	1952	466 252	—	—	166 820	32,8	—	—	166 820	31	166 820
	1953	321 235	—	—	168 707	43,9	—	—	168 707	42,9	168 707
	1954	70 532	—	—	210 880	40,2	—	—	210 880	39,4	210 880
UNION DES RÉPU- BLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES	1950	85 700	100 058	—	5 006	0,7	—	—	5 006	0,7	105 064
	1951	93 800	110 660	—	560	0,1	—	—	560	0,1	111 220
	1952	104 276	106 130	—	150	Négl.	—	—	150	Négl.	106 280
	1953	92 002	95 000	—	—	—	—	—	—	—	95 000
	1954	102 697	137 000	—	—	—	—	—	—	—	137 000
YOUgoslavie . . . . .	1950	19 175	6 792	—	9 457	1,2	—	—	9 457	1,3	16 249
	1951	21 958	9 507	—	5 410	0,7	—	—	5 410	0,7	14 917
	1952	12 103	12 013	—	2 000	0,4	—	—	2 000	0,4	14 013
	1953	22 430	9 215	—	12 510	3,3	—	—	12 510	3,2	21 725
	1954	12 033	7 985	—	5 305	1	—	—	5 305	1	13 290

<sup>a</sup> A savoir, (i) fins médicales: la fabrication d'opium médicinal et de préparations — toutefois, les quantités d'opium brut ainsi utilisé ne sont pas déclarées au Comité; (ii) fins non médicales: opium mangé ou utilisé pour la fabrication d'opium préparé (opium à fumer).

<sup>b</sup> Incomplet.

<sup>c</sup> 70% de consistance.

<sup>d</sup> 90% de consistance.

<sup>e</sup> Les autorités de l'Inde ont déclaré que 33.776 kg. d'opium ont été utilisés pour l'extraction de la morphine et de la codéine naturelle.

<sup>f</sup> Les autorités compétentes n'ont déclaré que les achats de la « Régie » aux producteurs (Laos: 415 kg. en 1950 et néant en 1951, 1952 et en 1953; Vietnam: 553 kg. en 1950, 9 kg. en 1951 et néant en 1952 et en 1953). Depuis la fin de 1953, la « Régie » a cessé toute activité.

**TABLEAU I. — OPIUM BRUT: PRODUCTION, UTILISATION  
ET EXPORTATION DÉCLARÉES PAR LES PAYS PRODUCTEURS (fin)**

Pays (par ordre alphabétique)	Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
		Production	Utilisation pour		Exportations						Total de l'utilisa- tion et des expor- tations (2+3+8)
			la fabrica- tion de morphine	d'autres fins <sup>a</sup>	vers les pays fabricants de morphine	vers d'autres pays	Total (4 + 6)				
Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	% du total col. 4	Kg.	% du total col. 6	Kg.	% du total col. 8	Kg.		
AUTRES PAYS <sup>b</sup> . . . . .	1950	196	—	—	7	Négl.	—	—	7	Négl.	7
	1951	15	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL . . . . .	1950	1 002 807 <sup>c</sup>	109 028	166 345 <sup>c</sup>	749 001	100	5 558	100	754 559	100	1 029 932 <sup>c</sup>
	1951	1 033 949 <sup>c</sup>	131 532	167 840	798 090	100	11 561	100	809 651	100	1 109 023 <sup>c</sup>
	1952	1 069 803 <sup>c</sup>	118 143 <sup>c d</sup>	147 734	508 530	100	28 950	100	537 480	100	837 133 <sup>c</sup>
	1953	1 294 796 <sup>c</sup>	134 917 <sup>c</sup>	122 442	384 018	100	8 834	100	392 852	100	650 211 <sup>c</sup>
	1954	773 448 <sup>c</sup>	162 432 <sup>c</sup>	97 527	524 995	100	10 493	100	535 488	100	795 447 <sup>c</sup>

<sup>a</sup> A savoir, (i) fins médicales: la fabrication d'opium médicinal et de préparations — toutefois, les quantités d'opium brut ainsi utilisé ne sont pas déclarées au Comité; (ii) fins non médicales: opium mangé ou utilisé pour la fabrication d'opium préparé (opium à fumer).

<sup>b</sup> Allemagne, Grèce et Japon.

<sup>c</sup> Incomplet.

<sup>d</sup> En outre, 33.776 kg. d'opium ont été utilisés en Inde pour l'extraction de la morphine et de la codéine naturelle.

**TABLEAU II. — FEUILLES DE COCA: PRODUCTION, UTILISATION ET EXPORTATION DÉCLARÉES PAR LES PAYS PRODUCTEURS**

Pays (par ordre alphabétique)	Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
		Production	Utilisation pour		Exportation vers les pays où les feuilles de coca sont utilisées pour								Total de l'utilisation et des exportations (2+3+10)
			la fabrication de cocaïne	la mastication	la fabrication de cocaïne	la mastication	d'autres fins	Total (4 + 6 + 8)					
		Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	% du total col. 4	Kg.	% du total col. 6	Kg.	% du total col. 8	Kg.	% du total col. 10	Kg.
BOLIVIE . . . .	1950	?	—	?	—	—	201 987 <sup>a</sup>	98,5	—	—	201 987	56,2	?
	1951	?	—	?	2	Négl.	146 284 <sup>a</sup>	94,8	—	—	146 286	33,2	?
	1952	?	?	?	4	Négl.	209 355 <sup>a</sup>	95,4	—	—	209 359	39,1	?
	1953	?	?	?	22 736	5,9	185 603 <sup>b</sup>	90,6	—	—	208 339	35,1	?
	1954	3 000 000 <sup>c</sup>	—	2 764 226 <sup>c</sup>	—	—	235 774 <sup>b</sup>	88,8	—	—	235 774	26,6	3 000 000 <sup>c</sup>
CHINE <sup>d</sup> . . . .	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	204	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
COLOMBIE . . . .	1950	218 000	—	148 000	—	—	—	—	—	—	—	—	148 000
	1951	203 000	—	117 000	—	—	—	—	—	—	—	—	117 000
	1952	198 000	—	125 000	—	—	—	—	—	—	—	—	125 000
	1953	195 000 <sup>e</sup>	—	120 000	—	—	—	—	—	—	—	—	120 000
	1954	180 000 <sup>e</sup>	—	110 000 <sup>e</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—	110 000
INDONÉSIE . . . .	1950	9 277	—	—	3 880	2,5	—	—	—	—	3 880	1,1	3 880
	1951	4 314	—	—	10 521	3,7	—	—	—	—	10 521	2,4	10 521
	1952	17 053	—	—	13 787	4,4	—	—	—	—	13 787	2,6	13 787
	1953	16 635	—	—	17 936	4,6	—	—	—	—	17 936	3	17 936
	1954	25 885	—	—	21 907	3,5	—	—	—	—	21 907	2,5	21 907
PÉROU . . . . .	1950	8 189 820	—	?	149 976	97,5	3 090 <sup>a</sup>	1,5	302	100	153 368	42,7	?
	1951	9 014 749	—	?	276 046	96,3	7 960 <sup>a</sup>	5,2	212	100	284 218	64,4	?
	1952	9 738 991	—	?	302 186	95,6	10 060 <sup>a</sup>	4,6	11	100	312 257	58,3	?
	1953	9 501 629	—	?	348 282	89,5	19 228 <sup>a</sup>	9,4	—	—	367 510	61,9	?
	1954	9 907 276	29 918 <sup>e</sup>	?	597 500	96,5	29 668 <sup>a</sup>	11,2	—	—	627 168	70,9	?
<b>TOTAL . . . . .</b>	1950	?	—	?	153 856	100	205 077	100	302	100	359 235	100	?
	1951	?	—	?	286 569	100	154 244	100	212	100	441 025	100	?
	1952	?	—	?	315 977	100	219 415	100	11	100	535 403	100	?
	1953	?	—	?	388 954	100	204 831	100	—	—	593 785	100	?
	1954	13 113 161	29 918	?	619 407	100	265 442	100	—	—	884 849	100	?

<sup>a</sup> Exportés à destination de l'Argentine.

<sup>b</sup> Exportés à destination de l'Argentine et du Pérou.

<sup>c</sup> Estimation.

<sup>d</sup> Statistiques incomplètes.

<sup>e</sup> Utilisés pour la fabrication de la cocaïne brute.

**TABLEAU III. — FABRICATION DE LA MORPHINE**

Pays (par ordre alphabétique)	Année	Matière première utilisée				Morphine fabriquée					
		Opium brut		Paille ou capsules de pavot		à partir de l'opium brut		à partir de paille ou de capsules de pavot		Total	
		Kg.	Rende- ment %	Kg.	Rende- ment %	Kg.	% de la col. 9	Kg.	% de la col. 9	Kg.	% du total col. 9
ALLEMAGNE <sup>a</sup>	1950	4 779	36,7	1 347 032	0,34	1 755	27,5	4 619	72,5	6 375 <sup>b</sup>	9,7
	1951	39 251	6	798 667 <sup>c</sup>	0,4	2 355	41,7	3 191	56,5	5 650 <sup>d</sup>	7,8
	1952	26 028	12,1	1 534 520 <sup>c</sup>	0,24	3 147	45,6	3 611	52,3	6 903 <sup>e</sup>	8,8
	1953	10 327	9	1 809 507 <sup>c</sup>	0,26	933	16,6	4 702	83,4	5 635	7,7
	1954	31 722	13	1 108 969 <sup>c</sup>	0,36	4 119	50,4	4 047	49,5	8 169 <sup>f</sup>	9,8
ARGENTINE	1950	477	23,7	200 000 <sup>c</sup>	0,25	113	18,4	500	81,6	613	0,9
	1951	—	—	206 000 <sup>c</sup>	0,21	—	—	424	100	424	0,6
	1952	500	17	58 000 <sup>c</sup>	0,20	85	41,9	118	58,1	203	0,3
	1953	4	—	650 000 <sup>c</sup>	0,17	28	2,5	1 100	97,5	1 128	1,5
	1954	2 298	10,8	296 000 <sup>c</sup>	0,14	248	36,7	428	63,3	676	0,8
AUTRICHE	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	—	—	—	—	7 <sup>g</sup>	Négl.
	1953	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
BELGIQUE	1950	13 510	9,5	—	—	1 279	100	—	—	1 279	1,9
	1951	22 365	9,6	—	—	2 154	100	—	—	2 154	3
	1952	20 730	11,4	—	—	2 365	100	—	—	2 365	3
	1953	18 356	11,8	—	—	2 163	100	—	—	2 163	2,9
	1954	24 015	11,5	—	—	2 756	100	—	—	2 756	3,3
BULGARIE	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	?	?	?	?	?	?	?	?	8	Négl.
	1953	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1954	?	?	?	?	?	?	?	?	6	Négl.
CHINE <sup>h</sup>	1950	1 473	9,9	—	—	146	100	—	—	146	0,2
	1951	1 443	5,3	—	—	76	54,3	—	—	140 <sup>i</sup>	0,2
	1952	1 379	4,7	—	—	65	100	—	—	65	0,1
	1953	1 214	4,8	—	—	58	100	—	—	58	0,1
	1954	680	6,2	—	—	42	35	—	—	120 <sup>j</sup>	0,1
ESPAGNE	1950	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1951	?	?	?	?	?	?	?	?	40	Négl.
	1952	19 766	11,2	—	—	2 222	100	—	—	2 222	2,8
	1953	18 075	9,3	—	—	1 690	100	—	—	1 690	2,3
	1954	3 360	15,1	—	—	509	100	—	—	509	0,6
ETATS-UNIS	1950	165 997	11,9	—	—	19 797	100	—	—	19 797	30,1
	1951	143 056	11,2	—	—	15 963	100	—	—	15 963	22
	1952	160 633	10,2	—	—	16 446	100	—	—	16 446	21,1
	1953	187 209	10,1	—	—	18 855	100	—	—	18 855	25,6
	1954	161 234	10,6	—	—	17 013	100	—	—	17 013	20,4

<sup>a</sup> Les renseignements relatifs aux années 1951 à 1954 ont trait seulement à la République fédérale.

<sup>b</sup> Y compris 1 kg. obtenu par transformation de 2 kg. de diacétylmorphine.

<sup>c</sup> Capsules de pavot.

<sup>d</sup> Y compris 96 kg. obtenus par raffinage de 110 kg. de morphine brute, 2 kg. fabriqués à partir de 26 kg. d'opium médicinal et 6 kg. obtenus par transformation de 12 kg. de diacétylmorphine.

<sup>e</sup> Y compris 143 kg. obtenus par raffinage de 165 kg. de morphine brute et 2 kg. fabriqués à partir de 27 kg. d'opium médicinal.

<sup>f</sup> Y compris 3 kg. obtenus par transformation de 6 kg. de diacétylmorphine.

<sup>g</sup> Fabriqués à partir de 74 kg. d'opium médicinal.

<sup>h</sup> Statistiques incomplètes.

<sup>i</sup> Y compris 64 kg. obtenus par raffinage de 168 kg. de morphine brute.

<sup>j</sup> Y compris 78 kg. obtenus par raffinage de 205 kg. de morphine brute.

**TABLEAU III. — FABRICATION DE LA MORPHINE (suite)**

Pays (par ordre alphabétique)	Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
		Matière première utilisée				Morphine fabriquée						
		Opium brut		Paille ou capsules de pavot		à partir de l'opium brut		à partir de paille ou de capsules de pavot		Total		
	Kg.	Rende- ment %	Kg.	Rende- ment %	Kg.	% de la col. 9	Kg.	% de la col. 9	Kg.	% du total col. 9		
FINLANDE . . . . .	1950	55	32,7	—	—	18	100	—	—	18	Négl.	
	1951	35	20	—	—	7	35	—	—	20 <sup>a</sup>	Négl.	
	1952	45	15,6	—	—	7	100	—	—	7	Négl.	
	1953	45	8,9	—	—	4	100	—	—	4	Négl.	
	1954	122	4,1	—	—	5	100	—	—	5	Négl.	
FRANCE . . . . .	1950	46 527	11	234 731 <sup>b</sup>	0,33	5 114	86,9	769	13,1	5 883	9	
	1951	69 362	10,2	239 978 <sup>b</sup>	0,31	7 099	90,4	750	9,6	7 849	10,8	
	1952	40 008	11,3	446 338 <sup>b</sup>	0,32	4 509	75,9	1 435	24,1	5 944	7,6	
	1953	40 652	11	492 462 <sup>b</sup>	0,32	4 470	74,1	1 561	25,9	6 031	8,2	
	1954	38 754	10,9	683 067 <sup>b</sup>	0,29	4 243	67,9	2 006	32,1	6 249	7,5	
HONGRIE . . . . .	1950	—	—	2 140 081 <sup>c</sup>	0,21	—	—	4 522	100	4 522	6,9	
	1951	—	—	2 866 268 <sup>b</sup>	0,23	—	—	6 594	100	6 594	9,1	
	1952	—	—	4 419 999 <sup>b</sup>	0,2	—	—	8 685	100	8 685	11,1	
	1953	—	—	3 050 850 <sup>b</sup>	0,21	—	—	6 289	100	6 289	8,5	
	1954	—	—	3 201 350 <sup>b</sup>	0,16	—	—	5 240	100	5 240	6,3	
INDE . . . . .	1950	2 178	18,4	—	—	401	100	—	—	401	0,6	
	1951	11 365	7	—	—	795	100	—	—	795	1,1	
	1952	<sup>d</sup>	7	—	—	311	100	—	—	311	0,1	
	1953	30 702	4,4	—	—	1 346	100	—	—	1 346	1,8	
	1954	17 447	8,1	—	—	1 418	100	—	—	1 418	1,7	
ITALIE . . . . .	1950	6 954	14,2	—	—	989	100	—	—	989	1,5	
	1951	10 173	14,2	—	—	1 443	100	—	—	1 443	2	
	1952	25 658	11,8	—	—	3 015	100	—	—	3 015	3,9	
	1953	7 514	15	—	—	1 128	100	—	—	1 128	1,5	
	1954	7 555	11,9	—	—	897	100	—	—	897	1,1	
JAPON . . . . .	1950	10 002	10,1	—	—	1 015	100	—	—	1 015	1,6	
	1951	10 461	10,8	—	—	1 134	100	—	—	1 134	1,6	
	1952	803	8,6	—	—	69	100	—	—	69	0,1	
	1953	23 934	9,9	—	—	2 372	100	—	—	2 372	3,2	
	1954	28 387	10,7	—	—	3 034	100	—	—	3 034	3,6	
NORVÈGE . . . . .	1950	148	6,8	—	—	10	100	—	—	10	Négl.	
	1951	306	7,5	—	—	23	100	—	—	23	Négl.	
	1952	—	—	—	—	38 <sup>e</sup>	100	—	—	38	Négl.	
	1953	60	18,3	—	—	11	100	—	—	11	Négl.	
	1954	113	21,2	—	—	24	100	—	—	24	Négl.	
PAYS-BAS . . . . .	1950	4 684	10	—	—	470	100	—	—	470	0,7	
	1951	5 116	10,3	267 127 <sup>b</sup>	0,19	526	50,6	514	49,4	1 040	1,4	
	1952	4 073	9,9	434 933 <sup>b</sup>	0,24	404	27,8	1 047	72,2	1 451	1,9	
	1953	2 524	13,2	968 258 <sup>b</sup>	0,24	334	12,3	2 371	87,7	2 705	3,7	
	1954	1 703	20,4	938 687 <sup>b</sup>	0,27	348	12,2	2 494	87,8	2 842	3,4	
POLOGNE . . . . .	1950	—	—	700 320 <sup>c</sup>	0,06	—	—	440	99,8	441 <sup>f</sup>	0,7	
	1951	—	—	826 000 <sup>c</sup>	0,07	—	—	592	100	592	0,8	
	1952	—	—	894 485 <sup>c</sup>	0,09	—	—	784	100	784	1	
	1953	—	—	1 050 500 <sup>c</sup>	0,12	—	—	1 251	100	1 251	1,7	
	1954	—	—	1 621 574 <sup>c</sup>	0,13	—	—	1 980	100	1 980	2,4	

<sup>a</sup> Y compris 3 kg. obtenus par transformation de 5 kg. de diacétylmorphine et 10 kg. fabriqués à partir de 100 kg. d'opium médicinal.

<sup>b</sup> Capsules de pavot.

<sup>c</sup> Paille de pavot.

<sup>d</sup> Les autorités de l'Inde ont déclaré que 33.776 kg. d'opium ont été utilisés pour l'extraction de la morphine et de la codéine naturelle.

<sup>e</sup> Obtenus à partir d'opium brut mis en fabrication en 1951.

<sup>f</sup> Y compris 1 kg. obtenu par transformation de 1 kg. de diacétylmorphine.

TABLEAU III. — FABRICATION DE LA MORPHINE (fin)

Pays (par ordre alphabétique)	Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
		Matière première utilisée				Morphine fabriquée						
		Opium brut		Paille ou capsules de pavot		à partir de l'opium brut		à partir de paille ou de capsules de pavot		Total		
	Kg.	Rende- ment %	Kg.	Rende- ment %	Kg.	% de la col. 9	Kg.	% de la col. 9	Kg.	% du total col. 9		
PORTUGAL . . . . .	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1952	2 898	10,5	—	—	304	100	—	—	304	0,4	
	1953	34	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1954	—	—	—	—	1 <sup>a</sup>	100	—	—	1	Négl.	
ROYAUME-UNI . . . . .	1950	106 115	10,4	—	—	11 040	99,9	—	—	11 054 <sup>b</sup>	16,8	
	1951	138 948	10,1	—	—	14 052	100	—	—	14 052	19,4	
	1952	106 648	11	—	—	11 754	99,9	—	—	11 757 <sup>c</sup>	15,1	
	1953	94 945	10,4	—	—	9 913	100	—	—	9 913	13,4	
	1954	149 023	10,3	—	—	15 303	100	—	—	15 303	18,3	
SUÈDE . . . . .	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1951	31	9,7	—	—	3	100	—	—	3	Négl.	
	1952	30	10	—	—	3	100	—	—	3	Négl.	
	1953	39	12,8	—	—	5	100	—	—	5	Négl.	
	1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
SUISSE . . . . .	1950	3 555	10,7	—	—	379	100	—	—	379	0,6	
	1951	22 224	11,4	—	—	2 533	100	—	—	2 533	3,5	
	1952	32 980	11,8	—	—	3 883	100	—	—	3 883	5	
	1953	1 600	13,8	—	—	220	91,7	—	—	240 <sup>d</sup>	0,3	
	1954	2 219	15,2	—	—	338	100	—	—	338	0,4	
TCHÉCOSLOVAQUIE . . .	1950	—	—	820 000 <sup>e</sup>	0,1	—	—	812	100	812	1,2	
	1951	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	
	1952	—	—	1 050 000 <sup>e</sup>	0,11	—	—	1 220	100	1 220	1,6	
	1953	—	—	1 590 000 <sup>e</sup>	0,14	—	—	2 274	100	2 274	3,1	
	1954	—	—	1 740 000 <sup>e</sup>	0,13	—	—	2 230	100	2 230	2,7	
UNION DES RÉPUB- LIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES	1950	100 058	10	—	—	10 006	100	—	—	10 006	15,2	
	1951	110 660	10,1	—	—	11 206	100	—	—	11 206	15,4	
	1952	106 130	10	—	—	10 577	100	—	—	10 577	13,5	
	1953	95 000	10	—	—	9 466	100	—	—	9 466	12,8	
	1954	137 000	9,9	—	—	13 588	100	—	—	13 588	16,3	
YOUGOSLAVIE . . . . .	1950	6 792	22,7	—	—	1 539	100	—	—	1 539	2,4	
	1951	9 507	9,6	—	—	911	100	—	—	911	1,3	
	1952	12 013	15,4	—	—	1 844	100	—	—	1 844	2,4	
	1953	9 215	13,6	—	—	1 253	100	—	—	1 253	1,7	
	1954	7 985	13,8	—	—	1 103	100	—	—	1 103	1,3	
TOTAL . . . . .	1950	473 304 <sup>f</sup>	11,4	5 442 164 <sup>f</sup>	0,21	54 071 <sup>f</sup>	82,2	11 662 <sup>f</sup>	17,7	65 749 <sup>f</sup>	100	
	1951	594 303 <sup>f</sup>	10,1	5 204 040 <sup>f</sup>	0,23	60 280 <sup>f</sup>	83	12 065 <sup>f</sup>	16,6	72 566 <sup>f</sup>	100	
	1952	560 322 <sup>f</sup>	10,9	8 838 275 <sup>f</sup>	0,19	61 048 <sup>f</sup>	78,2	16 900 <sup>f</sup>	21,6	78 111 <sup>f</sup>	100	
	1953	541 449 <sup>f</sup>	10	9 611 577 <sup>f</sup>	0,2	54 249 <sup>f</sup>	73,5	19 548 <sup>f</sup>	26,4	73 817 <sup>f</sup>	100	
	1954	613 617 <sup>f</sup>	10,6	9 589 647 <sup>f</sup>	0,19	64 989 <sup>f</sup>	77,8	18 425 <sup>f</sup>	22,1	83 501 <sup>f</sup>	100	

<sup>a</sup> Obtenu à partir d'opium brut mis en fabrication en 1953.  
<sup>b</sup> Y compris 14 kg. obtenus par raffinage de 16 kg. de morphine brute.  
<sup>c</sup> Y compris 1 kg. fabriqué à partir de 8 kg. d'opium médicinal et 2 kg. obtenus par transformation de 3 kg. de diacétylmorphine.

<sup>d</sup> Y compris 20 kg. fabriqués à partir de 25 kg. de diacétylmorphine.  
<sup>e</sup> Paille de pavot.  
<sup>f</sup> Incomplet.

**TABLEAU IV. — FABRICATION DE LA COCAÏNE**

Pays (par ordre alphabétique)	Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9
		Feuilles de coca utilisées pour la fabrication de				Cocaïne brute			Cocaïne fabriquée	
		cocaïne brute		cocaïne		fabriquée	utilisée pour la fabri- cation de cocaïne			
Kg.	Rende- ment %	Kg.	Rende- ment %	Kg.	Kg.	Rende- ment %	Kg.	% du total col. 8		
ALLEMAGNE <sup>a</sup>	1950	—	—	—	—	—	184	57,1	105	8,2
	1951	—	—	—	—	—	— <sup>b</sup>	—	64	4,2
	1952	54 916	0,8	—	—	438	264	86,7	229	10,5
	1953	70 579	0,89	15 846	—	626	538	—	417	20,9
	1954	60 174	0,99	50 596	—	597	564	—	478	19,7
ARGENTINE	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	9 630	0,32	—	—	—	31	1,4
	1953	—	—	10 000	0,23	—	—	—	23	1,1
	1954	—	—	27 058	0,21	—	—	—	56	2,3
BELGIQUE	1950	—	—	586	—	—	92	—	63	4,9
	1951	—	—	13 320	0,36	—	—	—	48	3,1
	1952	—	—	18 737	0,43	—	—	—	81	3,7
	1953	—	—	25 613	0,39	—	—	—	101	5,1
	1954	—	—	18 774	0,44	—	—	—	82	3,4
ESPAGNE	1950	?	—	?	—	?	?	—	?	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	8 561	0,25	—	—	—	21	1
	1953	—	—	5 754	0,54	—	—	—	31	1,6
	1954	2 600	0,85	—	—	22	20	55	11	0,4
ETATS-UNIS	1950	—	—	130 362	0,56	—	—	—	727	56,4
	1951	—	—	139 582	0,68	—	—	—	954	62,7
	1952	—	—	96 791	0,73	—	—	—	1 078 <sup>c</sup>	49,6
	1953	—	—	155 719	0,36	—	—	—	553	27,7
	1954	—	—	110 071	0,62	—	—	—	678	27,9
FRANCE	1950	—	—	—	—	—	104	151	157	12,2
	1951	—	—	20 001	—	14	15	—	143	9,4
	1952	—	—	21 894	—	—	15	—	231	10,6
	1953	—	—	27 925	0,59	—	—	—	164	8,2
	1954	—	—	46 000	0,42	—	—	—	191	7,9
INDE	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	—	6	83,3	5	0,2
	1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ITALIE	1950	—	—	79	—	—	50	—	15	1,2
	1951	—	—	948	1,79	—	—	—	17	1,1
	1952	—	—	6 795	0,37	—	—	—	25	1,2
	1953	—	—	4 831	0,35	—	—	—	17	0,8
	1954	—	—	4 638	—	—	—	—	—	—
JAPON	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	19 435	—	—	—	35 <sup>d</sup>	78	3,6
	1954	—	—	52 750	0,31	—	—	1 <sup>e</sup>	205	10,3
									163	6,7

<sup>a</sup> Les renseignements relatifs aux années 1951 à 1954 ont trait seulement à la République fédérale.

<sup>b</sup> 8 kg. d'ecgonine ont été utilisés pour la fabrication de cocaïne.

<sup>c</sup> Y compris 372 kg. obtenus par reconditionnement de produits tirés du stock d'Etat.

<sup>d</sup> En outre, 57 kg. d'ecgonine ont été utilisés pour la fabrication de cocaïne.

<sup>e</sup> En outre, 118 kg. d'ecgonine ont été utilisés pour la fabrication de cocaïne.

**TABLEAU IV. — FABRICATION DE LA COCAÏNE (fin)**

Pays (par ordre alphabétique)	Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9
		Feuilles de coca utilisées pour la fabrication de				Cocaïne brute			Cocaïne fabriquée	% du total col. 8
		cocaïne brute		cocaïne		fabriquée	utilisée pour la fabri- cation de cocaïne			
Kg.	Rende- ment %	Kg.	Rende- ment %	Kg.	Kg.	Rende- ment %	Kg.			
PAYS-BAS . . . . .	1950	—	—	5 886	0,68	—	—	—	40	3,1
	1951	—	—	16 503	0,41	—	—	—	68	4,5
	1952	—	—	13 386	0,74	—	—	—	99	4,6
	1953	—	—	2 410	0,37	—	—	—	89	4,5
	1954	—	—	52 953	0,48	—	—	—	254	10,5
PÉROU . . . . .	1950	—	—	—	—	—	6	66,7	4	0,3
	1951	—	—	—	—	—	10	70	7	0,5
	1952	—	—	—	—	—	13	61,5	8	0,4
	1953	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	29 918	0,68	—	—	202	—	—	—	—
PORTUGAL . . . . .	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	4 925	0,16	—	—	—	8	0,4
	1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ROYAUME-UNI . . . . .	1950	—	—	—	—	—	254	68,5	174	13,5
	1951	—	—	47 608	—	—	133	—	208	13,7
	1952	—	—	67 126	—	—	2	—	277	12,8
	1953	—	—	83 133	0,42	—	—	—	351	17,6
	1954	—	—	131 772	0,38	—	—	—	506	20,8
SUISSE . . . . .	1950	—	—	169	—	—	2	—	3	0,2
	1951	—	—	6 657	—	8	—	—	13	0,8
	1952	2 040	0,54	—	—	11	19	68,4	13	0,6
	1953	7 453	0,55	—	—	41	37	83,8	31	1,6
	1954	900	0,67	—	—	6	10	90	9	0,4
TOTAL . . . . .	1950	— <sup>a</sup>	—	137 082 <sup>a</sup>	—	— <sup>a</sup>	692 <sup>a</sup>	—	1 288 <sup>a</sup>	100
	1951	—	—	244 619	—	22	158	—	1 522	100
	1952	56 956	0,79	242 920	—	449	348	—	2 171	100
	1950	78 032	0,85	355 591	—	667	582	—	1 995	100
	1954	93 592	0,88	494 612	—	827	594	—	2 428	100

<sup>a</sup> Incomplet.

TABLEAU V. — TRANSFORMATION DE LA MORPHINE

Pays (par ordre alphabétique)	Année	A	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	B	13	C	14
		Morphine fabriquée	Morphine utilisée pour la transformation														Morphine non transformée (A moins B)	
			en drogues du Groupe I de l'article I de la Convention de 1931	en drogues du Groupe II de l'article I de la Convention de 1931						en substances non visées par les Conventions	Total (1+4+7+10)							
				Codéine			Ethylmorphine (Dionine)											
		Kg.	Kg.	% de A	% de B	Kg.	% de A	% de B	Kg.	% de A	% de B	Kg.	% de A	% de B	Kg.	% de A	Kg.	% de A
ALLEMAGNE <sup>a</sup> . . .	1950	6 375	3	0,1	0,1	5 361	84,1	96	207	3,2	3,7	15	0,2	0,2	5 586	87,6	789	12,4
	1951	5 650	5	0,1	0,1	6 161	109	86,1	959	17	13,4	28	0,5	0,4	7 153	126,6	—	—
	1952	6 903	—	—	—	5 683	82,3	95	278	4	4,7	20	0,3	0,3	5 981	86,6	922	13,4
	1953	5 635	24	0,4	0,4	5 173	91,8	89,6	578	10,3	10	—	—	—	5 775	102,5	—	—
	1954	8 169	33	0,4	0,3	9 162	112,2	92,9	648	7,9	6,6	21	0,3	0,2	9 864	120,8	—	—
ARGENTINE . . . .	1950	613	4	0,6	0,9	351	57,3	78,3	93	15,2	20,8	—	—	—	448	73,1	165	26,9
	1951	424	5	1,2	0,6	622	146,7	75,2	200	47,2	24,2	—	—	—	827	195,1	—	—
	1952	203	7	3,4	1,1	547	269,5	84,9	90	44,3	14	—	—	—	644	317,2	—	—
	1953	1 128	—	—	—	871	77,2	82,3	187	16,6	17,7	—	—	—	1 058	93,8	70	6,2
	1954	676	—	—	—	704	104,1	78,6	192	28,4	21,4	—	—	—	896	132,5	—	—
AUTRICHE . . . . .	1950	—	—	—	—	72	—	100	—	—	—	—	—	—	72	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	100
	1953	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
BELGIQUE . . . . .	1950	1 279	19	1,5	1,4	1 212	94,8	91,5	94	7,3	7,1	—	—	—	1 325	103,6	—	—
	1951	2 154	7	0,3	0,3	1 988	92,3	94,5	109	5,1	5,2	—	—	—	2 104	97,7	50	2,3
	1952	2 365	14	0,6	0,6	1 930	81,6	91,2	173	7,3	8,2	—	—	—	2 117	89,5	248	10,5
	1953	2 163	17	0,8	0,8	1 770	81,8	80,5	411	19	18,7	—	—	—	2 198	101,6	—	—
	1954	2 756	10	0,4	0,4	2 638	95,7	93,5	165	6	5,8	—	—	—	2 821 <sup>b</sup>	102,4	—	—
CHINE <sup>c</sup> . . . . .	1950	146	—	—	—	—	—	—	5	3,4	100	—	—	—	5	3,4	141	96,6
	1951	140	—	—	—	—	—	—	7	5	100	—	—	—	7	5	133	95
	1952	65	—	—	—	—	—	—	6	9,2	100	—	—	—	6	9,2	59	90,8
	1953	58	—	—	—	4	6,9	40	6	10,3	60	—	—	—	10	17,2	48	82,8
	1954	120	—	—	—	46	38,3	100	—	—	—	—	—	—	46	38,3	74	61,7
ESPAGNE . . . . .	1950	?	?	—	—	?	—	—	?	—	—	?	—	—	?	—	?	?
	1951	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40	100
	1952	2 222	—	—	—	1 367	61,5	77,1	405	18,2	22,9	—	—	—	1 772	79,7	450	20,3
	1953	1 690	—	—	—	997	59	75,1	315	18,6	23,7	—	—	—	1 328 <sup>d</sup>	78,6	362	21,4
	1954	509	—	—	—	352	69,1	75,4	115	22,6	24,6	—	—	—	467	91,7	42	8,3

ETATS-UNIS . . .	1950	19 797	86	0,4	0,5	17 740	89,6	97,5	368	1,9	2	9	Négl.	Négl.	18 203	91,9	1 594	8,1
	1951	15 963	232	1,5	1,6	13 876	86,9	96,3	275	1,7	1,9	27	0,2	0,2	14 410	90,3	1 553	9,7
	1952	16 446	180	1,1	1,2	15 172	92,3	97,6	195	1,2	1,2	3	Négl.	Négl.	15 550	94,6	896	5,4
	1953	18 855	127	0,7	0,7	17 478	92,7	98,5	133	0,7	0,8	5	Négl.	Négl.	17 743	94,1	1 112	5,9
	1954	17 013	189	1,1	1,2	15 416	90,6	97,6	162	1	1	31	0,2	0,2	15 798	92,9	1 215	7,1
FRANCE . . . . .	1950	5 883	—	—	—	4 875	82,9	87,1	686	11,6	12,3	35	0,6	0,6	5 596	95,1	287	4,9
	1951	7 849	8	0,1	0,1	5 930	75,6	79,9	1 434	18,3	19,3	51	0,6	0,7	7 423	94,6	426	5,4
	1952	5 944	6	0,1	0,1	4 743	79,8	81,9	976	16,4	16,8	—	—	—	5 795 <sup>e</sup>	97,5	149	2,5
	1953	6 031	5	0,1	0,1	4 053	67,2	70	1 647	27,3	28,5	—	—	—	5 788 <sup>f</sup>	96	243	4
	1954	6 249	—	—	—	4 221	67,6	70,5	1 644	26,3	27,5	—	—	—	5 985 <sup>g</sup>	95,8	264	4,2
HONGRIE . . . . .	1950	4 522	—	—	—	4 101	90,7	91,6	374	8,3	8,4	—	—	—	4 475	99	47	1
	1951	6 594	—	—	—	5 201	78,9	88,8	657	9,9	11,2	—	—	—	5 858	88,8	736	11,2
	1952	8 685	3	Négl.	Négl.	6 996	80,6	87	1 045	12	13	—	—	—	8 044	92,6	641	7,4
	1953	6 289	21	0,4	0,4	5 348	85	91,1	503	8	8,5	—	—	—	5 872	93,4	417	6,6
	1954	5 240	—	—	—	4 382	83,6	89	542	10,4	11	—	—	—	4 924	94	316	6
INDE . . . . .	1950	401	—	—	—	186	46,4	70,5	78	19,4	29,5	—	—	—	264	65,8	137	34,2
	1951	795	—	—	—	534	67,2	87,1	79	9,9	12,9	—	—	—	613	77,1	182	22,9
	1952	311	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	311	100
	1953	1 346	—	—	—	647	48,1	80,9	73	5,4	10,1	—	—	—	720	53,5	626	46,5
	1954	1 418	—	—	—	643	45,3	86,8	98	6,9	13,2	—	—	—	741	52,2	677	47,8
ITALIE . . . . .	1950	989	176	17,8	22,8	436	44,1	56,5	160	16,2	20,7	—	—	—	772	78,1	217	21,9
	1951	1 443	51	3,6	4,2	882	61,1	72,5	283	19,6	23,3	—	—	—	1 216	84,3	227	15,7
	1952	3 015	—	—	—	1 802	59,8	73,6	648	21,5	26,4	—	—	—	2 450	81,3	565	18,7
	1953	1 128	—	—	—	975	86,4	71,3	393	34,8	28,7	—	—	—	1 368	121,2	—	—
	1954	897	—	—	—	768	85,6	78,9	206	23	21,1	—	—	—	974	108,6	—	—
JAPON . . . . .	1950	1 015	—	—	—	1 038	102,3	100	—	—	—	—	—	—	1 038	102,3	—	—
	1951	1 134	—	—	—	1 154	101,8	97,4	31	2,7	2,6	—	—	—	1 185	104,5	—	—
	1952	69	—	—	—	366	530,4	100	—	—	—	—	—	—	366	530,4	—	—
	1953	2 372	—	—	—	2 713	114,4	99,1	20	0,8	0,7	—	—	—	2 739 <sup>h</sup>	115,4	—	—
	1954	3 034	—	—	—	2 863	94,4	99,8	7	0,2	0,2	—	—	—	2 870	94,6	164	5,4
PAYS-BAS . . . . .	1950	470	8	1,7	1,7	438	93,2	94,4	18	3,8	3,9	—	—	—	464	98,7	6	1,3
	1951	1 040	10	1	1,4	726	69,8	98,6	—	—	—	—	—	—	736	70,8	304	29,2
	1952	1 451	13	0,9	1	1 106	76,2	85	182	12,6	14	—	—	—	1 301	89,7	150	10,3
	1953	2 705	11	0,4	0,5	2 428	89,8	95,7	97	3,6	3,8	—	—	—	2 536	93,8	169	6,2
	1954	2 842	—	—	—	2 370	83,4	94,7	130	4,6	5,2	1	Négl.	Négl.	2 503 <sup>i</sup>	88,1	339	11,9

<sup>a</sup> Les renseignements relatifs aux années 1951 à 1954 ont trait seulement à la République fédérale.

<sup>b</sup> Y compris 8 kg. transformés en pholcodine.

<sup>c</sup> Statistiques incomplètes.

<sup>d</sup> Y compris 16 kg. utilisés pour la fabrication d'opium médicinal.

<sup>e</sup> Y compris 70 kg. transformés en pholcodine.

<sup>f</sup> Y compris 83 kg. transformés en pholcodine.

<sup>g</sup> Y compris 120 kg. transformés en pholcodine.

<sup>h</sup> Y compris 6 kg. transformés en dihydrocodéine.

<sup>i</sup> Y compris 2 kg. transformés en pholcodine.

TABLEAU V. — TRANSFORMATION DE LA MORPHINE (fin)

Pays (par ordre alphabétique)	Année	A	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	B	13	C	14
		Morphine fabri- quée	Morphine utilisée pour la transformation														Morphine non transformée (A moins B)	
			en drogues du Groupe I de l'article 1 de la Convention de 1931	en drogues du Groupe II de l'article 1 de la Convention de 1931						en substances non visées par les Conventions	Total (1+4+7+10)							
				Codéine			Ethylmorphine (Dionine)											
		Kg.	Kg.	% de A	% de B	Kg.	% de A	% de B	Kg.	% de A	% de B	Kg.	% de A	% de B	Kg.	% de A	Kg.	% de A
POLOGNE . . . . .	1950	441	—	—	—	541	122,7	99,1	5	1,1	0,9	—	—	—	546	123,8	—	—
	1951	592	—	—	—	520	87,8	96,3	20	3,4	3,7	—	—	—	540	91,2	52	8,8
	1952	784	—	—	—	724	92,3	100	—	—	—	—	—	—	724	92,3	60	7,7
	1953	1 251	—	—	—	1 090	87,1	98,2	20	1,6	1,8	—	—	—	1 110	88,7	141	11,3
	1954	1 980	—	—	—	1 820	91,9	92,5	147	7,4	7,5	—	—	—	1 967	99,3	13	0,7
PORTUGAL . . . . .	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	304	4	1,3	2,3	100	32,9	56,5	73	24	41,2	—	—	—	177	58,2	127	41,8
	1953	—	2	—	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—
	1954	1	4	—	13,8	25	—	86,2	—	—	—	—	—	—	29	—	—	—
ROYAUME-UNI . . . . .	1950	11 054	169	1,5	1,8	9 040	81,8	93,8	405	3,7	4,2	20	0,2	0,2	9 634	87,2	1 420	12,8
	1951	14 052	224	1,6	1,8	11 346	80,7	90,4	947	6,8	7,6	31	0,2	0,2	12 548	89,3	1 504	10,7
	1952	11 757	74	0,6	0,8	9 859	83,9	97,5	175	1,5	1,7	2	Négl.	Négl.	10 111 <sup>a</sup>	86	1 646	14
	1953	9 913	83	0,8	0,9	9 160	92,4	96,6	125	1,3	1,3	10	0,1	0,1	9 486 <sup>b</sup>	95,7	427	4,3
	1954	15 303	92	0,6	0,6	13 332	87,1	94	401	2,6	2,8	7	0,1	0,1	14 182 <sup>c</sup>	92,7	1 121	7,3
SUÈDE . . . . .	1950	—	16	—	43,2	—	—	—	21	—	56,8	—	—	—	37	—	—	—
	1951	3	16	533,3	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16	533,3	—	—
	1952	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	100
	1953	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5	100
	1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SUISSE . . . . .	1950	379	43	11,3	6	570	150,4	78,9	83	21,9	11,5	26	6,9	3,6	722	190,5	—	—
	1951	2 533	7	0,3	0,3	2 326	91,8	86,1	362	14,3	13,4	6	0,2	0,2	2 701	106,1	—	—
	1952	3 883	40	1	1,7	1 969	50,7	83,2	349	9	14,8	8	0,2	0,3	2 366	60,9	1 517	39,1
	1953	240	60	25	4,7	1 215	506,3	95,3	—	—	—	—	—	—	1 275	531,3	—	—
	1954	338	60	17,7	11	482	142,6	88,3	—	—	—	4	1,2	0,7	546	161,5	—	—

TCHÉCOSLOVAQUIE.	1950	812	—	—	—	680	83,7	94,2	42	5,2	5,8	—	—	—	722	88,9	90	11,1
	1951	?	?	—	—	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1952	1 220	—	—	—	985	80,8	89,1	120	9,8	10,9	—	—	—	1 105	90,6	115	9,4
	1953	2 274	—	—	—	1 694	74,5	94,5	98	4,3	5,5	—	—	—	1 792	78,8	482	21,2
	1954	2 230	—	—	—	2 018	90,5	91,4	189	8,5	8,6	—	—	—	2 207	99	23	1
UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES	1950	10 006	—	—	—	7 958	79,5	86,4	1 257	12,6	13,6	—	—	—	9 215	92,1	791	7,9
	1951	11 206	—	—	—	9 020	80,5	89,2	1 089	9,7	10,8	—	—	—	10 109	90,2	1 097	9,8
	1952	10 577	—	—	—	8 686	82,1	88	1 182	11,2	12	—	—	—	9 868	93,3	709	6,7
	1953	9 466	—	—	—	7 629	80,6	87,8	1 064	11,2	12,2	—	—	—	8 693	91,8	773	8,2
	1954	13 588	—	—	—	11 508	84,7	90,8	1 162	8,5	9,2	—	—	—	12 670	93,2	918	6,8
YOUgoslavie . .	1950	1 539	—	—	—	1 185	77	93,8	79	5,1	6,2	—	—	—	1 264	82,1	275	17,9
	1951	911	—	—	—	1 050	115,3	96,8	35	3,8	3,2	—	—	—	1 085	119,1	—	—
	1952	1 844	—	—	—	1 451	78,7	95,7	65	3,5	4,3	—	—	—	1 516	82,2	328	17,8
	1953	1 253	—	—	—	1 297	103,5	99,2	10	0,8	0,8	—	—	—	1 307	104,3	—	—
	1954	1 103	—	—	—	1 089	98,7	90,9	109	9,9	9,1	—	—	—	1 198	108,6	—	—
TOTAL <sup>d</sup> . . .	1950	65 749 °	524 °	0,8	0,8	55 784 °	84,8	92,4	3 975 °	6	6,6	105 °	0,2	0,2	60 388 °	91,8	5 361 °	8,2
	1951	72 566 °	565 °	0,8	0,8	61 336 °	84,5	89,5	6 487 °	8,9	9,5	143 °	0,2	0,2	68 531 °	94,4	4 035 °	5,6
	1952	78 111 °	341 °	0,4	0,5	63 486 °	81,3	90,8	5 962 °	7,6	8,5	33 °	Négl.	0,1	69 893 °	89,5	8 218 °	10,5
	1953	73 817 °	350 °	0,5	0,5	64 542 °	87,4	91,2	5 680 °	7,7	8	15 °	Négl.	Négl.	70 800 °	95,9	3 017 °	4,1
	1954	83 501 °	388 °	0,4	0,5	73 839 °	88,4	91,5	5 917 °	7,1	7,3	64 °	0,1	0,1	80 688 °	96,6	2 813 °	3,4

<sup>a</sup> Y compris 1 kg. transformé en pholcodine.

<sup>b</sup> Y compris 108 kg. transformés en pholcodine.

<sup>c</sup> Y compris 350 kg. transformés en pholcodine.

<sup>d</sup> Les totaux des colonnes A et C ne représentent pas nécessairement la somme des chiffres inscrits dans ces colonnes. Les totaux de la colonne A sont tirés de la colonne 9 du Tableau III;

ils comprennent, le cas échéant, les quantités fabriquées dans les pays — qui ne figurent pas dans le présent tableau — où aucune transformation n'a été effectuée. Les totaux de la colonne C représentent la différence entre les totaux des colonnes A et B (A moins B).

° Incomplet.





TABLEAU VI. — FABRICATION DES DROGUES VISÉES PAR LES CONVENTIONS  
DE 1925 ET/OU 1931 (fin)

Pays (par ordre alphabétique)	Année	ALCALOÏDES ET DÉRIVÉS DE L'OPIMUM												STUPÉFIANTS SYNTHÉTIQUES								
		Morphine non transformée <sup>a</sup>		Diacétyl- morphine (Héroïne)		Thébaïne		Codéine		Ethyl- morphine (Dionine)		Autres <sup>b</sup>		COCAÏNE		Péthidine		Méthadone		Autres <sup>c</sup>		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
		Kg.	% du total col. 1	Kg.	% du total col. 3	Kg.	% du total col. 5	Kg.	% du total col. 7	Kg.	% du total col. 9	Kg.	% du total col. 11	Kg.	% du total col. 13	Kg.	% du total col. 15	Kg.	% du total col. 17	Kg.	% du total col. 19	
ITALIE . . . . .	1950	217	4	209	46,5	16	1,4	474	0,8	143	3,9	3	0,4	15	1,2							
	1951	227	5,6	50	13,1	55	2,8	873	1,3	251	4,1	3	0,3	17	1,1	738	6,1	10	1,9			
	1952	565	6,9	—	—	21	1,2	1 838	2,8	554	10,2	2	0,2	25	1,2	727	6,3	17	4,5			
	1953	—	—	—	—	62	2,7	912	1,4	343	6,7	38	1,9	17	0,8	588	5,7	11	2,8			
	1954	—	—	—	—	31	1,5	739	1	189	3,6	26	0,9	—	—	423	3,4	—	—			
JAPON . . . . .	1950	—	—	—	—	21	1,8	701	1,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1951	—	—	—	—	12	0,6	780	1,2	17	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1952	—	—	—	—	28	1,6	270	0,4	—	—	77	6,5	78	3,6	—	—	—	—	—	—	
	1953	—	—	—	—	—	—	1 900	2,9	14	0,3	348	17,2	205	10,3	—	—	—	—	—	—	
	1954	164	5,6	—	—	107	5,2	2 135	2,8	5	0,1	541	18,7	163	6,7	—	—	—	—	—	—	
NORVÈGE . . . . .	1950	10	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	28	3,6	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1951	23	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	19	1,8	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1952	38	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	24	2	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1953	11	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	5	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1954	24	0,8	—	—	—	—	—	—	—	—	12	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	
PAYS-BAS . . . . .	1950	6	0,1	—	—	27	2,4	512	0,9	13	0,4	60	7,6	40	3,1	162	2,2	1	0,2	—	—	
	1951	304	7,5	—	—	15	0,8	758	1,1	1	Négl.	122	11,7	68	4,5	499	4,1	—	—	—	—	
	1952	150	1,8	—	—	28	1,6	1 090	1,7	159	2,9	58	4,9	99	4,6	113	1	2	0,5	—	—	
	1953	169	5,6	—	—	5	0,2	2 357	3,5	78	1,5	28	1,4	89	4,5	195	1,9	2	0,5	—	—	
	1954	339	11,7	—	—	—	—	2 134	2,8	88	1,7	72	2,5	254	10,5	401	3,2	2	0,3	—	—	
PÉROU . . . . .	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	0,3	—	—	—	—	—	—	
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	0,5	—	—	—	—	—	—	
	1952	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	0,4	—	—	—	—	—	—	
	1953	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	d	—	—	—	—	—	—	—	
POLOGNE . . . . .	1950	—	—	—	—	—	—	544	1	3	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1951	52	1,3	—	—	—	—	516	0,8	20	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1952	60	0,7	—	—	—	—	735	1,1	—	—	7	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1953	141	4,7	—	—	—	—	1 103	1,7	16	0,3	1	Négl.	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1954	13	0,4	—	—	—	—	1 803	2,4	129	2,5	4	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	

PORTUGAL . . . . .	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1952	127	1,5	—	—	9	0,5	79	0,1	51	0,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	1953	—	—	4	2,5	19	0,8	37	0,1	7	0,1	3	0,2	8	0,4	—	—	—	—	—	
	1954	—	—	4	3	—	—	1	Négl.	—	—	4	0,1	—	—	—	—	—	—	—	
ROYAUME-UNI . . . . .	1950	1 420	26,5	203	45,1	27	2,4	11 261	19,5	325	9	12	1,5	174	13,5	1 559	21	193	37,8	45	100
	1951	1 504	37,3	278	73	83	4,2	14 111	21,2	767	12,4	31	3	208	13,7	2 559	21,1	238	45,7	144	72,4
	1952	1 646	20	88	73,3	93	5,4	11 068	17	227	4,2	34	2,8	277	12,7	2 189	18,8	181	47,5	38	13,5
	1953	427	14,2	109	69	146	6,3	10 197	15,3	115	2,2	129	6,4	351	17,6	799	7,7	129	32,6	41	17
	1954	1 121	38,5	120	90,9	313	15,3	15 808	21	230	4,4	412	14,2	506	20,8	2 480	19,8	232	38,1	33	26,2
SUÈDE . . . . .	1950	—	—	19	4,2	—	—	—	—	19	0,5	45	5,7	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	19	5	—	—	—	—	—	—	25	2,4	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	3	Négl.	—	—	—	—	—	—	—	—	39	3,3	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	5	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	26	1,3	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	43	1,5	—	—	—	—	—	—	—	—
SUISSE . . . . .	1950	—	—	—	—	13	1,1	530	0,9	72	2	23	2,9	3	0,2	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	45	2,3	2 609	3,9	339	5,5	4	0,4	13 <sup>e</sup>	0,8	—	—	—	—	—	—
	1952	1 517	18,5	—	—	115	6,7	2 397	3,7	365	6,7	127	10,6	13 <sup>e</sup>	0,6	—	—	49	12,9	173	61,3
	1953	—	—	—	—	409	17,7	1 178	1,8	—	—	119	5,9	31 <sup>e</sup>	1,6	—	—	3	0,8	86	35,7
	1954	—	—	—	—	85	4,2	445	0,6	—	—	131	4,5	9 <sup>e</sup>	0,4	—	—	—	—	6	4,8
TCHÉCOSLOVAQUIE . . . . .	1950	90	1,7	—	—	—	—	625	1,1	34	0,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1952	115	1,4	—	—	—	—	1 020	1,6	112	2,1	18	1,5	—	—	—	—	4	1	—	—
	1953	482	16	—	—	—	—	1 847	2,8	91	1,8	8	0,4	—	—	6	0,1	—	2	0,5	—
	1954	23	0,8	—	—	—	—	2 178	2,9	181	3,5	5	0,2	—	—	10	0,1	—	1	0,2	—
UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES . . . . .	1950	791	14,8	—	—	—	—	8 142	14,1	1 270	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	1 097	27,2	—	—	—	—	8 390	12,6	1 103	17,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	709	8,6	—	—	—	—	8 080	12,4	1 200	22,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	773	25,6	—	—	—	—	7 097	10,7	1 080	21,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	918	31,6	—	—	—	—	10 705	14,2	1 180	22,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
YOUGOSLAVIE . . . . .	1950	275	5,1	—	—	9	0,8	977	1,7	71	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	36	1,8	1 049	1,6	35	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	328	4	—	—	18	1,1	1 330	2	56	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	28	1,2	1 144	1,7	9	0,2	—	—	—	—	—	—	3	0,8	—	—
	1954	—	—	—	—	8	0,4	1 147	1,5	91	1,7	—	—	—	—	—	—	7	1,1	—	—
TOTAL . . . . .	1950	5 361 <sup>f</sup>	100	450 <sup>f</sup>	100	1 133 <sup>f</sup>	100	57 708 <sup>f</sup>	100	3 626 <sup>f</sup>	100	788 <sup>f</sup>	100	1 288 <sup>f</sup>	100	7 423 <sup>f</sup>	100	510 <sup>f</sup>	100	45 <sup>f</sup>	100
	1951	4 035 <sup>f</sup>	100	381 <sup>f</sup>	100	1 970 <sup>f</sup>	100	66 490 <sup>f</sup>	100	6 178 <sup>f</sup>	100	1 038 <sup>f</sup>	100	1 522	100	12 154 <sup>f</sup>	100	521 <sup>f</sup>	100	199 <sup>f</sup>	100
	1952	8 218 <sup>f</sup>	100	120	100	1 729	100	65 070 <sup>f</sup>	100	5 432 <sup>f</sup>	100	1 191	100	2 171	100	11 612 <sup>f</sup>	100	381 <sup>f</sup>	100	282 <sup>f</sup>	100
	1953	3 017 <sup>f</sup>	100	158	100	2 315	100	66 444 <sup>f</sup>	100	5 121 <sup>f</sup>	100	2 018	100	1 995	100	10 320	100	395 <sup>f</sup>	100	241 <sup>f</sup>	100
	1954	2 813 <sup>f</sup>	100	132	100	2 040	100	75 395 <sup>f</sup>	100	5 191 <sup>f</sup>	100	2 897	100	2 428	100	12 555	100	609	100	126	100

<sup>a</sup> Les chiffres inscrits dans cette colonne représentent la fabrication nette de morphine; ils ne comprennent pas les quantités utilisées pour la transformation en d'autres drogues. Les totaux sont tirés de la colonne C du Tableau V, et ne représentent pas nécessairement la somme des chiffres inscrits au présent tableau (voir note d, page 37). La fabrication totale, y compris les quantités utilisées pour la transformation, est indiquée dans la colonne 9 du Tableau III.

<sup>b</sup> Oxycodone, hydrocodone, hydromorphone, acétyldihydrocodéine, dihydrodésoxymorphine, benzyllorphine, pholcodine, nalorphine, dihydrocodéine et acétyldihydrocodéine.

<sup>c</sup> Cétobémidone, alphaprodine, bétaprodine, isométhadone, méthadol, phénadoxone et lévorphanol.

<sup>d</sup> 202 kg. de cocaïne brute ont été fabriqués.

<sup>e</sup> En outre, les quantités suivantes de cocaïne brute ont été fabriquées: 8 kg. en 1951, 11 kg. en 1952, 41 kg. en 1953 et 6 kg. en 1954.

<sup>f</sup> Incomplet.

TABLEAU VII. — EXPORTATION, PAR LES PAYS FABRICANTS, DES DROGUES VISÉES  
PAR LES CONVENTIONS DE 1925 ET/OU 1931

Pays (par ordre alphabétique)	Année	ALCALOÏDES ET DÉRIVÉS DE L'OPIMUM												STUPÉFIANTS SYNTHÉTIQUES							
		Morphine		Diacétyl- morphine (Héroïne)		Thébaïne		Codéine		Ethyl- morphine (Dionine)		Autres <sup>a</sup>		COCAÏNE		Péthidine		Méthadone		Autres <sup>b</sup>	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		Kg.	% du total col. 1	Kg.	% du total col. 3	Kg.	% du total col. 5	Kg.	% du total col. 7	Kg.	% du total col. 9	Kg.	% du total col. 11	Kg.	% du total col. 13	Kg.	% du total col. 15	Kg.	% du total col. 17	Kg.	% du total col. 19
ALLEMAGNE . . . .	1950	161	8,5	—	—	—	—	1 300 <sup>c</sup>	9,7	169 <sup>c</sup>	11,5	41	28,3	113	21,5	150 <sup>c</sup>	14,6	—	—	—	—
	1951	98	5	3	2,4	—	—	925 <sup>c</sup>	6,7	241 <sup>c</sup>	11,5	85	32,9	104	19,1	203 <sup>c</sup>	9,5	—	—	—	—
	1952	78 <sup>c</sup>	7,7	1 <sup>c</sup>	1,5	21 <sup>c</sup>	17,2	2 523 <sup>c</sup>	16,9	261 <sup>c</sup>	16,3	45 <sup>c</sup>	24,6	133 <sup>c</sup>	18,9	127	7,4	16 <sup>c</sup>	17,2	—	—
	1953	352	25,3	3	7,1	10	14,3	2 391	15,3	464	31,6	105	38,8	310	35,3	151	8,4	24 <sup>c</sup>	27	—	—
	1954	575	36,4	—	—	50	34,5	3 047	16,2	461	34,5	89	24,9	477	33,4	315	13,6	15	14,8	—	—
BELGIQUE . . . . .	1950	17	0,9	2	2,2	—	—	161	1,2	22	1,5	4	2,7	7	1,3	—	—	—	—	—	—
	1951	24	1,2	—	—	110	63,2	370	2,7	27	1,3	3	1,2	12	2,2	—	—	—	—	—	—
	1952	3	0,3	2	2,9	40	32,8	513	3,4	46	2,9	10	5,5	24	3,4	16	0,9	3	3,2	—	—
	1953	40	2,9	3	7,1	5	7,2	877	5,6	315	21,4	9	3,3	68	7,8	4	0,2	1	1,1	—	—
	1954	12	0,8	—	—	—	—	972	5,2	78	5,8	9	2,5	37	2,6	—	—	—	—	—	—
ÉTATS-UNIS . . . . .	1950	32	1,7	—	—	—	—	25	0,2	10	0,7	4	2,8	32	6,1	185	18,1	2	3,1	—	—
	1951	20	1	—	—	—	—	84	0,6	9	0,4	5	1,9	255	46,8	346	16,3	10	9,2	—	—
	1952	7	0,7	—	—	—	—	45	0,3	14	0,9	8	4,4	233	33,1	376	21,9	3	3,2	—	—
	1953	11	0,8	—	—	—	—	74	0,5	6	0,4	14	5,2	168	19,1	441	24,5	—	—	2	1,3
	1954	8	0,5	—	—	—	—	51	0,3	3	0,2	9	2,5	20	1,4	693	29,8	1	1	2	4,1
FRANCE . . . . .	1950	231	12,3	—	—	—	—	1 311	9,8	172	11,7	13	9	104	19,7	35	3,4	—	—	—	—
	1951	365	18,7	6	4,8	—	—	1 393	10,1	229	10,9	6	2,3	46	8,4	62	2,9	—	—	—	—
	1952	44	4,4	2	2,9	—	—	637	4,3	75	4,7	5	2,7	109	15,5	36	2,1	—	—	—	—
	1953	30	2,2	—	—	—	—	482	3,1	34	2,3	6	2,2	67	7,6	42	2,4	—	—	—	—
	1954	195	12,3	—	—	—	—	400	2,1	54	4	8	2,2	85	6	37	1,6	—	—	—	—
HONGRIE . . . . .	1950	487	25,8	—	—	—	—	3 268	24,4	295	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	619	31,6	4	3,2	—	—	3 680	26,7	503	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	469	46,4	9	13,3	10	8,2	4 459	29,7	464	28,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	511	36,7	9	21,5	8	11,4	4 044	25,9	250	17	12	4,4	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	308	19,5	3	10	50	34,5	3 491	18,6	236	17,7	39	10,9	—	—	—	—	—	—	—	—
INDE . . . . .	1950	1	0,1	—	—	—	—	7	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	27	1,4	—	—	—	—	227	1,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	17	1,7	—	—	4	3,3	388	2,6	1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	5	0,4	—	—	—	—	339	2,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	—	—	334	1,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ITALIE . . . . .	1950	—	—	—	—	39	57,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	10	8,2	723	4,9	311	19,4	—	—	—	—	291 <sup>c</sup>	13,7	—	—	—	—
	1953	1	0,1	—	—	—	—	356	2,3	150	10,2	3	1,1	—	—	272	15,1	—	—	—	—
	1954	1	Negl.	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,6	—	—	132	5,7	—	—	—	—

PAYS-BAS . . . . .	1950	8	0,4	—	—	—	—	103	0,8	9	0,6	27	18,6	19	3,6	58	5,7	—	—	—	—
	1951	4	0,2	—	—	10	5,8	86	0,6	—	—	74	28,7	59	10,8	311	14,6	—	—	—	—
	1952	23	2,3	—	—	—	—	776	5,2	124	7,7	26	14,2	23	3,3	141	8,2	—	—	—	—
	1953	25	1,8	—	—	—	—	2 142	13,7	67	4,6	11	4,1	125	14,2	238	13,2	—	—	—	—
	1954	26	1,6	—	—	—	—	1 061	5,6	69	5,2	32	8,9	221	15,5	266	11,4	—	—	—	—
PÉROU . . . . .	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
POLOGNE . . . . .	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	—	—	1	Négl.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	—	—	253	1,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	—	—	1 426	7,6	72	5,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ROYAUME-UNI . . . . .	1950	409	21,7	85	91,4	8	11,8	5 248	39,2	157	10,6	22	15,2	89	16,9	596	58,2	63	96,9	18	100
	1951	563	28,8	99	79,9	15	8,6	4 749	34,5	490	23,3	43	16,7	62	11,4	913	43	99	90,8	38	100
	1952	163	16,1	54	79,4	27	22,1	2 658	17,9	89	5,5	12	6,5	172	24,5	725	42,2	50	53,8	9	14,5
	1953	267	19,2	27	64,3	47	67,1	3 303	21,1	106	7,2	34	12,5	139	15,8	651	36,2	47	52,8	6	4
	1954	312	19,7	27	90	44	30,3	5 399	28,7	116	8,7	67	18,7	587	41,1	881	37,9	69	68,4	6	12,2
SUISSE . . . . .	1950	203	10,8	6	6,4	21	30,9	1 566	11,7	338	22,9	8	5,5	163	30,9	—	—	—	—	—	—
	1951	210	10,7	12	9,7	15	8,6	1 632	11,9	520	24,8	26	10,1	7	1,3	—	—	—	—	—	—
	1952	156	15,4	—	—	—	—	1 603	10,8	185	11,5	64	35	9	1,3	—	—	14 <sup>c</sup>	15,1	50 <sup>c</sup>	80,7
	1953	151	10,8	—	—	—	—	983	6,3	61	4,2	72	26,6	2	0,2	—	—	17	19,1	137	90,7
	1954	114	7,2	—	—	1	0,7	957	5,1	125	9,4	102	28,5	—	—	—	—	15	14,8	32	65,3
TCHÉCOSLOVAQUIE	1950	40	2,1	—	—	—	—	—	—	—	—	6	4,1	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	185	1,3	—	—	1	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	4,9	—	—	—	—	2	2,1	—	—
	1953	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1,1	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	—	—	522	2,8	40	3	1	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—
UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES	1950	83	4,4	—	—	—	—	318	2,4	297	20,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	12	0,6	—	—	—	—	303	2,2	40	1,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	24	2,4	—	—	—	—	170	1,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	—	—	14	0,1	16	1,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	—	—	39	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
YOUGOSLAVIE . . . . .	1950	212	11,3	—	—	—	—	70	0,5	4	0,3	—	—	—	—	— <sup>c</sup>	—	—	—	—	—
	1951	16	0,8	—	—	24	13,8	133	1	41	1,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	26	2,6	—	—	10	8,2	385	2,6	33	2,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	—	—	362	2,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	31	2	—	—	—	—	1 098	5,8	82	6,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
AUTRES PAYS <sup>e</sup> . . . . .	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20	13,8	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15	5,8	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	—	—	3	Négl.	—	—	4	2,2	—	—	—	—	4	4,3	3	4,8
	1953	—	—	—	—	—	—	5	Négl.	—	—	2	0,7	—	—	—	—	—	—	6	4
	1954	—	—	—	—	—	—	3	Négl.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	9	18,4
TOTAL . . . . .	1950	1 884	100	93	100	68	100	13 377 <sup>c</sup>	100	1 473 <sup>c</sup>	100	145	100	527	100	1 024 <sup>c</sup>	100	65 <sup>c</sup>	100	18 <sup>c</sup>	100
	1951	1 958	100	124	100	174	100	13 767 <sup>c</sup>	100	2 100 <sup>c</sup>	100	258	100	545	100	2 126 <sup>c</sup>	100	109 <sup>c</sup>	100	38 <sup>c</sup>	100
	1952	1 010 <sup>c</sup>	100	68 <sup>c</sup>	100	122 <sup>c</sup>	100	14 884 <sup>c</sup>	100	1 603 <sup>c</sup>	100	183 <sup>c</sup>	100	703 <sup>c</sup>	100	1 718 <sup>c</sup>	100	93 <sup>c</sup>	100	62 <sup>c</sup>	100
	1953	1 393	100	42	100	70	100	15 625	100	1 469	100	271	100	879	100	1 799	100	89 <sup>c</sup>	100	151 <sup>c</sup>	100
	1954	1 582	100	30	100	145	100	18 800	100	1 336	100	358	100	1 427	100	2 324	100	101	100	49	100

<sup>a</sup> Oxycodone, hydrocodone, hydromorphone, acétyldihydrocodénone, benzylmorphine, pholcodine et dihydrocodéine.

<sup>b</sup> Cétobémidone, alphaprodine, phénadoxone et lévorphanol.

<sup>c</sup> Incomplet.

<sup>d</sup> Les quantités suivantes de cocaïne brute ont été exportées: 315 kg. en 1950, 134 kg. en 1951, néant en 1952 et en 1953 et 1 kg. en 1954.

<sup>e</sup> Autriche, Danemark, Israël, Norvège, Portugal et Suède.

**TABLEAU VIII. — FABRICATION ET CONSOMMATION DE L'OPIUM PRÉPARÉ (OPIUM À FUMER)**

Pays (par ordre alphabétique)	Année	1	2	3	Pays (par ordre alphabétique)	Année	1	2	3
		Opium brut utilisé pour la fabrication de l'opium préparé	Opium préparé (à fumer)				Opium brut utilisé pour la fabrication de l'opium préparé	Opium préparé (à fumer)	
			fabriqué	consommé				fabriqué	consommé
		Kg.	Kg.	Kg.			Kg.	Kg.	Kg.
CEYLAN . . . . .	1950	26	25	25	PAKISTAN . . . .	1950	} <sup>d</sup>	} <sup>d</sup>	} <sup>d</sup>
	1951	40	40	40		1951			
	1952	—	—	—		1952			
	1953	—	—	—		1953			
	1954	—	—	—		1954			
INDE . . . . .	1950	} <sup>a</sup>	} <sup>a</sup>	} <sup>a</sup>	THAÏLANDE . . .	1950	?	?	?
	1951					20 806	21 711	17 769	
	1952					12 392	19 566	16 009	
	1953					17 691	18 104	17 152	
	1954					20 003	20 878	16 448	
INDE FRANÇAISE .	1950	} <sup>b</sup>	} <sup>b</sup>	} <sup>b</sup>	TOTAL . . . . .	1950	?	?	?
	1951					?	?	?	
	1952					?	?	?	
	1953					?	?	?	
	1954					?	?	?	
CAMBODGE, LAOS ET VIETNAM	1950	?	?	10 213 <sup>c</sup>	1951	?	?	?	
	1951	1 935	1 057	9 247 <sup>c</sup>	1952	?	?	?	
	1952	1 846	1 509	6 784 <sup>c</sup>	1953	?	?	?	
	1953	1 328	945	3 487 <sup>c</sup>	1954	?	?	?	
	1954	—	—	78 <sup>c</sup>					

<sup>a</sup> Les autorités de l'Inde déclarent que « la fabrication de l'opium préparé est interdite, sauf pour les fumeurs qui peuvent fabriquer l'opium destiné à leur consommation personnelle en utilisant l'opium de la régie qu'ils ont légalement le droit de détenir... On ne peut déterminer les quantités utilisées par les fumeurs pour fabriquer l'opium préparé destiné à leur consommation personnelle parce que, dans la plupart des Etats, il n'existe actuellement aucun mécanisme permettant de distinguer entre les mangeurs et les fumeurs d'opium ». (La consommation d'opium brut figure au Tableau I, colonne 3.)

<sup>b</sup> Les Etablissements français de l'Inde n'ont envoyé aucun chiffre relatif à l'opium préparé. Toutefois, en 1938, les autorités compétentes de ces territoires ont déclaré qu'« il n'existe pas de contrôle de la fabrication de l'opium préparé, et que la proportion des matières employées par les importateurs autorisés de denrées narcotiques à la fabrication de l'opium préparé variait selon le goût des consommateurs et ne pouvait être déterminée par l'Administration ». D'autre part, la consommation

déclarée d'opium brut était nulle en 1950, de 160 kg. en 1951, 181 kg. en 1952, 146 kg. en 1953 et 57 kg. en 1954.

<sup>c</sup> Consommation des pays ci-après: Cambodge: 1.798 kg. en 1950, 1.505 kg. en 1951, 1.078 kg. en 1952, 520 kg. en 1953, 78 kg. en 1954; Laos: 35 kg. en 1950, 41 kg. en 1951, 33 kg. en 1952, 45 kg. en 1953, nulle en 1954; Vietnam, 8.380 kg. en 1950, 7.701 kg. en 1951, 5.673 kg. en 1952, 2.922 kg. en 1953, nulle en 1954.

<sup>d</sup> Les autorités du Pakistan n'ont fourni aucun chiffre sous ces rubriques; toutefois, elles ont indiqué dans leur relevé pour 1953 que l'opium consommé par les toxicomanes était soit préparé avec de l'opium de l'accise provenant de la fabrique gouvernementale à Lahore, soit importé de l'Inde. Des déclarations semblables figuraient dans les relevés pour 1952 et 1951. En 1954, les autorités compétentes ont déclaré que l'usage de fumer l'opium avait été interdit au Pakistan. (La consommation d'opium brut figure au Tableau I, colonne 3.)

**TABLEAU IX. — CONSOMMATION DES PRINCIPAUX STUPÉFIANTS VISÉS  
PAR LES CONVENTIONS DE 1925 ET/OU 1931**

*Remarques:* Les gouvernements ne sont pas tenus de déclarer la consommation de codéine et de dionine; toutefois, lorsqu'ils ont volontairement fourni ce renseignement, leurs chiffres ont été insérés dans le tableau. Les chiffres accompagnés d'un astérisque ont été calculés par le Comité sur la base des autres données statistiques fournies par les gouvernements pour ces deux drogues.

Pays (par ordre alphabétique)	Année	Morphine		Diacétylmorphine (Héroïne)		Codéine		Ethylmorphine (Dionine)		Cocaïne		Péthidine		Méthadone	
		Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants
		Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
AFGHANISTAN . . . . .	1950	—	—	—	—	5*	0,42	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1951	1	0,08	—	—	6*	0,5	3*	0,25	2	0,17	—	—	—	—
	1952	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1953	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1954	—	—	—	—	?	?	?	?	2	0,17	—	—	—	—
ALBANIE . . . . .	1950	—	—	—	—	1*	0,83	2*	1,67	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	3*	2,5	1*	0,83	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	5*	4,17	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	9*	7,22	1*	0,8	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	14*	11,11	1*	0,79	—	—	—	—	—	—
ALLEMAGNE . . . . .	1950	347	5,07	—	—	2 193**	55,56	114**	2,89	27	0,39	625 <sup>a</sup>	15,83	—	—
	1951	648 <sup>a</sup>	13,46	6 <sup>a</sup>	0,12	1 653 <sup>a</sup>	34,35	112 <sup>a</sup>	2,33	26 <sup>a</sup>	0,54	605 <sup>a</sup>	12,57	—	—
	1952	191 <sup>a</sup>	3,8	— <sup>a</sup>	—	3 254**	64,72	136**	2,7	21 <sup>a</sup>	0,42	611 <sup>a</sup>	12,15	—	—
	1953	174 <sup>a</sup>	3,44	— <sup>a</sup>	—	3 115**	61,5	161**	3,18	21 <sup>a</sup>	0,41	516 <sup>a</sup>	10,19	47 <sup>b</sup>	—
	1954	159 <sup>a</sup>	3,08	— <sup>a</sup>	—	3 651 <sup>a</sup>	70,61	152 <sup>a</sup>	2,94	20 <sup>a</sup>	0,39	535 <sup>a</sup>	10,35	88 <sup>a</sup>	1,7
ARABIE SAOUDITE . . .	1950	—	—	—	—	—*	—	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—*	—	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	6*	1	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1953	1	0,14	—	—	4*	0,57	2*	0,29	1	0,14	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	?	?	?	?	—	—	—	—	—	—
ARGENTINE . . . . .	1950	74	4,31	10	0,58	508*	29,57	145*	8,44	30	1,75	31	1,8	—	—
	1951	65	3,73	12	0,69	936*	53,71	264*	15,15	19	1,09	—	—	—	—
	1952	42	2,38	11	0,62	739*	41,88	193*	10,94	32	1,81	3	0,17	—	—
	1953	66	3,66	1	0,06	898*	49,74	243*	13,46	19	1,05	29	1,61	—	—
	1954	67	3,57	—	—	613*	32,71	188*	10,03	36	1,92	—	—	—	—

\* Voir les remarques qui figurent au début de ce tableau.

<sup>a</sup> Incomplet.

<sup>b</sup> Les renseignements ont trait seulement à la République fédérale et ils ne visent que la période juillet-décembre.

TABLEAU IX. — CONSOMMATION DES PRINCIPAUX STUPÉFIANTS VISÉS  
PAR LES CONVENTIONS DE 1925 ET/OU 1931 (suite)

Pays (par ordre alphabétique)	Année	Morphine		Diacétylmorphine (Héroïne)		Codéine		Ethylmorphine (Dionine)		Cocaïne		Péthidine		Méthadone	
		Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants
		Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
AUSTRALIE . . . . .	1950	156	19,06	37	4,52	858	104,81	12	1,47	92	11,24	162	19,83	12	1,47
	1951	140	17,1	43	5,25	1 066*	130,22	8*	0,98	71	8,67	266	32,40	11	1,34
	1952	142	16,84	24	2,85	822*	97,5	25*	2,97	66	7,83	348	41,28	22	2,61
	1953	134	15,49	18	2,08	1 116	129,03	23	2,66	47	5,43	463	53,53	18	2,08
	1954	126	14,02	9	1	1 484	165,13	18	2	50	5,56	287	31,94	6	0,67
AUTRICHE . . . . .	1950	29	4,14	—	—	397*	56,71	19*	2,71	11	1,57	—	—	—	—
	1951	28	4,07	—	—	437*	63,51	14*	2,03	14	2,03	5	0,73	11 <sup>a</sup>	—
	1952	23	3,33	—	—	417*	60,3	13*	1,88	10	1,45	10	1,45	18	2,6
	1953	29	4,17	—	—	457*	65,76	12*	1,73	9	1,3	12	1,73	16	2,3
	1954	21	3,02	—	—	476*	68,4	11*	1,58	7	1,01	15	2,16	14	2,01
BELGIQUE . . . . .	1950	91	10,55	13	1,51	1 050*	121,74	59*	6,84	53	6,14	42	4,87	—	—
	1951	72	8,32	12	1,39	1 362*	157,38	80*	9,24	46	5,31	35	4,04	—	—
	1952	64	7,38	10	1,15	1 069*	123,19	59*	6,8	36	4,15	33	3,8	11	1,27
	1953	50	5,74	10	1,15	1 202	138,07	63	7,24	28	3,22	49	5,63	8	0,92
	1954	64	7,26	9	1,02	1 213	137,54	70	7,94	41	4,65	40	4,54	8	0,91
BIRMANIE . . . . .	1950	3	0,16	—	—	—*	—	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	1*	0,05	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1952	3	0,16	—	—	—*	—	—*	—	1	0,05	2	0,11	—	—
	1953	2	0,11	—	—	—*	—	—*	—	—	—	1	0,05	—	—
	1954	—	—	—	—	1*	0,05	—*	—	—	—	5	0,26	—	—
BOLIVIE . . . . .	1950	3	0,75	—	—	3	0,75	3	0,75	2	0,5	—	—	—	—
	1951	3	0,77	—	—	2	0,51	3	0,77	2	0,51	—	—	—	—
	1952	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—	—	—
	1953	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—	—	—
	1954	5	1,6	—	—	?	?	?	?	6	1,92	—	—	—	—
BRÉSIL . . . . .	1950	17	0,34	—	—	666	13,32	140	2,8	18	0,36	10	0,2	10	0,2
	1951	18	0,34	—	—	753	14,11	168	3,15	11	0,21	17	0,32	11	0,21
	1952	20	0,37	—	—	541	10,14	163	3,05	8	0,15	18	0,34	2	0,04
	1953	18	0,33	—	—	743	13,64	221	4,06	18	0,33	17	0,31	22	0,4
	1954	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
BULGARIE . . . . .	1950	8	1,11	—	—	46*	6,36	54*	7,46	6	0,83	—	—	—	—
	1951	8	1,11	—	—	43*	5,94	24*	3,32	4	0,55	—	—	—	—
	1952	3	0,41	—	—	167*	22,85	41*	5,61	5	0,68	—	—	—	—
	1953	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—	—	—
	1954	6	0,8	—	—	235	31,33	67	8,93	18	2,4	10	1,33	—	—

CAMBODGE . . . . .	1950	—	—	—	—	2	0,53	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	4	1,07	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	1	0,27	—	—	3	0,8	—	—	2	0,53	1	0,27	—	—
	1953	1	0,27	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,27	—	—
	1954	—	—	—	—	1	0,24	—	—	—	—	2	0,49	—	—
CANADA . . . . .	1950	74	5,34	28	2,02	1 292*	93,32	31*	2,24	40	2,89	206	14,88	11	0,79
	1951	71	5,11	27	1,94	1 598*	115,02	44*	3,17	36	2,59	253	18,21	13	0,94
	1952	72	5,14	22	1,57	1 796*	128,2	34*	2,43	38	2,71	286	20,42	11	0,79
	1953	77	5,34	23	1,59	1 495*	103,6	45*	3,12	41	2,84	298	20,65	9	0,62
	1954	70	4,61	28	1,84	1 819*	119,71	17*	1,12	33	2,17	335	22,05	11	0,72
CEYLAN . . . . .	1950	6	0,8	—	—	—*	—	1*	0,13	2	0,27	—	—	—	—
	1951	3	0,39	—	—	3*	0,39	1*	0,13	2	0,26	3	0,39	—	—
	1952	4	0,52	—	—	3*	0,39	—*	—	2	0,26	4	0,52	—	—
	1953	4	0,5	—	—	2*	0,25	1*	0,13	2	0,25	10	1,26	—	—
	1954	4	0,48	—	—	3*	0,36	—*	—	2	0,24	14	1,67	—	—
CHILI . . . . .	1950	25	4,28	—	—	130*	22,25	45*	7,7	2	0,34	3	0,51	1	0,17
	1951	6	1,01	—	—	75*	12,66	19*	3,21	10	1,69	12	2,02	—	—
	1952	17	2,88	—	—	61*	10,32	50*	8,46	4	0,68	10	1,69	4	0,68
	1953	10	1,69	—	—	46*	7,75	34*	5,73	7	1,18	5	0,84	3	0,51
	1954	11	1,76	—	—	142*	22,76	44*	7,05	5	0,8	6	0,96	6	0,96
CHINE <sup>b</sup> . . . . .	1950	27	—	—	—	?	—	?	—	12	—	—	—	—	—
	1951	24	—	—	—	35*	—	3*	—	5	—	—	—	—	—
	1952	21	—	—	—	41*	—	3*	—	6	—	—	—	—	—
	1953	22	—	—	—	61*	—	4*	—	6	—	—	—	—	—
	1954	21	—	—	—	49*	—	3*	—	6	—	—	—	—	—
COLOMBIE . . . . .	1950	12	1,07	—	—	76*	6,75	4*	0,36	6	0,53	4	0,36	—	—
	1951	12	1,06	—	—	75*	6,66	15*	1,33	9	0,8	4	0,36	—	—
	1952	10	0,89	—	—	91	8,08	15	1,33	6	0,53	4	0,36	—	—
	1953	10	0,85	—	—	93*	7,9	8*	0,68	6	0,51	?	?	—	—
	1954	11	0,89	—	—	118*	9,53	5*	0,40	8	0,65	6	0,48	—	—
CORÉE DU SUD . . . . .	1950	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1951	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1952	13	0,63	—	—	?	?	?	?	—	—	—	—	—	—
	1953	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1954	4	0,18	—	—	?	?	?	?	1	0,05	—	—	—	—
COSTA-RICA . . . . .	1950	—	—	—	—	?	?	?	?	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	3*	3,74	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	—*	—	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	4*	4,71	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	4*	4,37	1*	1,09	—	—	—	—	—	—
CUBA . . . . .	1950	3	0,56	—	—	84*	15,71	16*	2,99	—	—	—	—	—	—
	1951	7	1,31	—	—	128*	23,93	29*	5,42	—	—	—	—	—	—
	1952	4	0,73	—	—	110	20,11	22	4,02	—	—	5	0,91	—	—
	1953	5	0,84	—	—	113	19,07	20*	3,37	—	—	3	0,51	—	—
	1954	4	0,69	—	—	106*	18,25	23*	3,96	—	—	5	0,86	—	—

\* Voir les remarques qui figurent au début de ce tableau.  
<sup>a</sup> Les statistiques ne couvrent que la période mai-décembre.  
<sup>b</sup> Statistiques incomplètes.

**TABLEAU IX. — CONSOMMATION DES PRINCIPAUX STUPÉFIANTS VISÉ  
PAR LES CONVENTIONS DE 1925 ET/OU 1931 (suite)**

Pays (par ordre alphabétique)	Année	Morphine		Diacétylmorphine (Héroïne)		Codéine		Ethylmorphine (Dionine)		Cocaïne		Péthidine		Méthadone	
		Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants
		Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
DANEMARK . . . . .	1950	183	42,72	2	0,47	1 593*	371,85	113*	26,38	23	5,37				
	1951	120	27,75	1	0,23	1 341*	310,06	83*	19,19	20	4,62	207	47,86	—	—
	1952	129	29,59	1	0,23	1 061*	243,4	76*	17,44	10	2,29	166	38,08	15	3,44
	1953	87	19,82	1	0,23	1 314*	299,32	89*	20,27	11	2,51	196	44,65	25	5,69
	1954	94	21,06	1	0,22	1 612*	361,19	82*	18,37	14	3,14	186	41,68	22	4,93
DOMINICAINE (RÉP.) .	1950	—	—	—	—	1*	0,44	—*	—	—	—				
	1951	—	—	—	—	1*	0,47	—*	—	—	—				
	1952	—	—	—	—	3*	1,38	—*	—	—	—	1	0,46		
	1953	—	—	—	—	2*	0,89	—*	—	—	—	1	0,45		
	1954	—	—	—	—	1*	0,43	—*	—	—	—	1	0,43		
EGYPTE . . . . .	1950	—	—	—	—	85*	4,24	4*	0,2	—	—				
	1951	2	0,1	—	—	123*	6,02	7*	0,34	—	—	5	0,24	—	—
	1952	2	0,1	—	—	95*	4,58	4*	0,19	—	—	3	0,15	—	—
	1953	1	0,05	—	—	46*	2,15	1*	0,05	—	—	1	0,05	—	—
	1954	2	0,09	—	—	65*	2,89	6*	0,27	—	—	1	0,04	—	—
EQUATEUR . . . . .	1950	3	0,88	4	1,18	10*	2,94	3*	0,88	1	0,29	5	1,47		
	1951	1	0,32	1	0,32	33*	10,72	1*	0,32	2	0,65	1	0,32		
	1952	1	0,31	—	—	7*	2,19	1*	0,31	2	0,62	—	—	—	—
	1953	—	—	2	0,6	4	1,19	—	—	1	0,3	—	—	—	—
	1954	1	0,28	2	0,56	5*	1,4	—*	—	1	0,28	3	0,84	—	—
ESPAGNE . . . . .	1950	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?				
	1951	53	1,9	—	—	533	19,13	151	5,42	2	0,07	—	—		
	1952	154	5,21	—	—	1 084	36,68	221	7,48	9	0,3	8	0,27		
	1953	139	4,66	—	—	626	21	242	8,12	64	2,15	8	0,27	7	0,23
	1954	220	7,29	—	—	394	13,05	120	3,97	22	0,73	10	0,33	13	0,43
ETATS-UNIS . . . . .	1950	1 673	11,1	—	—	16 269	107,96	303	2,01	697	4,63	5 206	34,55	207	1,37
	1951	1 281	8,18	—	—	14 445	92,27	274	1,75	639	4,08	5 743	36,68	220	1,41
	1952	1 292	8,21	—	—	16 476	104,64	257	1,63	717	4,55	6 650	42,23	172	1,1
	1953	1 172	7,32	—	—	18 256	114	116	0,72	679	4,24	6 695	41,81	175	1,09
	1954	1 175	7,15	—	—	15 696	95,48	115	0,7	539	3,28	7 258	44,15	228	1,39

FÉDÉRATION DE L'ETHIOPIE ET DE L'ÉRYTHRÉE	1950	—	—	—	—	—*	—	—*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	2	0,12	—	—	3*	0,19	—*	—	—	—	—	1	0,06	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	3*	0,19	—*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	1	0,06	—	—	1*	0,06	3*	0,19	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	?	?	?	?	—	—	—	—	—	—	—	—	—
FINLANDE . . . . .	1950	62	15,35	21	5,2	573*	141,83	83*	20,54	11	2,72	—	—	—	—	—	—	—
	1951	19	4,73	18	4,49	496*	123,63	66*	16,45	7	1,74	13	3,24	12	2,99	—	—	—
	1952	39	7,63	8	1,98	640*	158,02	116*	28,64	6	1,48	6	1,48	17	4,2	—	—	—
	1953	23	5,62	15	3,67	819*	200,2	111*	27,13	7	1,71	1	0,24	16	3,91	—	—	—
	1954	27	6,44	10	2,39	848*	202,29	112*	26,72	6	1,43	12	2,86	16	3,82	—	—	—
FRANCE . . . . .	1950	86	1,64	14	0,27	4 345	82,87	728	13,88	51	0,97	429	8,18	—	—	—	—	—
	1951	146	2,76	11	0,21	5 443	103,02	1 150	21,76	89	1,68	258	4,88	—	—	—	—	—
	1952	112	2,11	11	0,21	3 928	74,11	805	15,19	93	1,75	208	3,92	—	—	—	—	—
	1953	88	1,64	9	0,17	5 343	99,74	1 377	25,7	82	1,53	260	4,85	—	—	—	—	—
	1954	78	1,44	5	0,09	4 961	91,49	1 381	25,47	99	1,83	296	5,46	—	—	—	—	—
GRÈCE . . . . .	1950	4	0,5	—	—	?	?	?	?	4	0,5	—	—	—	—	—	—	—
	1951	6	0,79	—	—	?	?	?	?	3	0,39	2	0,26	—	—	—	—	—
	1952	9	1,18	—	—	54*	7,11	1*	0,13	4	0,53	6	0,79	—	—	—	—	—
	1953	8	1,03	—	—	71*	9,15	1*	0,13	3	0,39	7	0,9	—	—	—	—	—
	1954	6	0,76	—	—	52*	6,58	—*	—	4	0,51	4	0,51	—	—	—	—	—
GUATEMALA . . . . .	1950	4	1,41	—	—	13*	4,58	2*	0,7	3	1,06	—	—	—	—	—	—	—
	1951	4	1,41	—	—	5*	1,76	—*	—	2	0,7	10	3,53	—	—	—	—	—
	1952	4	1,39	—	—	13*	4,5	2*	0,69	2	0,69	14	4,85	—	—	—	—	—
	1953	4	1,36	—	—	4*	1,36	—*	—	2	0,68	17	5,79	—	—	—	—	—
	1954	2	0,64	—	—	20	6,35	?	?	2	0,64	19	6,03	—	—	—	—	—
HAÏTI . . . . .	1950	—	—	—	—	1*	0,32	—*	—	1	0,32	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	—*	—	—*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	—*	—	—*	—	—	—	1	0,32	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	—*	—	—*	—	—	—	2	0,63	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	—*	—	—*	—	—	—	3	0,93	—	—	—	—	—
HONDURAS . . . . .	1950	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1951	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1952	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1953	—	—	—	—	1	0,66	—	—	—	—	2	1,32	—	—	—	—	—
	1954	1	0,62	—	—	2	1,24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
HONGRIE . . . . .	1950	106	11,49	3	0,33	1 069*	115,89	205*	22,22	29	3,14	—	—	—	—	—	—	—
	1951	105	11,27	2	0,21	792*	85,04	324*	34,79	9	0,97	—	—	—	—	—	—	—
	1952	94	10,01	1	0,11	742*	79,02	150*	15,97	6	0,64	10	1,07	—	—	—	—	—
	1953	109	11,52	1	0,11	958*	101,27	157*	16,6	14	1,48	6	0,63	—	—	—	—	—
	1954	107	11,04	1	0,1	577*	59,54	273*	28,17	14	1,44	6	0,62	—	—	—	—	—
INDE . . . . .	1950	160	0,45	2	0,01	76*	0,21	—*	—	44	0,12	168	0,47	—	—	—	—	—
	1951	178	0,5	8	0,02	371*	1,04	102*	0,29	42	0,12	113	0,32	—	—	—	—	—
	1952	344	0,96	12	0,03	188*	0,53	129*	0,36	24	0,07	42	0,12	—	—	—	—	—
	1953	280	0,76	1	Négl.	493*	1,34	54*	0,15	57	0,16	58	0,16	1	Négl.	—	—	—
	1954	244	0,65	—	—	539*	1,43	73*	0,19	48	0,13	82	0,22	4	0,01	—	—	—

\* Voir les remarques qui figurent au début de ce tableau.

TABLEAU IX. — CONSOMMATION DES PRINCIPAUX STUPÉFIANTS VISÉS  
PAR LES CONVENTIONS DE 1925 ET/OU 1931 (suite)

Pays (par ordre alphabétique)	Année	Morphine		Diacétylmorphine (Héroïne)		Codéine		Ethylmorphine (Dionine)		Cocaïne		Péthidine		Méthadone	
		Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants
		Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
INDONÉSIE . . . . .	1950	15	0,21	—	—	136*	1,89	8*	0,11	3	0,04	10	0,14	—	—
	1951	25	0,34	—	—	376*	5,11	11*	0,15	4	0,05	6	0,08	—	—
	1952	19	0,25	—	—	338*	4,42	11*	0,14	12	0,16	1	0,01	—	—
	1953	22	0,28	—	—	258*	3,3	14*	0,18	15	0,19	3	0,04	—	—
	1954	48	0,59	—	—	465*	5,73	22*	0,27	46	0,57	9	0,11	—	—
IRAK . . . . .	1950	1	0,2	—	—	8*	1,6	2*	0,4	—	—	—	—	—	—
	1951	4	0,78	—	—	6*	1,18	4*	0,78	—	—	1	0,2	—	—
	1952	2	0,39	—	—	7*	1,37	—*	—	—	—	2	0,39	—	—
	1953	3	0,59	—	—	10*	1,96	2*	0,39	—	—	5	0,98	—	—
	1954	3	0,61	—	—	15*	3,03	—*	—	—	—	4	0,81	—	—
IRAN . . . . .	1950	—	—	—	—	15*	0,82	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1951	5	0,27	—	—	8*	0,43	11*	0,58	3	0,16	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	?	?	?	?	—	—	—	—	—	—
	1953	5	0,25	—	—	19*	0,96	16*	0,81	6	0,30	—	—	—	—
	1954	5	0,24	—	—	13*	0,63	1*	0,05	3	0,15	—	—	—	—
IRLANDE . . . . .	1950	20	6,65	—	—	13*	4,32	—*	—	7	2,33	—	—	—	—
	1951	22	7,32	—	—	18*	5,99	1*	0,33	6	2	68	22,63	1 <sup>a</sup>	0,33
	1952	17	5,75	—	—	17*	5,75	—*	—	5	1,69	31	10,48	2	0,68
	1953	15	5,09	—	—	16*	5,43	—*	—	6	2,04	38	12,89	2	0,68
	1954	16	5,46	—	—	13*	4,43	—*	—	4	1,36	45	15,34	2	0,68
ISLANDE . . . . .	1950	2	14,18	—	—	30*	212,77	—*	—	3	21,28	—	—	—	—
	1951	1	6,99	—	—	8*	55,94	—*	—	1	6,99	2	13,98	—	—
	1952	3	20,69	—	—	14*	96,55	—*	—	1	6,9	3	20,69	—	—
	1953	2	13,51	—	—	23*	155,41	1*	6,76	1	6,76	7	47,3	—	—
	1954	1	6,49	—	—	16*	103,9	—*	—	1	6,49	11	71,43	—	—
ISRAËL . . . . .	1950	6	4,81	—	—	67*	53,73	5*	4,01	5	4,01	—	—	—	—
	1951	8	5,15	—	—	125*	80,44	8*	5,15	3	1,93	—	—	—	—
	1952	7	4,62	—	—	192*	126,65	5*	3,3	2	1,32	—	—	—	—
	1953	8	4,98	—	—	91*	56,63	5*	3,11	5	3,11	—	—	—	—
	1954	7	4,15	—	—	182*	107,82	10*	5,92	5	2,96	35	20,73	—	—
ITALIE . . . . .	1950	139	3	107	2,31	927*	20,03	204*	4,41	30	0,65	—	—	—	—
	1951	169	3,59	104	2,21	829*	17,62	193*	4,1	30	0,59	?	?	7	0,15
	1952	139	2,98	35	0,75	824*	17,68	248*	5,32	23	0,49	416	8,92	11	0,24
	1953	151	3,22	11	0,23	505*	10,77	272*	5,8	25	0,53	475	10,13	24	0,51
	1954	162	3,4	3	0,06	796	16,7	249	5,22	22	0,46	375	7,87	15	0,31

JAPON . . . . .	1950	174	2,06	—	—	847	10,04	12	0,14	142	1,68	4	0,05	—	—
	1951	144	1,71	—	—	738	8,74	9	0,11	140	1,66	3	0,04	—	—
	1952	144	1,71	—	—	968	11,48	7	0,08	160	1,9	3	0,04	—	—
	1953	157	1,84	—	—	1 418	16,58	6	0,07	177	2,07	4	0,05	—	—
	1954	156	1,77	—	—	1 455	16,53	6	0,07	170	1,93	4	0,05	—	—
JORDANIE . . . . .	1950	—	—	—	—	2*	5	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	6*	4,55	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	3*	2,27	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	2*	1,5	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	2*	1,45	—*	—	—	—	—	—	—	—
KOVEIT . . . . .	1950	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—
	1951	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—
	1952	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—
	1953	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—
	1954	—	—	—	—	9	45	—	—	—	—	1	5	—	—
LAOS . . . . .	1950	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	2	1,71	—	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	2	1,69	—	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	2	1,69	—	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	2	1,47	—	—	—	—	—	—	—	—
LIBAN . . . . .	1950	—	—	—	—	?	?	?	?	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	1*	0,79	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	9*	7	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1953	1	0,76	—	—	14*	10,61	—*	—	1	0,76	3	2,27	—	—
	1954	1	0,72	—	—	23*	16,63	—*	—	1	0,72	4	2,89	—	—
LIBÉRIA . . . . .	1950	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—
	1951	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—
	1952	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—
	1953	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—
	1954	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—
LIBYE . . . . .	1950	—	—	—	—	2*	1,78	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	5*	4,45	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	1*	0,89	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	1*	0,87	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1954	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—
LUXEMBOURG . . . . .	1950	1	3,37	—	—	4 <sup>b*</sup>	13,47	— <sup>b*</sup>	—	1	3,37	—	—	—	—
	1951	1	3,34	—	—	5 <sup>b*</sup>	16,72	— <sup>b*</sup>	—	1	3,34	—	—	—	—
	1952	1	3,34	—	—	2 <sup>b*</sup>	6,69	— <sup>b*</sup>	—	—	—	—	—	—	—
	1953	2	6,64	—	—	3*	9,97	—*	—	—	—	1	3,32	—	—
	1954	1	3,28	—	—	3*	9,84	—*	—	—	—	1	3,28	—	—
MEXIQUE . . . . .	1950	4	0,16	—	—	193*	7,61	14*	0,55	1	0,04	14	0,55	—	—
	1951	5	0,2	—	—	262*	10,33	21*	0,83	2	0,08	10	0,39	—	—
	1952	5	0,19	—	—	289*	10,98	32*	1,22	1	0,04	10	0,38	—	—
	1953	5	0,19	—	—	320*	11,89	58*	2,15	1	0,04	20	0,74	—	—
	1954	5	0,17	—	—	246*	8,53	43*	1,49	1	0,03	30	1,04	—	—

\* Voir les remarques qui figurent au début de ce tableau.

<sup>a</sup> Estimation.

<sup>b</sup> Incomplet.

TABLEAU IX. — CONSOMMATION DES PRINCIPAUX STUPÉFIANTS VISÉS  
PAR LES CONVENTIONS DE 1925 ET/OU 1931 (suite)

Pays (par ordre alphabétique)	Année	Morphine		Diacétylmorphine (Héroïne)		Codéine		Éthylmorphine (Dionine)		Cocaïne		Péthidine		Méthadone	
		Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants
		Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
NICARAGUA . . . . .	1950	1	0,95	—	—	2*	1,9	—*	—	1	0,95	—	—	—	—
	1951	2	1,9	—	—	2*	1,9	1*	0,95	—	—	—	—	—	—
	1952	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1953	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1954	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
NORVÈGE . . . . .	1950	102	31,39	—	—	222*	68,33	19*	5,85	10	3,08	28	8,62	—	—
	1951	71	21,63	—	—	240*	73,13	34*	10,36	6	1,83	31	9,45	2	0,61
	1952	98	29,75	—	—	210*	63,75	9*	2,73	5	1,52	23	6,98	3	0,91
	1953	86	25,85	—	—	160*	48,09	15*	4,5	4	1,2	43	12,92	8	2,4
	1954	64	18,87	—	—	222*	65,45	16*	4,72	5	1,47	41	12,09	1	0,29
NOUVELLE-ZÉLANDE . .	1950	18	9,37	2	1,04	232*	120,83	1*	0,52	7	3,65	32	16,67	—	—
	1951	11	5,67	4	2,06	152*	78,35	—*	—	6	3,09	43	22,16	1	0,52
	1952	18	9,24	2	1,03	119*	61,12	1*	0,51	11	5,65	43	22,09	3	1,54
	1953	17	8,52	2	1	371*	185,96	—*	—	6	3,01	102	51,13	—	—
	1954	7	3,34	1	0,48	310*	148,11	2*	0,96	8	3,82	89	42,52	—	—
PAKISTAN . . . . .	1950	10	0,13	—	—	10*	0,13	3*	0,04	27	0,36	—	—	—	—
	1951	10	0,13	16	0,21	4*	0,05	2*	0,03	2	0,03	1	0,01	—	—
	1952	11	0,15	7	0,09	5*	0,07	—*	—	10	0,13	3	0,04	—	—
	1953	12	0,16	—	—	5*	0,07	—*	—	17	0,22	4	0,05	—	—
	1954	16	0,21	—	—	7*	0,09	3*	0,04	6	0,08	6	0,08	—	—
PANAMA . . . . .	1950	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1951	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1952	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1953	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1954	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
PARAGUAY . . . . .	1950	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1951	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1952	3	2,11	1	0,7	?	?	?	?	2	1,4	—	—	—	—
	1953	4	2,73	—	—	?	?	?	?	3	2,05	—	—	—	—
	1954	4	2,61	—	—	?	?	?	?	2	1,31	—	—	—	—
PAYS-BAS . . . . .	1950	54	5,3	—	—	388*	38,09	6*	0,59	18	1,77	18	1,77	—	—
	1951	68	6,61	—	—	400*	38,89	7*	0,68	21	2,04	23	2,24	—	—
	1952	38	3,7	—	—	297*	28,93	4*	0,39	16	1,56	29	2,83	1	0,1
	1953	29	2,79	—	—	357*	34,4	5*	0,48	35	3,37	39	3,76	1	0,1
	1954	69	6,5	—	—	411*	38,74	11*	1,04	16	1,51	51	4,81	1	0,09

PÉROU . . . . .	1950	3	0,36	—	—	54*	6,42	5*	0,59	5	0,59	5	0,59		
	1951	3	0,36	—	—	79*	9,4	5*	0,59	12	1,43	6	0,71		
	1952	2	0,23	—	—	88*	10,28	6*	0,7	7	0,82	7	0,82		
	1953	2	0,23	—	—	78*	8,8	5*	0,56	6	0,68	6	0,68		
	1954	1	0,11	—	—	76*	8,18	3*	0,32	3	0,32	6	0,65		
PHILIPPINES . . . . .	1950	3	0,15	—	—	13	0,67	1	0,05	6	0,31	19	0,98		
	1951	1	0,05	—	—	24	1,22	1	0,05	3	0,15	11	0,55		
	1952	2	0,1	—	—	16	0,79	—	—	3	0,15	19	0,94		
	1953	2	0,1	—	—	30	1,45	1	0,05	3	0,15	24	1,16		
	1954	2	0,09	—	—	35	1,63	1	0,05	2	0,09	17	0,79	—	—
POLOGNE . . . . .	1950	45	1,84	—	—	450*	18,4	60*	2,45	24	0,98	1	0,04		
	1951	44	1,76	—	—	620*	24,82	62*	2,48	23	0,92	1	0,04	—	—
	1952	37	1,48	—	—	813*	32,55	15*	0,6	26	1,04	2	0,08	—	—
	1953	47	1,88	—	—	1 010*	40,44	15*	0,6	30	1,2	1	0,04	—	—
	1954	45	1,7	—	—	806*	30,42	19*	0,72	29	1,09	—	—	—	—
PORTUGAL . . . . .	1950	21	2,44	5	0,58	44*	5,11	61*	7,08	9	1,04	7	0,81		
	1951	14	1,65	7	0,82	100*	11,78	36*	4,24	9	1,06	4	0,47		
	1952	19	2,21	4	0,46	57*	6,62	36*	4,18	10	1,16	6	0,7	—	—
	1953	14	1,64	3	0,35	51*	5,97	28*	3,28	8	0,94	9	1,05	—	—
	1954	17	1,96	3	0,35	51*	5,87	37*	4,26	6	0,69	7	0,81	—	—
ROUMANIE . . . . .	1950	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?				
	1951	34	2,11	1	0,06	?	?	?	?	18	1,12	5	0,31	—	—
	1952	8	0,49	9	0,56	—*	—	—*	—	52	3,21	3	0,19	2	0,12
	1953	26	1,6	2	0,12	725*	44,48	63*	3,87	23	1,41	—	—	—	—
	1954	34	2,01	3	0,18	980*	58,06	72*	4,27	59	3,5	2	0,12	—	—
ROYAUME-UNI . . . . .	1950	862	16,98	115	2,27	5 756	113,37	133	2,62	212	4,18	772	15,21	71	1,4
	1951	1 010	19,91	121	2,38	7 615	150,1	188	3,71	210	4,14	890	17,54	98	1,93
	1952	779	15,36	91	1,79	7 626	150,37	127	2,5	167	3,29	944	18,61	93	1,83
	1953	807	15,84	88	1,73	8 261	162,2	150	2,95	156	3,06	985	19,34	94	1,85
	1954	743	14,51	81	1,58	9 665	188,68	150	2,93	141	2,75	1 200	23,43	94	1,84
SALVADOR . . . . .	1950	—	—	—	—	—*	—	—*	—	—	—				
	1951	—	—	—	—	7*	3,76	—*	—	—	—				
	1952	—	—	—	—	9*	4,69	1*	0,52	—	—				
	1953	2	1,01	—	—	3*	1,51	—*	—	—	—				
	1954	2	0,94	—	—	5*	2,36	1*	0,47	—	—				
SUÈDE . . . . .	1950	69	9,88	16	2,29	995	142,43	247	35,36	18	2,58	8	1,15		
	1951	83	11,78	17	2,41	1 218	172,84	294	41,72	12	1,7	10	1,42		
	1952	41	5,8	11	1,56	1 206	170,51	229	32,38	14	1,98	3	0,42	2	0,28
	1953	51	7,16	14	1,97	1 447	203,1	213	29,9	11	1,54	12	1,68	5	0,7
	1954	45	6,24	2	0,28	1 726	239,26	313	43,39	9	1,25	8	1,11	9	1,25
SUISSE . . . . .	1950	48	10,18	—	—	470	99,72	12	2,55	28	5,94				
	1951	23	4,86	1	0,21	610*	128,99	12*	2,54	25	5,29				
	1952	17	3,57	—	—	324	68,02	19	3,99	24	5,04	19	3,99	5	1,05
	1953	34	7,04	—	—	409	84,7	8	1,66	27	5,59	43	8,9	4	0,83
	1954	22	4,45	—	—	355	71,88	12	2,43	23	4,66	39	7,9	3	0,61

\* Voir les remarques qui figurent au début de ce tableau.

TABLEAU IX. — CONSOMMATION DES PRINCIPAUX STUPEFIANTS VISÉS  
PAR LES CONVENTIONS DE 1925 ET/OU 1931 (suite)

Pays (par ordre alphabétique)	Année	Morphine		Diacétylmorphine (Héroïne)		Codéine		Ethylmorphine (Dionine)		Cocaïne		Péthidine		Méthadone	
		Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants
		Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
SYRIE . . . . .	1950	—	—	—	—	12*	3,72	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1951	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
	1952	—	—	—	—	?	?	?	?	3	0,91	—	—	—	—
	1953	1	0,3	—	—	?	?	?	?	4	1,18	2	0,59	—	—
	1954	—	—	—	—	?	?	?	?	—	—	3	0,82	—	—
TCHÉCOSLOVAQUIE . . .	1950	70	5,57	—	—	?	?	?	?	10	0,8	—	—	—	—
	1951	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—	—	—
	1952	70	5,67	—	—	?	?	?	?	25	2,03	16	1,3	—	—
	1953	86	6,97	—	—	2 477*	200,73	129*	10,45	23	1,86	13	1,05	1	0,08
	1954	30	2,32	—	—	1 390*	107,35	163*	12,59	30	2,32	17	1,31	1	0,08
THAÏLANDE . . . . .	1950	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—	—	—
	1951	3	0,16	—	—	?	?	?	?	1	0,05	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	—*	—	—*	—	1	0,05	—	—	—	—
	1953	3	0,16	—	—	7*	0,36	—*	—	1	0,05	—	—	—	—
	1954	3	0,15	—	—	—*	—	—*	—	2	0,1	—	—	—	—
TURQUIE . . . . .	1950	5	0,24	—	—	244*	11,65	127*	6,07	5	0,24	4	0,19	—	—
	1951	4	0,19	—	—	271*	12,04	129*	6,16	4	0,19	5	0,24	—	—
	1952	6	0,29	—	—	503*	24,03	226*	10,8	7	0,33	10	0,48	—	—
	1953	7	0,32	—	—	587*	26,7	289*	13,15	10	0,45	3	0,14	—	—
	1954	6	0,26	—	—	640*	27,89	306*	13,33	10	0,44	—	—	—	—
UNION DES RÉPU- BLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES	1950	638	3,3	—	—	7 892	40,89	1 000	5,18	—	—	—	—	—	—
	1951	947	4,91	—	—	8 700*	45,08	1 111*	5,76	—	—	—	—	—	—
	1952	706	3,66	—	—	9 099*	47,15	1 200*	6,22	—	—	—	—	—	—
	1953	885	4,59	—	—	10 036*	52	1 134*	5,88	90	0,47	—	—	—	—
	1954	972	4,53	—	—	12 311*	57,39	1 305*	6,08	299	1,39	—	—	—	—
UNION SUD-AFRICAINÉ .	1950	35	2,8	18	1,44	310*	24,83	6*	0,48	17	1,36	—	—	—	—
	1951	29	2,28	18	1,42	299*	23,54	10*	0,79	15	1,18	152	11,97	1	0,08
	1952	37	2,92	12	0,95	263*	20,74	9*	0,71	12	0,95	154	12,14	1	0,08
	1953	34	2,63	4	0,31	361*	27,96	19*	1,47	29	2,25	126	9,76	2	0,15
	1954	38	2,84	—	—	409*	30,54	15*	1,12	21	1,57	126	9,41	3	0,22
URUGUAY . . . . .	1950	8	3,38	2	0,85	76	32,14	24	10,15	6	2,54	—	—	—	—
	1951	2	0,84	3	1,27	76*	32,13	19	8,03	13	5,5	—	—	—	—
	1952	—	—	1	0,42	74	31,29	18	7,61	9	3,81	—	—	—	—
	1953	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	—	—	—	—
	1954	11	4,31	—	—	?	?	?	?	9	3,53	10	3,92	1	0,39

VENEZUELA . . . . .	1950	4	0,86	—	—	58*	12,49	3*	0,65	3	0,65	3	0,65		
	1951	3	0,61	—	—	49*	9,95	10*	2,03	1	0,2	11	2,23		
	1952	3	0,59	—	—	49*	9,66	14*	2,76	1	0,2	6	1,18		
	1953	4	0,76	—	—	58*	10,98	9*	1,7	1	0,19	12	2,27		
	1954	6	1,07	—	—	63*	11,24	4*	0,71	1	0,18	11	1,96		
VIETNAM . . . . .	1950	8	0,35	2	0,09	178	7,85	18	0,79	6	0,26	14	0,62		
	1951	8	0,35	3	0,13	83	3,66	19	0,84	2	0,09	8	0,35	—	—
	1952	11	0,44	—	—	160	6,4	23	0,92	3	0,12	8	0,32	—	—
	1953	4	0,16	—	—	187	7,48	18	0,72	4	0,16	10	0,4	—	—
	1954	4	0,15	—	—	139*	5,35	33*	1,27	4	0,15	13	0,5	—	—
YOUgosLAVIE . . . . .	1950	76	4,68	—	—	573*	35,26	33*	2,03	27	1,66				
	1951	43	2,65	—	—	940*	57,85	—*	—	18	1,11	10	0,62	—	—
	1952	45	2,75	—	—	273*	16,71	14*	0,86	15	0,92	15	0,92	—	—
	1953	28	1,07	—	—	511*	30,55	9*	0,54	18	1,08	19	1,14	1	0,06
	1954	49	2,83	—	—	523	30,25	14	0,81	21	1,21	22	1,27	7	0,4
Territoires non autonomes (par ordre alphabétique)															
ANGLO-ÉGYPTIEN . . . . .	1950	—	—	—	—	1*	0,12	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	1*	0,12	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	—*	—	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	6*	0,68	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	3*	0,34	—*	—	—	—	—	—	—	—
BELGES . . . . .	1950	1	0,07	—	—	22*	1,47	—*	—	2	0,13				
	1951	5	0,33	—	—	18	1,18	1	0,06	4	0,26	2	0,13	—	—
	1952	3	0,19	—	—	50*	3,18	—*	—	6	0,38	2	0,13	—	—
	1953	4	0,25	—	—	34*	2,15	—*	—	3	0,19	7	0,44	—	—
	1954	4	0,24	—	—	29*	1,76	—*	—	3	0,18	2	0,12	—	—
BRITANNIQUES . . . . .	1950	13	0,17	—	—	56*	0,75	—*	—	7	0,09	10	0,13	—	—
	1951	14	0,18	—	—	69*	0,91	—*	—	7	0,09	26	0,34	—	—
	1952	18	0,24	1	0,01	98*	1,31	—*	—	7	0,09	36	0,48	—	—
	1953	21	0,26	—	—	79*	0,97	—*	—	8	0,1	50	0,62	—	—
	1954	18	0,21	—	—	121*	1,44	—*	—	9	0,11	64	0,76	—	—
DES ÉTATS-UNIS . . . . .	1950	—	—	—	—	2*	2,08	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	5*	5,45	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	1*	1,08	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1953	—	—	—	—	2*	2,1	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	—*	—	—*	—	—	—	—	—	—	—
FRANÇAIS . . . . .	1950	3	0,04	1	0,01	157*	2,28	3*	0,04	10	0,14	1	0,01	—	—
	1951	7	0,17	1	0,02	138*	3,31	4*	0,09	9	0,21	3	0,07	—	—
	1952	3	0,07	—	—	197*	4,59	4*	0,09	6	0,14	3	0,07	—	—
	1953	1	0,02	1	0,02	214*	5	4*	0,09	9	0,21	6	0,14	—	—
	1954	3	0,07	—	—	237*	5,48	2*	0,05	9	0,21	8	0,18	—	—

\* Voir les remarques qui figurent au début de ce tableau.

**TABLEAU IX. — CONSOMMATION DES PRINCIPAUX STUPÉFIANTS VISÉS  
PAR LES CONVENTIONS DE 1925 ET/OU 1931 (fin)**

Territoires non autonomes (par ordre alphabétique)	Année	Morphine		Diacétylmorphine (Héroïne)		Codéine		Ethylmorphine (Dionine)		Cocaïne		Péthidine		Méthadone	
		Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants	Chiffre absolu	Par million d'habi- tants
		Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
NÉERLANDAIS . . . . .	1950	—	—	—	—	2*	5,32	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	9*	6,43	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1952	1	0,71	—	—	2*	1,42	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1953	1	0,91	—	—	9*	8,19	—*	—	—	—	—	1	0,91	—
	1954	—	—	—	—	4*	3,62	—*	—	—	—	—	1	0,91	—
PORTUGAIS . . . . .	1950	—	—	—	—	11*	0,83	—*	—	2	0,15	—	—	—	—
	1951	—	—	—	—	17*	1,4	1*	0,08	2	0,16	—	—	—	—
	1952	—	—	—	—	5*	0,42	—*	—	1	0,08	—	—	—	—
	1953	2	0,17	—	—	18*	1,5	—*	—	2	0,17	—	—	—	—
	1954	—	—	—	—	13*	1,06	—*	—	2	0,16	—	—	—	—
ADMINISTRATION INTER- NATIONALE . . . . .	1950	—	—	—	—	1*	1,88	—*	—	—	—	—	—	—	—
	1951	2	4,78	—	—	1*	2,39	—*	—	—	—	1	2,39	—	—
	1952	1	2,16	—	—	16*	34,48	1*	2,16	—	—	3	6,47	—	—
	1953	1	2,15	—	—	18*	38,63	1*	2,15	—	—	2	4,29	—	—
	1954	—	—	—	—	1*	5,43	—*	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL . . . . .	1950	5 615 <sup>a</sup>		402 <sup>a</sup>		51 821 <sup>a</sup>		4 093 <sup>a</sup>		1 817 <sup>a</sup>		8 886 <sup>a</sup>		388 <sup>a</sup>	
	1951	5 848 <sup>a</sup>		437 <sup>a</sup>		55 905 <sup>a</sup>		5 150 <sup>a</sup>		1 685 <sup>a</sup>		10 270 <sup>a</sup>		395 <sup>a</sup>	
	1952	5 124 <sup>a</sup>		274 <sup>a</sup>		57 645 <sup>a</sup>		4 775 <sup>a</sup>		1 757 <sup>a</sup>		10 733 <sup>a</sup>		489 <sup>a</sup>	
	1953	5 101 <sup>a</sup>		206 <sup>a</sup>		67 489 <sup>a</sup>		5 478 <sup>a</sup>		1 893 <sup>a</sup>		11 413 <sup>a</sup>		553 <sup>a</sup>	
	1954	5 150 <sup>a</sup>		158 <sup>a</sup>		68 473 <sup>a</sup>		5 575 <sup>a</sup>		1 966 <sup>a</sup>					

\* Voir les remarques qui figurent au début de ce tableau.

<sup>a</sup> Incomplet.

**TABLEAU X**  
**COMMERCE INTERNATIONAL (IMPORTATIONS-EXPORTATIONS)**  
**DES STUPÉFIANTS EN 1954**

NOTE EXPLICATIVE

1. Les chiffres qui figurent dans les tableaux ont été fournis par les gouvernements dans le *Formulaire statistique A/1* (Statistiques trimestrielles des importations et exportations), à l'exception de la codéine et de l'éthylmorphine (dionine), dont les importations et exportations sont déclarées dans le *Formulaire annuel A/2*. Dans le cas des pays qui n'ont pas fourni de relevé ou pour lesquels il manque un ou plusieurs relevés trimestriels, les chiffres sont forcément incomplets et ne concernent que la période couverte par les relevés reçus. Le cas échéant, ce fait est mentionné dans une note.

2. Dans un tableau, un pays ne figure sous la rubrique « Pays importateurs » que si le total annuel de ses importations de la substance examinée atteint :

*Mille kilogrammes* s'il s'agit de l'OPIMUM BRUT et des FEUILLES DE COCA ;

*Cinquante kilogrammes* s'il s'agit de la CODÉINE ;

*Dix kilogrammes* s'il s'agit de la MORPHINE, de la COCAÏNE, de l'ÉTHYLMORPHINE (DIONINE) et de la PÉTHIDINE ;

*Cinq kilogrammes* s'il s'agit de la MÉTHADONE ; et

*Un kilogramme* s'il s'agit de la DIACÉTYLMORPHINE.

Sinon, les importations de ce pays sont comprises sous la rubrique « Autres pays », au bas du tableau.

De même, un pays ne figure sous la rubrique « Pays exportateurs » que si le total annuel de ses exportations de la substance examinée atteint le chiffre indiqué ci-dessus ; sinon, les exportations de ce pays sont comprises sous la rubrique « Autres pays », à droite du tableau.

3. Les noms des pays exportateurs qui produisent eux-mêmes la substance dont il s'agit sont indiqués en caractère gras, et tant les pays exportateurs que les pays importateurs sont classés par ordre d'importance de leur commerce.

4. Dans les cases, le chiffre, *en italique*, qui figure dans la partie supérieure a été fourni par le pays importateur, et celui qui figure dans la partie inférieure par le pays exportateur.

5. Etant donné que les pays importateurs sont beaucoup plus nombreux que les pays exportateurs, la somme des quantités inférieures à 1 kg. qui sont omises des tableaux est plus élevée dans le cas des importations que dans celui des exportations. Ceci donne lieu aux divergences qui apparaissent sous la rubrique « Autres pays », au bas des tableaux.

**TABLEAU X**  
(Voir note explicative, page 57)

**1. OPIUM BRUT**

PAYS IMPORTATEURS ↓	PAYS EXPORTATEURS								TOTAL
	Inde	Turquie	Iran	Yougo- slavie	Singapour	Royaume- Uni	Pays-Bas	Autres pays <sup>a</sup>	
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
<i>Etats-Unis</i>	87 600 * 79 832	121 117 121 040				10		9	208 717 200 891
<i>Royaume-Uni</i>	155 237 * 151 435	8 408 8 400		498 * 150	3 237 3 345		400 400	1 090 1 130	168 870 164 860
<i>France</i>	30 413 * 15 240	6 680 * 7 160	10 184 10 183			26 25			47 303 32 608
<i>Allemagne (Rép. fédérale)</i>		25 011 * 27 400	9 812 9 814						34 823 37 214
<i>U.R.S.S.</i>			36 000 36 000					300 300	36 300 36 300
<i>Belgique</i>	997 998	20 000 20 000		5 000 5 000			1 200 1 200		27 197 27 198
<i>Japon</i>		16 000 16 000						4	16 004 16 000

<i>Pakistan</i>	14 820 * 10 460								14 820 10 460
<i>Italie</i>	1 000 * 2 000	6 460 * 5 460		30 30					7 490 7 490
<i>Argentine</i>	3 000 3 000					1 417 * 468	380 380		4 797 3 848
<i>Suisse</i>		3 920 * 2 800							3 920 2 800
<i>Pays-Bas</i>		1 360 1 380							1 360 1 380
<i>Autres pays</i>	57 33	1 405 1 240		50 125		1 391 1 645	480 480	191 153	3 574 3 676
<b>TOTAL</b>	293 124 262 998	210 361 210 880	55 996 55 997	5 578 5 305	3 237 3 345	2 834 2 148	2 460 2 460	1 585 1 592	575 175 544 725

\* Divergence attribuable au fait que des quantités exportées à la fin d'une année n'arrivent à destination qu'au début de l'année suivante.

\* Allemagne (Rép. fédérale), Belgique, Bulgarie, Etats-Unis, France, Pakistan, Fédération de Malaisie et Hong-Kong.

TABLEAU X (suite)

(Voir note explicative, page 57)

2. MORPHINE

PAYS IMPORTATEURS ↓	PAYS EXPORTATEURS											TOTAL
	Hongrie	Royaume-Uni	Danemark	Allemagne (Rép. démocr.)	Allemagne (Rép. féd.)	France	Suisse	Yougoslavie	Pays-Bas	Belgique	Autres pays <sup>a</sup>	
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
Allemagne (Rép. fédérale)	384 * 287		311 297								6 6	701 590
Danemark		10 10		297 297	87 86		9 9		4 4	7 7		414 413
Argentine		2 2			15 15	154 160	20 20					191 197
Australie		156 * 143			2 2					3 *		161 145
Canada		58 60									2 2	60 62
Indonésie	3 3				27 28		12 12		4 4	2 2		48 49
Suède					9 9	17 18	11 11	1	2 *			40 38
Norvège					22 20			17 17				39 37
Union Sud-Africaine	1 1	19 18			12 12		4 4		1 1		1	38 36
Roumanie	32 *											32
Pakistan	7 6	4 3			7 15 <sup>b</sup>						2 *	18 26

<i>Espagne</i>					25 25							25 25
<i>Finlande</i>	10 10				2 2			8 8				20 20
<i>Brésil</i>					8 9		10 10				1 1	19 20
<i>Nouvelle-Zélande</i>		10 * 16									4 4	14 20
<i>Italie</i>							15 15					15 15
<i>Belgique</i>							12 12					12 12
<i>Colombie</i>					11 11			1				11 12
<i>Uruguay</i>					1 1			1		11 *		12 2
<i>Iran</i>						4 *				8 *		12
<i>Autriche</i>					1		4 5	6 6				11 11
<i>Chili</i>					10 10					1 1		11 11
<i>Suisse</i>									1 * 5		6 *	1 11
<i>Irlande</i>		10 9										10 9
<i>Autres pays</i>	1 1	35 51	1 1		28 33	9 13	9 14		4 2	2 2	7 7	96 124
<b>TOTAL</b>	438 308	304 312	312 298	297 297	267 278	180 195	106 114	32 31	16 26	26 12	21 26	1 999 1 897

\* Divergence attribuable au fait que des quantités exportées à la fin d'une année n'arrivent à destination qu'au début de l'année suivante.

a Australie, Etats-Unis, Italie, Suède et Union Sud-Africaine.

b Cette divergence fait l'objet d'une enquête du Comité.

TABLEAU X (suite)

(Voir note explicative, page 57)

3. CODÉINE

PAYS IMPORTATEURS ↓	PAYS EXPORTATEURS													TOTAL
	Royaume- Uni	Hongrie	Allemagne (Rép. fédér.)	Pologne	Pays-Bas	Yougoslavie	Belgique	Suisse	Tchéco- slovaquie	France	Inde	Etats-Unis	Autres pays <sup>a</sup>	
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
<i>Canada</i>	2 391 * 2 125		30 30		59 61						334 334			2 814 2 550
<i>Suède</i>	210 225	455 * 575	332 332	315 * 385	211 * 185	231 * 372	100 * 100	202 202	155 * 200 *			1 1		2 212 2 577
<i>U.R.S.S.</i>		1 590 * 2 000			105 *									1 695 2 000
<i>Danemark</i>	198 207		631 621	140 140	67 69	35 35	473 473	170 170	14 2	70 70		35 35		1 833 1 822
<i>Australie</i>	1 315 * 1 604	15 21	50 51				46 46							1 426 1 722
<i>Finlande</i>	104 110	267 * 188	70 70	98 98		195 195	101 * 201		39 20					874 882
<i>Roumanie</i>		160 * 275		587 586										747 861
<i>Brésil</i>		16 21	417 * 518			10 10		279 279		24 * 24		2 2		748 854
<i>Turquie</i>	181 *				403 * 275		78 *							662 275
<i>Autriche</i>	23 30	51 60	79 71		50 50	307 * 323		22 18		1				532 553
<i>Union Sud-Africaine</i>	191 * 262	14 30	121 131		20 20			54 * 72 *						410 515
<i>Indonésie</i>	10 *		229 * 248		200 200		34 34	16 16						479 508
<i>Nouvelle-Zélande</i>	363 357		2											363 359
<i>Mexique</i>	150 157	1 1	71 71				7 7	91 91		1 1		15		321 343
<i>Allemagne (Rép. fédérale)</i>		70 * 100							141 * 200					211 300

				300 210 <sup>b</sup>										300 210
<i>Hongrie</i>														
<i>Israël</i>	1 1		176 178	4 4	40 24 *	53 *								274 207
<i>Norvège</i>	10 10		57 * 67		38 40	107 107		18 17						230 241
<i>Bulgarie</i>		235 * 190												235 190
<i>Uruguay</i>	42 39	2	37 * 131		4 3		51 *	5 *		26 *				167 173
<i>Vietnam</i>										120 * 134				120 134
<i>Colombie</i>			120 111											120 111
<i>Maroc (Zone fr.)</i>			6 6				102 102			3 10 *				111 118
<i>Cuba</i>	54 54		34 34		4 4			6 6		10 10		3		108 111
<i>Chili</i>			54 * 67		15 15		4 4			21 21		1		94 108
<i>Allemagne (Rép. démocratique)</i>									?					?
<i>Pérou</i>	4 4		45 45					30 30				1		79 80
<i>Afrique occid. fr.</i>										75 75				75 75
<i>Venezuela</i>			48 48					12 12						60 60
<i>Grèce</i>					56 28 <sup>b</sup>									56 56
<i>Pays-Bas</i>						47 * 54								47 54
<i>Egypte</i>		3	31 * 20					20 17						54 37
<i>Autres pays</i>	203 204	22 30	115 167	6 3	47 87	1 2	1 5	43 27		39 54		33 29	54 142	564 750
<b>TOTAL</b>	5 440 5 399	2 911 3 491	2 753 3 047	1 450 1 426	1 319 1 061	986 1 098	997 972	968 957	349 522	389 400	334 334	35 51	90 178	18 021 18 936

\* Divergence attribuable au fait que des quantités exportées à la fin d'une année n'arrivent à destination qu'au début de l'année suivante.

<sup>a</sup> Allemagne (République démocratique), Danemark Nouvelle-Zélande Portugal, Suède, U.R.S.S. et Vietnam.

<sup>b</sup> Cette divergence fait l'objet d'une enquête du Comité.

TABLEAU X (suite)

(Voir note explicative, page 57)

4. ÉTHYLMORPHINE (DIONINE)

PAYS IMPORTATEURS ↓	PAYS EXPORTATEURS											TOTAL
	Allemagne (Rép. fédér.)	Belgique	Hongrie	Suisse	Royaume- Uni	Yougoslavie	Pays-Bas	Pologne	France	Tchéco- slovaquie	Autres Pays <sup>a</sup>	
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
<i>Suède</i>	104 105	8 8	45 45	45 45	8 8	8 8	40 40	61 * 72 *		32 * 40 *		351 371
<i>Brésil</i>	69 * 81		8 10	48 48		5 5			28 28		1 1	159 173
<i>Turquie</i>		143 *										143
<i>Danemark</i>	59 59	13 13		16 16	20 20		8 8					116 116
<i>Finlande</i>	16 * 28	16 16	8 *			61 61						101 105
<i>U.R.S.S.</i>			100 100									100 100
<i>Roumanie</i>			65 * 81									65 81
<i>Chili</i>	32 * 37	2 2					8 <sup>b</sup>				1	42 40
<i>Uruguay</i>	2 * 27	27 *		3 *	7 * 4				2			41 31
<i>Italie</i>	40 40											40 40

<i>Mexique</i>	1 1	36 36			2 2							39 39
<i>Canada</i>					39 27	*						39 27
<i>Australie</i>					31 30							31 30
<i>Colombie</i>	20 24	*										20 24
<i>Vietnam</i>									15 23	*		15 23
<i>Cuba</i>	14 14				1		3 4				3 2	20 21
<i>Indonésie</i>	7 7	1 1	1	10 9	1							20 17
<i>Union Sud-Africaine</i>	3 3				8 9		2 2					13 14
<i>Autriche</i>	2 3			3 3		2 2	5 5					12 13
<i>Israël</i>	8 10				1 1		3 1					12 12
<i>Autres pays</i>	21 22	2	1	5 4	3 14	6 6	9 9		2 3		1 1	48 61
<b>TOTAL</b>	398 461	246 78	228 236	130 125	120 116	82 82	78 69	61 72	47 54	32 40	5 5	1 427 1 338

\* Divergence attribuable au fait que des quantités exportées à la fin d'une année n'arrivent à destination qu'au début de l'année suivante.

<sup>a</sup> Canada et Etats-Unis.

<sup>b</sup> Cette divergence fait l'objet d'une enquête du Comité.

**TABLEAU X (suite)**

(Voir note explicative, page 57)

**5. DIACÉTYLMORPHINE**

PAYS IMPORTATEURS ↓	PAYS EXPORTATEURS					TOTAL
	Royaume- Uni	Hongrie	Allemagne (Rép. féd.)	Belgique	Autres pays <sup>a</sup>	
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
<i>Canada</i>	23,6 23,6					23,6 23,6
<i>Uruguay</i>			1,3 *	2,3 *		3,6
<i>Roumanie</i>		3 3				3 3
<i>Danemark</i>	0,5 * 0,9		0,5 0,4		0,2 0,2	1,2 1,5
<i>Paraguay</i>			1 *			1
<i>Autres pays</i>	1,5 2,1	0,3 0,3		0,1 0,1	0,2 0,1	2,1 2,6
<b>TOTAL</b>	25,6 26,6	3,3 3,3	2,8 0,4	2,4 0,1	0,4 0,3	34,5 30,7

\* Divergence attribuable au fait que des quantités exportées à la fin d'une année n'arrivent à destination qu'au début de l'année suivante.

<sup>a</sup> France, Italie, Pays-Bas, Kénia et Maroc (Zone française)

## 6. FEUILLES DE COCA

PAYS IMPORTATEURS ↓	PAYS EXPORTATEURS					TOTAL
	Pérou	Bolivie	Indonésie	Pays-Bas	Autres pays <sup>a</sup>	
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
<i>Allemagne (Rép. fédérale)</i>	124 845 * 155 059	4			724 724	125 573 155 783
<i>Argentine</i>	32 000 * 29 668	120 000 * 231 528				152 000 261 196
<i>Etats-Unis</i>	112 413 * 136 373			12 979 12 977		125 392 149 350
<i>Royaume-Uni</i>	142 044 142 483			2	5	142 049 142 485
<i>Japon</i>	59 782 * 73 591					59 782 73 591
<i>Pays-Bas</i>	50 009 <sup>b</sup> 25 000		15 924 * 21 907			65 933 46 907
<i>France</i>	47 961 47 700					47 961 47 700
<i>Belgique</i>	10 480 10 294					10 480 10 294
<i>Italie</i>	6 000 6 000					6 000 6 000
<i>Pérou</i>		4 246 <sup>b</sup>				4 246
<i>Suisse</i>	974 1 000					974 1 000
<i>Autres pays</i>				1	253 129	253 130
<b>TOTAL</b>	586 508 627 168	120 004 235 774	15 924 21 907	12 979 12 980	982 853	736 397 898 682

\* Divergence attribuable au fait que des quantités exportées à la fin d'une année n'arrivent à destination qu'au début de l'année suivante.

<sup>a</sup> Allemagne (Rép. fédérale), Belgique, France, Portugal et Suisse.

<sup>b</sup> Cette divergence fait l'objet d'une enquête du Comité.

**TABLEAU X (suite)**

(Voir note explicative, page 57)

**7. COCAÏNE**

PAYS IMPORTATEURS ↓	PAYS EXPORTATEURS							TOTAL
	Royaume- Uni	Allemagne (Rép. féd.)	Pays-Bas	France	Belgique	Etats-Unis	Autres pays <sup>a</sup>	
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
<i>U.R.S.S.</i>	270 270	90 90	90 89					450 449
<i>Royaume-Uni</i>		49 49	113 112					162 161
<i>Pays-Bas</i>	44 45			44 44	20 20			108 109
<i>Roumanie</i>		71 * 39						71 39
<i>Chine <sup>b</sup></i>	<i>b</i> 37	<i>b</i> 18		<i>b</i> 13		<i>b</i> 1		<i>b</i> 69
<i>Pologne</i>	62 62							62 62
<i>Australie</i>	52 53	5 * 8		1 1				58 62
<i>Indonésie</i>		27 28	20 20		2 2			49 50
<i>Canada</i>	16 * 13	26 26				6 6		48 45
<i>Inde</i>	16 * 19	7 * 9			4 <sup>c</sup>	8 * 12		31 44
<i>Pakistan</i>		2 36 <sup>c</sup>						2 37

<i>Tchécoslovaquie</i>		31 31		5 5				36 36
<i>Suisse</i>	4 5	24 24	1					29 29
<i>Bulgarie</i>		18 18						18 18
<i>Union Sud-Africaine</i>	6 5	11 10						17 15
<i>Suède</i>	12 * 8	4 4					1 1	17 13
<i>Turquie</i>				17 *				17
<i>Uruguay</i>	1 1	1 * 15			14 *			16 16
<i>Danemark</i>	3 * 1	12 13	1					16 14
<i>Nouvelle-Zélande</i>	8 * 12							8 12
<i>Autres pays</i>	27 55	53 59		16 22	11 11		3 1	110 149
<b>TOTAL</b>	521 587	431 477	225 221	83 85	47 37	14 20	4 2	1 325 1 429

\* Divergence attribuable au fait que des quantités exportées à la fin d'une année n'arrivent à destination qu'au début de l'année suivante.

<sup>a</sup> Australie et Danemark.

<sup>b</sup> Statistiques incomplètes.

<sup>c</sup> Cette divergence fait l'objet d'une enquête du Comité.

**TABLEAU X (suite)**

(Voir note explicative, page 57)

**8. PETHIDINE**

PAYS IMPORTATEURS ↓	PAYS EXPORTATEURS										TOTAL
	Royaume-Uni	Etats-Unis	Allemagne (Rép. féd.)	Pays-Bas	Italie	Hongrie	Belgique	France	Suisse	Autres pays *	
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
<i>Canada</i>		592 594									592 594
<i>Australie</i>	304 * 295		37 * 32	60 * 51	15 45						453 423
<i>Union Sud-Africaine</i>	100 * 185		15 16					9 9			124 210
<i>Danemark</i>	22 22		9 9	129 * 150	23 23						183 204
<i>Belgique</i>	41 41		27 27		44 43			4 4			116 115
<i>Inde</i>	73 * 94		12 14	1 1	7 * 7						85 116
<i>Hongrie</i>			69 69				44 44				113 113
<i>Nouvelle-Zélande</i>	48 * 54			14 14							62 68
<i>Suisse</i>	4 4		36 * 44	3 2	10 10			3 3			56 63
<i>Allemagne (Rép. démocratique)</i>						52 <sub>b</sub> 36					52 36
<i>Norvège</i>			18 18	21 * 16							39 34
<i>Irlande</i>	20 21		17 17								37 38
<i>Italie</i>			28 * 24								28 24
<i>Brésil</i>		13 13	10 10					1 1			24 24

<i>Yougoslavie</i>	13 13			8 8							21 21
<i>Philippines</i>		17 * 15									17 15
<i>Ceylan</i>	16 14										16 14
<i>Uruguay</i>		11 * 2							5 *		16 2
<i>Fédération de Malaisie</i>	15 14										15 14
<i>Rhodésie du Sud</i>	13 13										13 13
<i>Bulgarie<sup>c</sup></i>						10 <sup>c</sup> 13					10 <sup>c</sup> 13
<i>Islande</i>				10 10						2 2	12 12
<i>Venezuela</i>		10 10	1 1								11 11
<i>Vietnam</i>								11 * 8			11 8
<i>Irak</i>	7 <sup>b</sup> 11										7 11
<i>Mexique</i>		1 11 <sup>b</sup>									1 11
<i>Portugal</i>	1	6 5	3 3								10 8
<i>Suède</i>	5 5			2 *	3 * 1						10 6
<i>Autres pays</i>	64 95	34 43	13 31	14 14	1 3	5 6	1 1	17 21	5 4	3 5	157 223
<b>TOTAL</b>	746 881	684 693	295 315	261 266	133 132	67 <sup>•</sup> 55	45 45	36 37	19 13	5 7	2 291 2 444

\* Divergence attribuable au fait que des quantités exportées à la fin d'une année n'arrivent à destination qu'au début de l'année suivante.

<sup>a</sup> Australie, Danemark, Irlande et Vietnam.

<sup>b</sup> Cette divergence fait l'objet d'une enquête du Comité.

<sup>c</sup> Statistiques incomplètes.

**TABLEAU X** (*fin*)

(Voir note explicative, page 57)

**9. MÉTHADONE**

PAYS IMPORTATEURS ↓	PAYS EXPORTATEURS				TOTAL
	Royaume- Uni	Suisse	Allemagne (Rép. féd.)	Autres pays <sup>a</sup>	
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
<i>Espagne</i>	20	4	6		30
	20	4	6		30
<i>Australie</i>	16				16
	15				15
<i>Suède</i>	10				10
	10				10
<i>Canada</i>	8			1	9
	8			1	9
<i>Norvège</i>		6			6
		6			6
<i>Autres pays</i>	14	4	6	1	25
	16	5	9	2	32
TOTAL	68	14	12	2	96
	69	15	15	3	102

<sup>a</sup> Australie, États-Unis et Israël.

**TABLEAU XI. — CONFISCATIONS EFFECTUÉES A LA SUITE  
D'IMPORTATIONS OU D'EXPORTATIONS ILLICITES  
1954**

Ce tableau contient les seuls renseignements relatifs au trafic illicite fournis au Comité en vertu des Conventions de 1925 et de 1931. Les renseignements détaillés communiqués par les Gouvernements au Secrétaire général des Nations Unies, en vertu de l'article 23 de la Convention de 1931, relativement à *tous* les cas de trafic illicite — et non seulement aux confiscations effectuées à la suite d'importations ou d'exportations illicites — sont périodiquement publiés par le Conseil économique et social (documents E/NS/Summary).

PAYS (par ordre d'importance des confiscations)	CONFISCATIONS			
	effectuées à la suite :		détruites <sup>a</sup>	remises sur le marché licite <sup>a</sup>
	d'importa- tions illicites	d'exporta- tions illicites		
<b>1. OPIUM BRUT</b>				
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
THAÏLANDE . . . . .	11 085			11 085
SINGAPOUR . . . . .	1 673	12	180	3 461
EGYPTE . . . . .	1 892		1 892	
TURQUIE . . . . .				1 277
BAHREIN . . . . .	1 007		1 007	
FÉDÉRATION DE MALAISIE . . . . .	526		928	906
PAKISTAN . . . . .	757	3		760
INDE . . . . .	511	172		376
SYRIE . . . . .	463			
LIBAN . . . . .	434			
BIRMANIE . . . . .	252	47		
HONG-KONG . . . . .	34		11	227
ISRAËL . . . . .	219			59
ROYAUME-UNI . . . . .	14			83
VIETNAM . . . . .	83			
JORDANIE . . . . .	82		82	
AUSTRALIE . . . . .	37		57	
IRAK . . . . .	53			
INDE FRANÇAISE . . . . .	46			
MADAGASCAR . . . . .	37		9	
LAOS . . . . .		32		32
FRANCE . . . . .	31 <sup>b</sup>			
TRINITÉ ET TOBAGO . . . . .	29		12	
ITALIE . . . . .	28			
ÉTATS-UNIS . . . . .	22		2	13 <sup>c</sup>
CEYLAN . . . . .	20			20
SARAWAK . . . . .	19		19	
INDONÉSIE . . . . .	12		3	9
CHINE <sup>d</sup> . . . . .	5		4	2
MAURICE . . . . .	5		2	
TUNISIE . . . . .			5	
PAYS-BAS . . . . .	3		3	
PHILIPPINES . . . . .	3			
BRUNÉI . . . . .	2		2	
ARABIE SAOUDITE . . . . .	2		1	
JAMAÏQUE . . . . .				1
JAPON . . . . .	1			
ANTILLES NÉERLANDAISES . . . . .	1			
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>19 388</b>	<b>266</b>	<b>4 219</b>	<b>18 311</b>
	19 654			

<sup>a</sup> Ces chiffres peuvent comprendre des quantités confisquées au cours des années précédentes ou confisquées autrement qu'à la suite d'importations ou d'exportations illicites.

<sup>b</sup> Y compris les quantités confisquées autrement qu'à la suite d'importations illicites.

<sup>c</sup> Pour les besoins de l'Etat.

<sup>d</sup> Statistiques incomplètes.

**TABLEAU XI. — CONFISCATIONS EFFECTUÉES A LA SUITE D'IMPORTATIONS OU D'EXPORTATIONS ILLICITES (suite)**

1954

PAYS (par ordre d'importance des confiscations)	CONFISCATIONS			
	effectuées à la suite:		détruites <sup>a</sup>	remises sur le marché licite <sup>a</sup>
	d'importa- tions illicites	d'exporta- tions illicites		
<b>2. OPIUM SOUS FORME DE PRÉPARATIONS</b>				
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
ETATS-UNIS . . . . .			1	
<b>3. FEUILLES DE COCA</b>				
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
ARGENTINE . . . . .	3 664			3 664
CHILI . . . . .	38			
TOTAL . . . . .	3 702			3 664
<b>4. CANNABIS (« CHANVRE INDIEN »)</b>				
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
TUNISIE . . . . .			17 000	
MAROC (PROTECT. FRANÇAIS) . . . . .	16 562		16 562	
EGYPTE . . . . .	4 933		4 933	
SWAZILAND . . . . .		1 699	1 699	
FRANCE . . . . .	1 453 <sup>b</sup>			
PAKISTAN . . . . .	494		494	
SINGAPOUR . . . . .	365			
SYRIE . . . . .	294			
GRÈCE . . . . .	253		253	
ROYAUME-UNI . . . . .	118		118	
BETCHOUANALAND . . . . .			91	
ISRAËL . . . . .	86			
ZANZIBAR . . . . .	80		80	
BIRMANIE . . . . .		32		
FÉDÉRATION DE MALAISIE . . . . .	30		26	
SIERRA-LÉONE . . . . .			29	
INDE . . . . .	7	3		4
VENEZUELA . . . . .	2		2	
BELGIQUE . . . . .	1		1	
TOTAL . . . . .	24 678	1 734	41 288	4
	26 412			

<sup>a</sup> Ces chiffres peuvent comprendre des quantités confisquées au cours des années précédentes ou confisquées autrement qu'à la suite d'importations ou d'exportations illicites.

<sup>b</sup> Y compris les quantités confisquées autrement qu'à la suite d'importations illicites.

**TABLEAU XI. — CONFISCATIONS EFFECTUÉES A LA SUITE D'IMPORTATIONS OU D'EXPORTATIONS ILLICITES (suite)**

**1954**

PAYS (par ordre d'importance des confiscations)	CONFISCATIONS		
	effectuées à la suite :		détruites <sup>a</sup>
	d'importations illicites	d'exportations illicites	

**5. RÉSINE DE CANNABIS**

	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
PAKISTAN . . . . .	2 003		2 003	
ETATS-UNIS . . . . .	1 085 <sup>b</sup>		1 396	
LIBAN . . . . .		1 160		
TURQUIE . . . . .			225	
JORDANIE . . . . .	151		151	
BAHREIN . . . . .	49		49	
GRÈCE . . . . .	22		22	
INDE . . . . .	20		1	
CHYPRE . . . . .			6	
IRAK . . . . .	5			
ALLEMAGNE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE) . .	3			
ARABIE SAOUDITE . . . . .	2		1	
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>3 340</b>	<b>1 160</b>	<b>3 854</b>	
	4 500			

**6. MORPHINE**

	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.
THAÏLANDE . . . . .		11		14 <sup>c</sup>
HONG-KONG . . . . .	7		7	
YOUGOSLAVIE . . . . .		4		4 <sup>d</sup>
ITALIE . . . . .	4			
JAPON . . . . .	4			
SINGAPOUR . . . . .	1		1	
MACAO . . . . .	1 <sup>b</sup>			
TURQUIE . . . . .			1	
ROYAUME-UNI . . . . .	1 <sup>e</sup>			
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>18</b>
	33			

<sup>a</sup> Ces chiffres peuvent comprendre des quantités confisquées au cours des années précédentes ou confisquées autrement qu'à la suite d'importations ou d'exportations illicites.

<sup>b</sup> Y compris les quantités confisquées autrement qu'à la suite d'importations illicites.

<sup>c</sup> Obtenus à partir de 134 kg. de morphine adultérée, confisqués pendant les années 1951-3.

<sup>d</sup> Pour les besoins de l'Etat.

<sup>e</sup> Sous forme de 6 kg. d'alcaloïdes bruts d'opium.

**TABLEAU XI. — CONFISCATIONS EFFECTUÉES A LA SUITE D'IMPORTATIONS OU D'EXPORTATIONS ILLICITES (fin)**

**1954**

PAYS (par ordre d'importance des confiscations)	CONFISCATIONS			
	effectuées à la suite:		détruites <sup>a</sup>	remises sur le marché licite <sup>a</sup>
	d'importa- tions illicites	d'exporta- tions illicites		

**7. DIACÉTYLMORPHINE**

ETATS-UNIS . . . . .	16		12	4 <sup>b</sup>
TURQUIE . . . . .			15	
FRANCE . . . . .				11
INDONÉSIE . . . . .	10			10
MACAO . . . . .	10 <sup>c</sup>			
JAPON . . . . .	8			
HONG-KONG . . . . .	7		7	
CHINE <sup>d</sup> . . . . .	7			
TUNISIE . . . . .	2		2	
CANADA . . . . .	1		1	
YOUgosLAVIE . . . . .		1	1	
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>61</b>	<b>1</b>	<b>38</b>	<b>25</b>

**8. CODÉINE**

ETATS-UNIS . . . . .	1			
----------------------	---	--	--	--

**9. COCAÏNE BRUTE**

SYRIE . . . . .	2			
-----------------	---	--	--	--

<sup>a</sup> Ces chiffres peuvent comprendre des quantités confisquées au cours des années précédentes ou confisquées autrement qu'à la suite d'importations ou d'exportations illicites.

<sup>b</sup> Pour les besoins de l'Etat.

<sup>c</sup> Y compris les quantités confisquées autrement qu'à la suite d'importations illicites.

<sup>d</sup> Statistiques incomplètes.



## PUBLICATIONS SUR LES STUPÉFIANTS

Fr. suisses

Deuxième Conférence de l'Opium. <b>CONVENTION, PROTOCOLE, ACTE FINAL</b> , signés à Genève le 19 février 1925, et amendés par le Protocole signé à Lake Success (New-York) le 11 décembre 1946 (36 pages). Edition bilingue: anglais-français. N° de vente: 1947.XI.4 . . .	<b>\$0.30</b>	<b>1,20</b>
Conférence pour la Limitation de la Fabrication des Stupéfiants, Genève, 27 mai-13 juillet 1931. <b>CONVENTION POUR LIMITER LA FABRICATION ET RÉGLEMENTER LA DISTRIBUTION DES STUPÉFIANTS, PROTOCOLE DE SIGNATURE et ACTE FINAL</b> , signés à Genève le 13 juillet 1931, et amendés par le Protocole signé à Lake Success (New-York) le 11 décembre 1946 (44 pages). Edition bilingue: anglais-français. N° de vente: 1947.XI.6 . . .	<b>\$0.40</b>	<b>1,60</b>
Conférence pour la Répression du Trafic illicite des Drogues nuisibles. <b>CONVENTION DE 1936 POUR LA RÉPRESSION DU TRAFIC ILLICITE DES DROGUES NUISIBLES, PROTOCOLE DE SIGNATURE et ACTE FINAL</b> , signés à Genève le 26 juin 1936, et amendés par le Protocole signé à Lake Success (New-York) le 11 décembre 1946 (30 pages). Edition bilingue: anglais-français. N° de vente: 1947.XI.7 . . . . .	<b>\$0.30</b>	<b>1,20</b>
<b>PROTOCOLE SUR LES STUPÉFIANTS. Protocole</b> , signé à Lake Success (New-York) le 11 décembre 1946, amendant les Accords, Conventions et Protocoles sur les Stupéfiants conclus à La Haye le 23 janvier 1912, à Genève le 11 février 1925, le 19 février 1925 et le 13 juillet 1931, à Bangkok le 27 novembre 1931, et à Genève le 26 juin 1936 (8 pages). Edition bilingue: anglais-français. Editions chinoise, russe et espagnole. N° de vente: 1947.XI.1 . . . . .	<b>\$0.15</b>	<b>0,60</b>
<b>PROTOCOLE SUR LES STUPÉFIANTS. Protocole</b> plaçant sous contrôle international certaines drogues non visées par la Convention du 13 juillet 1931 pour limiter la fabrication et réglementer la distribution des stupéfiants, amendée par le Protocole signé à Lake Success le 11 décembre 1946 (4 pages). Edition bilingue: anglais-français. Editions espagnole, russe et chinoise. N° de vente: 1949.XI.6 . . . . .	<b>\$0.10</b>	<b>0,40</b>
Comité central permanent de l'opium. <b>RAPPORT AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL SUR LES STATISTIQUES DE STUPÉFIANTS POUR 1953 ET LES TRAVAUX DU COMITÉ AU COURS DE 1954</b> (78 pages). Editions anglaise, française et espagnole. (Doc. E/OB/10). N° de vente: 1954.XI.4 . . . . .	<b>\$0.70</b>	<b>2,75</b>
<b>ADDENDUM</b> (54 pages). Edition bilingue (anglais-français) et espagnole. (Doc. E/OB/10/Addendum). N° de vente: 1954.XI.4/Addendum . . . . .	<b>\$0.50</b>	<b>2,—</b>
<b>ÉVALUATIONS DES BESOINS DU MONDE EN STUPÉFIANTS EN 1955</b> . Etat dressé par l'Organe de contrôle en vertu de l'article 5 de la Convention du 13 juillet 1931 pour limiter la fabrication et réglementer la distribution des stupéfiants (63 pages). Editions anglaise, française et espagnole. (Doc. E/DSB/12). N° de vente: 1954.XI.5 . . . . .	<b>\$0.60</b>	<b>2,50</b>
<b>PREMIER SUPPLÉMENT</b> (19 pages). Bilingue: anglais-français. N° de vente: 1954.XI.5/Add. 1 . . . . .	<b>\$0.20</b>	<b>0,75</b>
<b>DEUXIÈME SUPPLÉMENT</b> (18 pages). Bilingue: anglais-français. N° de vente: 1954.XI.5/Add. 2 . . . . .	<b>\$0.20</b>	<b>0,75</b>
<b>TROISIÈME SUPPLÉMENT</b> (15 pages). Bilingue: anglais-français. N° de vente: 1954.XI.5/Add. 3 . . . . .	<b>\$0.15</b>	<b>0,50</b>

## DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

### ALLEMAGNE

R. Eisenschmidt, Kaiserstrasse 49, FRANKFURT/MAIN.  
Buchhandlung Elwert & Meurer, Hauptstrasse 101, BERLIN-SCHÖNEBERG.  
Alexander Horn, Spiegelgasse 9, WIESBADEN.  
W.E. Saarbach, G.m.b.H., Ausland-Zeitungsverlag, Gereonstrasse 25-29, COLOGNE I (22c).

### ARGENTINE

Editorial Sudamericana, S.A., Calle Alsina 500, BUENOS-AIRES.

### AUSTRALIE

H. A. Goddard Pty., Ltd., 255a George Street, SYDNEY, N.S.W.  
Melbourne University Press, CARLTON N.3, Victoria.

### AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, VIENNE I.  
B. Wüllerstorff, Book Import and Subscription Agency, Markus Sittikusstrasse 10, SALZBOURG.

### BELGIQUE

Agence et Messageries de la Presse, S.A., 14-22 rue du Persil, BRUXELLES.

### BOLIVIE

Librería Selecciones, Empresa Editora «La Razón», Casilla 972, LA PAZ.

### BRÉSIL

Livraria Agir, Rua Mexico 98-B, Caixa Postal 3291, RIO-DE-JANEIRO.

### CAMBODGE

Papeterie-Librairie nouvelle, Albert Portail, 14 av. Bouloche, PHNOM-PENH.

### CANADA

The Ryerson Press, 299 Queen Street West, TORONTO, Ontario.

### CEYLAN

The Associated Newspapers of Ceylon, Ltd., Lake House, COLOMBO.

### CHILI

Librería Ivens, Calle Moneda 822, SANTIAGO.  
Editorial del Pacífico, Ahumada 57, SANTIAGO.

### CHINE

The World Book Co., Ltd., 99 Chung King Road, 1st Section, TAIPEI, Taiwan.  
The Commercial Press, Ltd., 170 Liu Li Chang, PÉKIN.

### COLOMBIE

Librería Nacional, Ltda., 20 de Julio, San Juan Jesús, BARRANQUILLA.  
Librería Buchholz Galería, Av. Jiménez de Quesada 8-40, BOGOTÁ.  
Librería América, Sr. Jaime Navarro R., 49-58 Calle 51, MEDELLÍN.

### COSTA-RICA

Trejos Hermanos, Apartado 1313, SAN-JOSÉ.

### CUBA

La Casa Belga, René de Smedt, O'Reilly 455, LA HAVANE.

### DANEMARK

Messrs. Finar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, COPENHAGUE.

### ÉGYPTE

Librairie «La Renaissance d'Égypte», 9 Sharia Adly Pasha, LE CAIRE.

### ÉQUATEUR

Librería Científica Bruno Moritz, Casilla 362, GUAYAQUIL.

### ESPAGNE

Librería Mundi-Prensa, Lagasca 38, MADRID.  
Librería José Bosch, Ronda Universidad 11, BARCELONE.

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

International Documents Service, Columbia University Press, 2960 Broadway, NEW-YORK 27, N.Y.

### FINLANDE

Akateemien Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, HELSINKI.

### FRANCE

Editions A. Pedone, 13 rue Soufflot, PARIS 5<sup>e</sup>.

### GRÈCE

Kauffmann Bookshop, 28 Stadion Street, ATHÈNES.

### HAÏTI

Max Bouchereau, Librairie «A la Caravelle», Boite postale 111-B, PORT-AU-PRINCE.

### HONDURAS

Librería Panamericana, Calle de la Fuente, TEGUCIGALPA.

### HONG-KONG

Swindon Book Co., 25 Nathan Road, KOWLOON.

### INDE

Orient Longmans, CALCUTTA, BOMBAY, MADRAS et NEW-DEHLI.  
Oxford Book & Stationery Co., Scindia House, NEW-DEHLI, et à CALCUTTA.  
P. Varadachary & Co., 8 Linghi Chetty Street, MADRAS I.

### INDONÉSIE

Jajasan Pembangunan, Gunung Sahari 84, DJAKARTA.

### IRAK

Mackenzie's Bookshop, Booksellers and Stationers, BAGDAD.

### IRAN

«Guity», 482 av. Ferdowsi, TÉHÉRAN.

### ISLANDE

Bokaverzlun Sigfusar Eymundssonar, Austurstreti 18, REYKJAVIK.

### ISRAËL

Blumstein's Bookstores, Ltd., 35 Allenby Road, P.O.B. 4154, TEL-AVIV.

### ITALIE

Librería Commissionaria Sansoni, Via Gino Capponi 26, FLORENCE.

### JAPON

Maruzen Co., Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, P.O.B. 605, TOKYO Central.

### LIBAN

Librairie Universelle, BEYROUTH.

### LIBÉRIA

Jacob Momolu Kamara, Gurly and Front Streets, MONROVIA.

### LUXEMBOURG

Librairie J. Schummer, Place Guillaume, LUXEMBOURG.

### MEXIQUE

Editorial Hermes, S.A., Ignacio Mariscal 41, MEXICO, D.F.

### NICARAGUA

Dr. Ramiro Ramírez V., Agencia de Publicaciones, MANAGUA, D.N.

### NORVÈGE

Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7A, OSLO.

### NOUVELLE-ZÉLANDE

The United Nations Association of New Zealand, G.P.O. 1011, WELLINGTON.

### PAKISTAN

Thomas & Thomas, Fort Mansion, Frere Road, KARACHI.  
Publishers United, Ltd., 176 Anarkali, LAHORE.  
The Pakistan Co-operative Book Society, 150 Govt. New Market, Azimpora, DACCÁ, East Pakistan, et à CHITTAGONG.

### PANAMA

José Menéndez, Agencia Internacional de Publicaciones, Plaza de Arango, PANAMA.

### PAYS-BAS

N. V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, LA HAYE.

### PÉROU

Librería Internacional del Perú, S.A., Casilla 1417, LIMA.

### PHILIPPINES

Alemar's Book Store, 749 Rizal Avenue, MANILLE.

### PORTUGAL

Livraria Rodrigues, Rua Auréa 186-188, LISBONNE.

### RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Librería Dominicana, Calle Mercedes 49, Apartado 656, CIUDAD-TRUJILLO.

### ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, LONDRES, S.E.1, et H.M.S.O. Shops à LONDRES, BELFAST, BIRMINGHAM, BRISTOL, CARDIFF, EDMBOURG et MANCHESTER.

### SALVADOR

Manuel Navas y Cia, «La Casa del Libro Barato», 1<sup>a</sup> Avenida Sur 37, SAN SALVADOR.

### SINGAPOUR

The City Bookstore, Ltd., Winchester House, Collyer Quay, SINGAPOUR.

### SUÈDE

Librairie C. E. Fritzes, Fredsgatan 2, STOCKHOLM 16.

### SUISSE

Librairie Payot, S.A., 1 rue de Bourg, LAUSANNE, et à BALE, BERNE, GENÈVE, MONTREUX, NEUCHÂTEL, VEVEY et ZÜRICH.  
Librairie Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, ZÜRICH I.

### SYRIE

Librairie Universelle, DAMAS.

### TCHÉCOSLOVAQUIE

Ceskoslovensky Spisovatel, Národní Trída 9, PRAGUE I.

### THAÏLANDE

Pramuan Mit., Ltd., 55, 57, 59 Chakrawat Road, Wat Tuk, BANGKOK

### TURQUIE

Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, BEYOGLU-ISTANBUL.

### UNION SUD-AFRICAINE

Van Schaik's Bookstore (Pty.), P.O. Box 724, PRÉTORIA.

### URUGUAY

Oficina de Representación de Editoriales, Prof. Héctor d'Elia, 18 de Julio 1333, Palacio Díaz, MONTEVIDEO.

### VENEZUELA

Librería del Este, Av. Miranda 52, Edf. Galipan, CARACAS.

### VIET-NAM

Librairie Albert Portail, 185-193 rue Catinat, SAIGON.

### YUGOSLAVIE

Drzavno Preduzece, Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/II, BELGRADE.  
Cankars Endowment (Cankarjeva Zalozba), LJUBLJANA (Slovenia).

XII. 55

*Les commandes émanant de pays où des agents attitrés n'ont pas encore été nommés peuvent être adressées à la*

Section des Ventes, Office européen des Nations Unies, Palais des Nations, GENÈVE (Suisse)      ou      Section des Ventes et de la Distribution, Nations Unies, NEW-YORK (Etats-Unis)

Printed in Switzerland  
December 1955—1,000

Price: \$0.70 (U.S.); 5/- stg.; Swiss francs 2.75  
or equivalent in other currencies)

United Nations publication  
Sales No.: 1955.XI.4